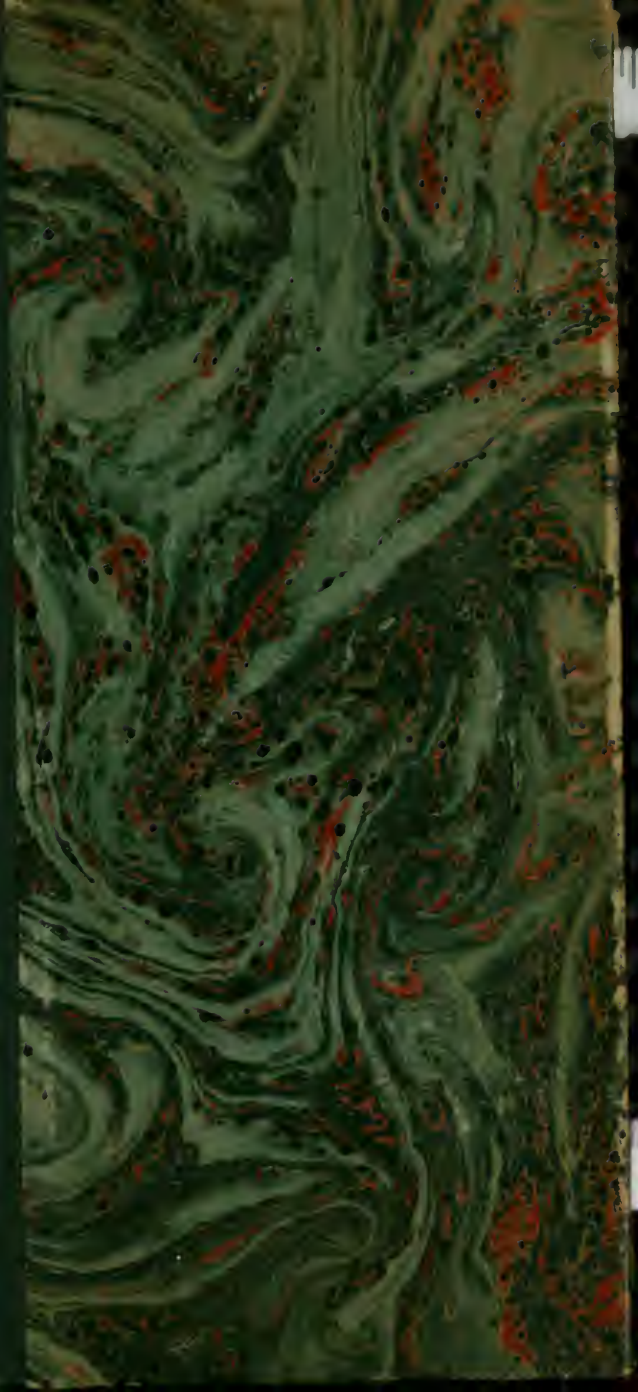

LA CLEF

DE LA

PHILOSOPHIE SCOLASTIQUE

J. M. J. F.

LA CLEF
DE LA
PHILOSOPHIE SCOLASTIQUE

ÉTUDE
Sur la Composition substantielle des Corps,
D'APRÈS LES PRINCIPES DE SAINT THOMAS D'AQUIN

PAR

LE P. FERDINAND MILLION
MISSIONNAIRE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES D'ANNECY
DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET EN PHILOSOPHIE
ANCIEN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU PETIT SÉMINAIRE DE MÉLAN

« *Libentius etiam videmus vos... eos tantum sodales vobis adsciscere constituisse qui teneant et propugnaturi sint... nominatim Angelici Doctoris principia de animæ intellectivæ unione cum corpore humano,* deque substantiali forma et materia prima. »

(Bref de Pie IX à M. le Dr Travaglini, fondateur de l'Académie philosophico-médicale de Saint-Thomas d'Aquin, de Rome, 23 Juillet 1874.)

DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS
PARIS
13, Rue de l'Abbaye, 13
LYON
3, Avenue de l'Archevêché, 3
1896

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY
APR 27 1936
8770

Beato Francisco Salesio

Ecclesiæ Doctori

Amantissimo Congregationis nostræ Patrono

AVANT-PROPOS

On a dit avec raison qu'en donnant au monde Aristote et saint Thomas d'Aquin, Dieu a voulu montrer, dans le premier, ce que peut l'intelligence humaine sans la foi, et dans le second, ce qu'elle peut aidée de la foi. Aristote est le plus puissant esprit philosophique de l'antiquité, et peut-être de tous les temps [1]. *Mais quel saint, et surtout quel génie que l'Ange de l'Ecole! C'est, dit saint François de Sales, son fidèle disciple, « l'astre de la théologie* [2] *et le plus grand Docteur qui ait jamais existé* [3]. *» Depuis six siècles que ce soleil incomparable s'est levé sur l'Eglise, on ne s'est pas lassé de l'admirer, de l'exalter, de le proclamer la lumière du monde et la gloire de l'humanité.*

1. *Card. Pallavicini*, Histoire du Concile de Trente, *liv. VII, c. 14.*

2. Amour de Dieu, *X, 16.*

3. *Edit. Vivès, XI-478.*

B
839
.M65

Rien n'a été fait et probablement rien ne se fera de pareil à l'œuvre scientifique de saint Thomas. Edifice gigantesque, et dont les sommets semblent s'illuminer des splendeurs de la vision béatifique des cieux. Toutes les vérités divines et humaines y sont mises à leur place et reliées entre elles de manière à former un tout harmonieux et plein de vie. « En même temps, dit l'immortel Léon XIII, le panégyriste sans égal du saint Docteur, que Thomas distingue parfaitement, ainsi qu'il convient, la raison d'avec la foi, il les unit toutes deux par les liens d'une mutuelle amitié : il conserve ainsi à chacune ses droits, il sauvegarde sa dignité, de telle sorte que la raison, portée sur les ailes de Thomas jusqu'au faîte de la nature humaine, ne peut guère monter plus haut, et que la foi peut à peine espérer de la raison des secours plus nombreux ou plus puissants que ceux que Thomas lui fournit [1]. *» L'accord de la raison et de la foi, voilà bien, en effet, le caractère propre de l'œuvre de saint Thomas d'Aquin. Au lieu de séparer la science divine et la science humaine, ce qui est contre nature et nuisible à toutes les deux, il les unit, les harmonise et fond leurs rayons dans un même faisceau de lumière totale et complète. De cette sorte, la foi éclaire et perfectionne la raison, et la raison à son tour prépare à la foi et la défend contre les sophismes de l'hérésie et de l'impiété.*

1. *Encyclique* Œterni Patris, *4 août 1879.*

Il est donc manifeste que, dans l'Ange de l'École, on ne saurait opposer le théologien au philosophe, ni même les séparer. Jamais ils ne vont l'un sans l'autre; partout ils se supposent, s'entr'aident et se complètent. Mais, s'il en est ainsi, de quelle importance n'est-il pas de connaître sur quel fondement, du côté de l'ordre naturel, *le saint Docteur a appuyé son immense synthèse? Quelle est la base rationnelle de son œuvre, et par conséquent la clef de toute sa philosophie? Cette base, dit le savant cardinal Pecci, n'est pas autre que le système de la constitution substantielle des corps ou la théorie de la* MATIÈRE ET DE LA FORME [1], *et quiconque est quelque peu familiarisé avec les ouvrages de saint Thomas, sera de l'avis de l'illustre philosophe. Cela étant, supposons que ce système ne soit qu'une simple opinion et non pas une vérité incontestable, qu'en suivra-t-il? Il en suivra, continue le même auteur, que saint Thomas, le docteur des docteurs, la lumière de l'Église, le prince des théologiens et des philosophes, le Maître que les Vicaires de Jésus-Christ n'ont pas cessé d'exalter et de recommander au monde catholique comme le Maître sûr entre tous les maîtres, aurait, dans l'ordre naturel, appuyé presque toutes ses déductions sur une pure opinion. Qui pourrait admettre une pareille conséquence, et n'y a-t-il pas, dans ce fait, en*

1. Revue de l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin, *2e vol., page* III.

dehors de tout examen, la plus puissante présomption possible en faveur de la vérité de la théorie de la Matière et de la Forme? *Une opinion peut être vraie sans doute, mais aussi elle peut être fausse; et un Docteur qui n'aurait emprunté qu'à une opinion, même très probable, la confirmation des vérités les plus certaines qui soient possibles, ne mériterait assurément pas l'immense crédit que lui ont accordé les Souverains Pontifes, les Conciles œcuméniques et tout ce qu'il y a eu de théologiens et de philosophes éminents dans l'Église depuis six siècles.*

Puisque donc le système de la Matière et de la Forme *est la clef de la philosophie de saint Thomas, il n'est pas étonnant que ceux qui ignorent cette doctrine soient à chaque pas arrêtés dans la lecture des Œuvres du saint Docteur. Nous osons le dire, sans crainte d'être démenti par aucun de ceux qui en ont fait la douloureuse expérience, sans la connaissance de cette théorie et de celle de l'origine des idées, qui n'en est qu'une conséquence, la* sagesse d'or *du Docteur angélique, comme l'appelle magnifiquement le Pape Léon XIII* [1], *est un trésor à peu près fermé. Or, ce trésor est le trésor riche entre tous, le trésor où est renfermée la doctrine* vraie et catholique, *selon le mot du B. Urbain V, le trésor auquel le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre nous fait un devoir de puiser. Il faut donc*

1. *Encycl.* Œterni Patris

absolument posséder la clef de ce trésor, et s'en servir.

Le système de la Constitution substantielle des corps touche à tout dans le domaine de la science; c'est dire que cette Etude est loin d'avoir épuisé la question. Telle qu'elle est cependant, elle peut en donner une idée exacte et plus que suffisante; c'est ce qu'ont bien voulu nous assurer deux philosophes éminents. Lors qu'elle a été écrite, il y a quelques années déjà, — à la prière d'un ami et sans intention de publicité, — plusieurs des auteurs contemporains dont les noms reviennent le plus souvent dans ces pages : le cardinal Zigliara, les RR. PP. Liberatore et Cornoldi, S. J., vivaient encore et poursuivaient vaillamment le travail de toute leur vie, la restauration et la défense de la philosophie chrétienne. Depuis, ces illustres philosophes sont allés au ciel recevoir la récompense promise aux bons ouvriers de la parole et de la plume : « Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti : et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates [1] ».

Annecy, en la fête de saint Anselme, docteur de l'Eglise, 21 avril 1896.

1. *Daniel, XII, 3.*

LA CLEF
DE LA PHILOSOPHIE SCOLASTIQUE

CHAPITRE PREMIER.

Notions Préliminaires.

I. Corps inorganiques et corps organiques, leurs différences; corps simples et corps mixtes. — II. Objet de la question de la nature des corps. — III. Son importance. — IV. Appartient-elle à la philosophie ou à la physique? — V. Méthode à suivre pour arriver à la véritable solution.

I. Corps inorganiques et corps organiques. — « Les êtres naturels qui composent ce monde sensible se divisent comme en deux grandes catégories : les corps bruts ou non vivants et les corps vivants. Les corps vivants peuvent à leur tour se répartir en deux classes : celle des plantes, êtres à fonctions végétatives, et celle des animaux, qui, outre la fonction de végéter, sont doués de la faculté de sentir. De là, la grande division des trois règnes de la nature : le règne minéral, le règne végétal et le règne animal. Le premier n'a que l'être en partage ;

le second a l'être et la vie ; le troisième a l'être, la vie et le sentiment. A la tête de tous, se tient l'homme qui, comme le sommet d'une pyramide triangulaire, les réunit tous les trois dans l'individualité de sa nature. Par la vie intellectuelle qu'il a en partage, il inaugure un ordre bien plus sublime, celui des esprits, avec lequel il relie le monde corporel, et forme ainsi de l'univers une chaîne continue [1]. »

Les différences qui distinguent les corps inanimés de ceux qui sont doués de la vie sont nombreuses ; on peut les ramener aux points suivants, qu'il nous suffira d'indiquer :

1° Les corps bruts sont identiques et homogènes dans toute la masse de leur être ; point de variété, mais similitude parfaite dans toutes les parties qui les constituent ; tandis que les corps organiques sont formés de parties diverses admirablement disposées et destinées à des fonctions spéciales.

2° Les minéraux sont simples, ou, s'ils sont composés, c'est le plus souvent de deux éléments. Les végétaux, au contraire, sont toujours formés de trois éléments au moins : l'oxygène, l'hydrogène et le carbone, et en des proportions beaucoup plus variées que les minéraux.

3° Les corps non vivants doivent leur existence à l'intervention accidentelle de causes

1. Liberatore, *Composé humain*, c. III, n° 29.

de différente nature ; pour les former, il suffit de combiner des corps plus simples ou de décomposer d'autres corps. Il en est tout autrement pour les plantes ; elles procèdent, par voie de génération, d'autres plantes, c'est-à-dire d'autres corps vivants de même espèce.

4° Les végétaux croissent et développent leur type spécifique en s'assimilant, par une vertu propre, les éléments qui leur conviennent; d'eux-mêmes, les corps bruts restent immobiles dans leur premier état, ils ne se modifient que sous l'action des agents extérieurs qui les entourent.

5° Les corps inorganiques peuvent durer indéfiniment, et le développement de leur masse n'a pas de bornes déterminées; tandis que l'existence des corps vivants varie avec les différentes espèces de ces corps et ne dépasse pas certaines limites fixées par la nature.

6° Les corps bruts ne sont pas doués de la faculté de se nourrir; ils restent tels qu'ils ont été produits, jusqu'à ce qu'ils se dissolvent, ou entrent dans la composition d'autres corps; les plantes, au contraire, se nourrissent et réparent leurs pertes par la conversion de nouveaux éléments en leur propre substance.

7° Les corps inanimés peuvent indifféremment revêtir toutes sortes de figures ; ils n'ont pas de types fixes et déterminés, sauf les cristaux, dont le type, d'ailleurs, se retrouve

également dans le tout et dans chacune des parties. Il n'en est pas ainsi pour les végétaux : chaque espèce a sa figure particulière et invariable, et cette figure ne convient qu'au tout et non à ses parties.

8° Les minéraux n'ont pas la faculté de se reproduire, et de conserver ainsi leur espèce ; ce que font tous les végétaux.

9° Enfin, manifestement, dans les plantes, les forces physiques et chimiques sont dominées par un principe supérieur qui les dirige et les fait servir à la conservation et au perfectionnement du corps vivant; principe qui n'existe pas dans les corps bruts.

Il y a donc entre le règne minéral et le règne végétal une différence capitale, essentielle. Autre est la nature du corps brut, autre celle de la plante. Est-ce à dire que les corps inorganiques n'agissent pas ? Non, assurément; ils ont leurs forces propres et ils les manifestent par les multiples phénomènes que nous révèle l'expérience ; mais ces forces, les effets qui en procèdent, les lois qui les régissent sont complètement différents des facultés du végétal, des manifestations de son activité et des lois auxquelles il obéit. En un mot, le végétal est vivant, le corps brut ne l'est pas ; le végétal est en même temps le principe et le sujet de ses opérations, il agit, et, en agissant, il se modifie et se perfectionne; le minéral

agit aussi, mais il ne vit pas, et ses opérations, bien inférieures à celles de la plante, ne sont pas immanentes; le principe qui les produit n'en est pas le sujet, ce qui est le caractère essentiel de toute opération vitale [1].

Les corps inorganiques sont de deux espèces: les corps simples et les corps composés ou mixtes. Les corps simples sont ceux qui ne sont pas composés d'autres corps de différente nature, ou mieux, que l'analyse chimique n'a pu, jusqu'à présent, dédoubler en plusieurs corps divers. v. g. l'oxygène, l'hydrogène. Les anciens les appelaient *corps élémentaires* ou simplement *éléments*. Saint Thomas définit les corps élémentaires : « *Corpora in quæ alia resolvuntur, ipsa vero non resolvuntur in alia* [2]. » Comme on le voit, la définition que donne le Docteur angélique est exactement celle des chimistes modernes. D'après les Scolastiques, et les savants de nos jours sont encore du même sentiment, les corps simples sont les premiers éléments de la synthèse chimique et les derniers de l'analyse : *Prima in synthesi, ultima vero in analysi.* Quant au nombre de ces corps, il est impossible de le déterminer *a priori ;* tout ce que l'on peut affirmer, c'est qu'ils doivent être multiples, parce que, sans cela, les combinai-

1. 1a, q. XVIII, a. 1.
2. *In 3um de Cœlo*, lect. VIII.

sons chimiques ne pourraient pas avoir lieu. La philosophie n'a pas à rechercher combien il y a de corps simples ; cette étude est du domaine de la chimie, qui en compte aujourd'hui soixante-huit. Toutefois, il est fort possible qu'à l'aide d'instruments plus puissants que ceux dont la science dispose actuellement, des corps regardés maintenant comme chimiquement simples soient un jour décomposés, et qu'ainsi le nombre des corps simples soit réduit. Ces corps simples, combinés entre eux en différentes proportions, forment la plupart des composés matériels.

On appelle donc corps mixtes ceux qui sont formés d'autres corps de diverses espèces, v. g. l'eau, qui est composée d'oxygène et d'hydrogène. Ces deux substances se distinguent réellement entre elles, ainsi que de l'eau qu'elles constituent ; de même que l'oxygène n'est pas l'hydrogène, l'eau n'est ni l'oxygène ni l'hydrogène ni la simple réunion de ces deux substances, mais un troisième corps de nature diverse, comme nous le prouverons plus loin.

II. Objet de la question de la nature des corps. — Personne ne doute que les corps soient des substances composées. Mais de quels principes sont-ils composés ? Quel est le mode d'union de ces principes ? Quel est leur rôle respectif dans la constitution de l'essence des

corps ? Tel est l'objet de la fameuse question de la nature des substances matérielles. Comme on le voit, il ne s'agit pas de déterminer quels sont les éléments qui entrent dans la formation de tel ou tel corps mixte, mais quels sont les principes des corps considérés comme corps. Évidemment, les corps simples, combinés en des proportions données sous l'action des agents naturels, peuvent bien former d'autres corps, comme v. g. l'oxygène et l'hydrogène forment l'eau, le mercure et l'oxygène, le bioxyde de mercure ; mais ils ne sauraient être les premiers principes constitutifs des corps en général, en tant que corps, parce qu'ils sont eux-mêmes des corps. Une maison n'est pas un assemblage d'autres maisons réduites aux plus minimes proportions qu'on puisse imaginer, ni une plante n'est un composé d'autres plantes plus petites ; de même les premiers principes des corps considérés comme corps ne peuvent être des corps. Ces principes, dit Aristote, ne sont pas formés d'autres principes ; ils ne procèdent pas l'un de l'autre ; mais ils sont les causes premières intrinsèques de tous les corps : « *Nec ex aliis, nec ex alterutris, sed ex ipsis omnia naturalia fiunt* [1]. » S'ils étaient l'effet d'autres éléments, ils ne seraient pas les premiers principes de tous les composés naturels : ils seraient *princi-*

1. *De Nat. Ausc.* sive I *Physic.* lib. I, c. 3.

piata, non principia. Impossible non plus qu'ils résultent l'un de l'autre, ni comme cause efficiente ni comme cause intrinsèque ; car ils sont contraires, et l'un des contraires ne peut être le principe de l'autre. D'ailleurs, dans cette hypothèse, l'un des deux deviendrait inutile [1]. Le grand philosophe ajoute qu'ils constituent tous les corps naturels, parce que la question de la nature des corps ne porte pas sur les éléments qui forment tel ou tel corps en particulier et de telle espèce déterminée, mais sur les principes intrinsèques des corps en tant que corps, abstraction faite de leur nature spécifique. Donc, encore une fois, ces principes ne peuvent être des corps, pas plus que chacun des principes qui constituent l'homme ne peut être un homme.

III. Importance de la question de la nature des corps. — Or, la détermination des principes constitutifs des composés naturels est de la plus haute importance. Il n'y a pas, en philosophie, de question plus capitale ; elle touche à tout l'ensemble du savoir humain et en forme la base. Cette question, dit le célèbre P. Liberatore, est l'une des colonnes de la philosophie, et la principale. Les forces des corps ou leur inertie, la réalité de l'étendue, l'unité du continu, la divisibilité de la matière

1. *Cfr.* Goudin, *Philosophia juxta inconcussa tutissimaque divi Thom. dogmata. Physica 1ª p. q. 1ª, 1.*

à l'infini, et cent autres notions, que la science du monde visible embrasse, se rattachent nécessairement à cette théorie [1]. Seule, elle peut rétablir l'harmonie entre la métaphysique et les sciences naturelles et donner à celles-ci des fondements solides. L'essence des corps, ne cesse de répéter saint Thomas, est l'objet propre de l'intelligence humaine dans l'état présent d'union de l'âme avec le corps : « *Objectum intellectus nostri secundum statum præsentis vitæ est natura rei materialis* [2]. » La raison humaine n'a pas d'autre moyen naturel pour arriver à la connaissance des choses immatérielles ; son point de départ est nécessairement la nature des substances matérielles, d'où elle s'élève ensuite par voie d'analogie et de raisonnement jusqu'aux êtres spirituels et suprasensibles. « *Intellectus humani, qui est conjunctus corpori, proprium objectum est quidditas sive natura in materia corporali existens ; et per hujusmodi naturas visibilium rerum etiam in invisibilium rerum aliqualem cognitionem ascendit* [3]. » Donc, dit le cardinal Pecci, de la connaissance de la nature des composés substantiels dépend pour nous toute autre connais-

1. *Cfr.* Mgr Rosset : *Prima principia scientiarum*, *Ontol.* c. II, a. 3.

2. 1a, q. LXXXVII, a. 2, ad. 2.

3. 1a, q. LXXXIV, a. 7.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

sance [1]. Si l'on a une notion vraie de l'essence des corps, on pourra en déduire des connaissances véritablement scientifiques ; mais si le principe de la connaissance humaine est faux, comment échapper aux erreurs qui en suivront ? Ce ne serait peut-être pas se tromper, ajoute l'éminent philosophe, que d'attribuer au changement survenu en philosophie sur ce point, depuis Descartes jusqu'à nos jours, le déluge d'erreurs qui depuis trois siècles ont envahi l'enseignement et la presse en Europe. Sans doute, ces erreurs tiennent à d'autres causes encore, et quelques-unes très graves ; mais toujours est-il que si toutes les erreurs sont funestes, aucune ne l'est autant que celle qui infeste le principe même de toute connaissance. Nous reviendrons sur ce point.

IV. Que la question de la nature des corps est une question philosophique. — Mais, nous dira-t-on peut-être, la question de la nature des corps appartient-elle à la philosophie ? N'est-elle pas plutôt du domaine de la physique, ou au moins de la chimie ? Non pas ; et, après ce que nous avons dit plus haut, quelques mots suffiront pour montrer que la philosophie n'empiète point sur les sciences naturelles en traitant de la composition substan-

1. *Revue de l'Académie romaine de Saint-Thomas*, 2e vol., p. 112.

tielle des corps. En effet, « la physique et la chimie sont des sciences purement expérimentales, qui ne dépassent pas les bornes des phénomènes sensibles. Elles examinent, elles classent, elles réduisent en lois ce que leur découvre l'observation, soit spontanément offerte par la nature, soit laborieusement obtenue par les recherches de l'art. Le terme de l'analyse chimique, aussi bien que celui de la division mécanique, n'est autre chose qu'un corps ; et ce corps ne diffère de celui qu'on a pris pour point de départ que par une plus grande simplicité d'éléments ou une moindre étendue de parties. Par conséquent, le terme auquel on parvient par les procédés de la chimie, est l'objet même de la question qui nous occupe et non pas le principe qui doit la résoudre. La solution d'une pareille question dépasse par sa nature même le domaine de l'expérience, bien qu'elle la suppose, puisqu'elle a pour objet les constitutifs non visibles d'une essence nécessairement présupposée à la recherche des sens. Les sens ne perçoivent que les corps ; leur témoignage ne saurait donc décider si les corps eux-mêmes sont le résultat d'autres éléments qui seraient non des corps, mais les principes constitutifs des corps. La science qui, par le raisonnement, pénètre là où ne peut atteindre l'expérience et qui recherche les principes suprêmes et occultes des

choses, peut seule résoudre cette question. Cette science est la métaphysique. Le chimiste lui abandonne la recherche des essences; le physicien lui emprunte la notion de corps ; le mathématicien, la notion de quantité ; le physiologiste, celle de la vie[1]. » « *Intellectus solus apprehendit essentias rerum*[2]. »

V. Méthode a suivre pour résoudre la question de la nature des corps. — Il est vrai que, dans cette recherche, le philosophe doit partir des faits ; car le rôle de la science ne consiste pas à imaginer à sa guise la nature afin de pouvoir ensuite l'expliquer plus facilement, mais à la prendre telle qu'elle est et à essayer de la connaître en elle-même. Or, pour connaître la nature corporelle telle qu'elle est, il faut nécessairement partir de l'expérience ou de l'observation des phénomènes. C'est dire qu'on ne saurait déterminer *a priori* les principes constitutifs des composés naturels. Mais l'expérience ne suffit pas non plus ; la raison doit s'emparer de ses données et en rechercher les causes dernières. Nous n'avons pas l'intuition immédiate de l'essence des choses ; nous ne pouvons arriver à la connaître que par voie de raisonnement, en nous appuyant sur les effets ou les phénomènes manifestés par l'expérience. Sans

1. Liberatore, *Composé humain*, c. VIII.

2. 1ª, q. LVII, a. 1, ad. 2.

doute, la théorie métaphysique ne doit pas être en contradiction avec les résultats empiriques de la physique et de la chimie ; comme, d'autre part, il est impossible d'admettre comme acquises à la science des données expérimentales qui tendraient à renverser des principes de raison certains, car la vérité ne peut pas être opposée à la vérité. Donc, pour arriver à la solution du grand problème de la nature des corps, il faut avant tout observer les faits, se rendre compte des propriétés des corps attestées par l'expérience, et, par le raisonnement, en déduire les principes que ces faits et ces propriétés supposent nécessairement dans les corps. Nous verrons que les Scolastiques n'ont pas suivi une autre méthode, et que, par conséquent, on les a accusés à tort de bâtir des théories en l'air, sans jamais les appuyer sur l'expérience.

CHAPITRE II.

De la puissance et de l'acte.

I. Difficulté de la question de la nature des corps. — II. Composition de puissance et d'acte. — III. La puissance et l'acte. Leurs espèces. — IV. Relations de la puissance et de l'acte.

I. Difficulté de la question de la nature des corps. — De l'aveu des plus grands philosophes, la question de la constitution substantielle des corps est une des questions les plus ardues de la philosophie. On aurait tort de s'en étonner; car il s'agit de pénétrer l'essence intime de tous les composés naturels, et de trouver une formule qui soit l'expression parfaite de cette essence. « Le fond de la science, dit saint François de Sales, est toujours un peu plus malaisé à sonder, et il se trouve peu de plongeurs qui veuillent et sachent aller recueillir les perles et autres pierres précieuses dans les entrailles de l'Océan[1]. » Certes, si la difficulté de saisir une doctrine était une raison suffisante pour la rejeter comme fausse

1. Préface du *Traité de l'Amour de Dieu.*

ou de peu d'importance, il en serait bientôt fait de toutes les sciences. Comme le pain matériel, le pain de la vérité est au prix de bien des peines ; depuis le péché, l'homme est condamné à le gagner à la sueur de son front. Mais qu'on fasse effort pour atteindre ce fond intime des choses, et l'on ne tardera pas à éprouver ce qui « arrive aux plongeurs, lesquels, dit Pline, étant ès plus profonds gouffres de la mer, y voient clairement la lumière du soleil [1] ». Qui n'a goûté cette joie si douce à l'âme humaine, en lisant les grands docteurs du moyen âge, et surtout saint Thomas d'Aquin ? Oh ! quelle richesse de doctrine ! Quelle profondeur ! Quelle éblouissante clarté ! et combien facilement l'on oublie les heures et le travail à l'école de ces incomparables Maîtres ! Mais venons à la question qui fait l'objet de cette étude.

Si nous nous adressions à des lecteurs un peu familiarisés avec la philosophie scolastique, nous pourrions aborder immédiatement notre sujet. Malheureusement cette connaissance est rare encore, et les meilleures volontés se trouvent arrêtées au seuil des questions les plus vitales, faute d'une préparation philosophique suffisante. Nous avons dit que tout le problème de la nature des corps se réduit à déterminer les principes constitutifs des compo-

1. Préface du *Traité de l'Amour de Dieu*.

sés naturels. Mais qu'est-ce que le composé naturel, et en quoi se distingue-t-il du composé purement accidentel? Il est nécessaire de répondre à cette question avant d'aller plus loin. Et, puisque l'être se divise en puissance et en acte, *ens in potentia et ens in actu*, et que les principes constitutifs de l'essence des composés naturels, la *matière* et la *forme*, comme nous dirons plus tard, sont unis comme *puissance* et *acte* : « *Materia et forma se habent ut potentia et actus* », il sera bon de rappeler tout d'abord les notions si importantes à connaître de la puissance et de l'acte.

II. Composition de puissance et d'acte. — C'est un principe souvent répété par les Scolastiques que l'acte et la puissance partagent l'être et tout genre d'être : « *Actus et potentia dividunt ens et quodlibet genus entis* [2]. » En effet, dit le P. Liberatore, tout ce qui existe est ou acte, ou puissance, ou composé d'acte et de puissance [3]. Dieu seul est absolument simple et sans aucune composition, parce qu'il est la perfection même, la perfection sans mélange d'imperfection, l'être dans toute sa pureté et sa plénitude. C'est ce qui l'a fait appeler par Aristote : Acte pur, *actus purus*.

1. *Contra Gentiles*, lib. II, c. LXXI.
2. *Quæst. disp.*, *de Spiritualibus creaturis*, a. 1.
3. *Instit. phil. Ontolog.*, c. II, a. 1.

La créature, au contraire, et toute créature, est finie, imparfaite, et par là même composée de puissance et d'acte. Ou la créature est simple dans sa nature ou elle est formée de plusieurs éléments. Si elle est simple, comme l'ange et l'âme humaine, elle est au moins composée d'essence et d'existence, car dans la créature même simple, l'essence et l'existence ne sont pas une seule et même chose. La créature a l'existence, mais elle n'est pas son existence ; l'essence est à l'existence comme la puissance à l'acte, le perfectible, à ce qui le perfectionne et le complète. Dans la créature composée, comme l'homme et les êtres qui sont au-dessous de lui, il y a nécessairement deux éléments : l'un indéterminé et perfectible, et l'autre qui détermine, complète et perfectionne, la puissance et l'acte. Que si le composé n'est qu'accidentel, v. g. un corps blanc, outre la composition essentielle de corps, il y a encore la composition du corps et de l'accident qui le détermine, du corps et de la blancheur qui en fait un corps blanc. Ce qui veut dire que partout et toujours dans l'être créé se rencontre la composition, l'indéterminé et le déterminant, la puissance et l'acte. Impossible de ne pas constater la présence de ces deux éléments dans toute créature. Il est donc très important de bien entendre ces notions, c'est-à-dire de bien comprendre ce que sont la puissance et l'acte et les relations qui les relient.

III. La puissance et l'acte. Leurs espèces. — La puissance et l'acte ne sont pas opposés comme le non être et l'être, en ce sens que la puissance soit le néant et l'acte, l'être, mais comme l'imparfait et le parfait. De sa nature, le terme de *puissance* désigne un état d'imperfection, quelque chose d'inachevé, d'incomplet qui appelle un complément. Etre en puissance seulement et pouvoir exister est moins qu'exister ; pouvoir agir, moins qu'agir de fait ; pouvoir posséder une perfection quelconque, moins que la posséder en réalité. Le terme d'*acte*, au contraire, indique quelque chose de parfait, quelque chose qui détermine, spécifie et complète : « *Omnis actus perfectio quædam est* [1]. » Il a été en premier lieu appliqué à l'opération que produit une faculté quelconque, et c'est ainsi qu'on l'entend généralement : *Nomen actus primo fuit attributum operationi ; sic enim quasi omnes intelligunt actum* [2] .» L'opération complète et perfectionne vraiment la faculté dont elle procède ; on a donc eu raison d'étendre la signification du terme *acte*, et de l'employer pour indiquer toute réalité dont le propre est d'achever et de compléter ce qui n'est pas parfait.

Les termes de *puissance* et d'*acte* s'emploient en des sens multiples et divers. Ils se pren-

1. 1ª, q. V, a. 3.
2. *Quæst. disp., de Potent.*, q. 1, a. 1.

nent d'abord pour désigner l'état de possibilité et l'état d'existence. Une chose qui n'existe pas mais peut exister est appelée *une chose en puissance*. Elle a le pouvoir de recevoir l'existence. C'est la possibilité qu'on définit ordinairement : l'aptitude d'une chose à exister provenant de la convenance des propriétés qui en composent l'idée. On appelle cette puissance logique ou objective, parce que la chose possible est à la fois l'objet de l'intelligence qui la conçoit et de la puissance de la cause qui peut la produire. A cette puissance est opposé l'acte d'existence, *esse*. Faire passer une chose de l'état de possibilité à l'existence, c'est bien la perfectionner et la compléter, car l'existence est une perfection, un acte par conséquent. Comme il y a des choses qui peuvent exister, bien qu'elles n'existent pas, dit saint Thomas, et d'autres qui existent de fait, on appelle être en puissance ce qui peut exister, et être en acte, ce qui existe : « *Quoniam quoddam potest esse licet non sit, quoddam vero jam est : illud quod potest esse, dicitur esse potentia ; illud autem quod jam est, dicitur esse actu*[1]. »

Il y a une seconde espèce de puissance, la puissance *réelle* ou *subjective*. C'est, dans un être réellement existant, le pouvoir de faire ou de recevoir quelque chose. L'homme a la puissance de penser et de vouloir, le marbre,

1. Opusc., *De principiis naturæ*.

celle de recevoir toutes les formes dont l'art peut le revêtir. La puissance réelle est donc *active* ou *passive*. La puissance active est la capacité de faire ou produire un acte ; par exemple, l'intelligence, qui est la faculté ou la puissance de connaître la vérité. L'acte qui répond à cette puissance, est l'action ou l'opération, et nous avons déjà fait observer que les noms de puissance et d'acte ont d'abord été donnés à l'opération et à la faculté qui la produit. L'opération est l'*acte second ;* elle procède de la puissance et la complète. Autre chose est l'intelligence, puissance de connaître le vrai, autre chose cette même faculté faisant l'acte qu'elle est essentiellement destinée à produire, et Descartes s'est trompé en enseignant que la faculté et l'acte sont une seule et même chose.

La puissance *passive* est, dans un être actuel, la faculté de recevoir une détermination quelconque ou complément qui place cette chose dans une classe spéciale d'êtres. L'acte qui répond à cette puissance n'est pas l'opération, mais la réalité substantielle ou accidentelle qui actue ce sujet indéterminé et le constitue ce qu'il est, v. g. corps vivant, ou corps rouge. C'est l'acte *formel* qui, en s'unissant à la puissance réelle, la spécifie, la complète et en fait un composé substantiel ou accidentel. La matière dont notre corps est formé n'a pas *ex*

se l'être, la perfection de corps humain, mais seulement la puissance de recevoir cet être, ce complément essentiel qui en fait un corps humain. L'acte formel de cette puissance est l'âme rationnelle, principe substantiel qui, en s'unissant à la matière, constitue cette substance composée essentiellement une, *unam per se*, qui est l'homme ou le composé humain. Ce même corps humain, une fois constitué *in esse corporis humani*, est apte à recevoir diverses déterminations accidentelles, v. g. la blancheur, la beauté, etc., comme le marbre est susceptible de prendre, sous le ciseau de l'artiste, une forme, une détermination quelconque qui en fera une statue ou une colonne. L'acte qui actue et complète cette puissance passive est toute forme accidentelle, toute qualité qui modifie son sujet sans en changer la nature ; la blancheur, par exemple, qui ne fait pas qu'un corps est de telle ou telle espèce, mais qui le place dans la catégorie des corps blancs.

Comme on le voit, les termes de puissance et d'acte sont des termes corrélatifs, et les réalités qu'ils désignent s'appellent l'une l'autre, car l'indéterminé et le perfectible appelle ce qui le détermine et le complète. A la puissance *logique* répond l'acte d'existence ou l'existence, *esse*. A la puissance *active*, qu'on définit ordinairement et très bien : prin-

cipe immédiat d'opération, répond l'acte opératif ou l'action. A la puissance *passive* répond l'acte formel, essentiel ou accidentel, qui constitue la réalité potentielle dans une espèce déterminée d'êtres, corps humain, corps blanc. L'acte formel essentiel, ou la forme substantielle, est appelé *acte premier*, parce qu'il n'en suppose pas d'autre qui lui soit antérieur, et que l'opération en procède par le moyen de la puissance active : « Comme rien ne souffre, dit saint Thomas, qu'en raison de la *puissance passive*, de même rien n'agit qu'en raison de l'*acte premier*, ou la forme substantielle qui constitue l'être dans sa nature spécifique : *Sicut nihil patitur nisi ratione potentiæ passivæ, ita nihil agit nisi ratione actus primi qui est forma* [1]. »

De ce que nous venons de dire, on peut conclure qu'un être est en puissance, *in potentia*, par rapport à tout ce qu'il peut être, avoir ou faire, et que ce même être est en acte, *in actu*, par rapport à tout ce qu'il est, possède ou fait réellement.

Ajoutons encore que l'acte premier est *subsistant* ou *non subsistant*. L'acte subsistant est celui qui peut exister seul et sans sujet ; tels sont l'ange et l'âme humaine. L'acte est non subsistant s'il ne peut exister séparément d'une matière ou d'un sujet. L'âme de l'animal, celle

1. *Quæst. disp.*, *De Potentia*, q. I, a, 1.

de la plante et la forme substantielle du minéral sont des actes non subsistants. Ils donnent à la matière qu'ils informent l'être premier, spécifique et substantiel, ils en font un composé substantiel d'une nature déterminée, mais ils ne peuvent exister sans le sujet qu'ils actuent, ils ne sont pas des formes spirituelles.

III. Relations de la puissance et de l'acte. — Il n'est pas nécessaire, pour le but que nous nous proposons, d'énumérer toutes ces relations. Qu'il nous suffise d'indiquer les principales.

a) *Un être n'est parfait qu'autant qu'il est en acte ; il est d'autant moins parfait qu'il est plus en puissance.*

Ce principe est clair par lui-même et n'a pas besoin de démonstration. Puisque l'acte est perfection et la puissance, imperfection, il est évident qu'une chose n'est parfaite qu'autant qu'elle est en acte, qu'elle a plus d'acte. Par la même raison, la mesure de sa potentialité sera la mesure de son imperfection. Il est facile de s'en rendre compte en mettant en regard la puissance et l'acte dans l'ordre de leur opposition respective.

b) *L'acte absolument pur est parfait, par conséquent c'est Dieu lui-même.*

Principe encore évident, pourvu qu'on entende les termes. Qui dit acte pur, dit acte sans aucun mélange de puissance, en d'autres

termes, perfection sans imperfection. L'acte impur, au contraire, est un mélange d'acte et de puissance, c'est-à-dire de perfection et d'imperfection. C'est l'acte d'une puissance, comme l'âme est l'acte du corps ; ou bien il est ordonné à un acte ultérieur, comme toute nature créée est ordonnée à l'acte d'existence qui la complète et l'actue dans l'ordre réel. Par conséquent, toute créature se compose de puissance et d'acte ; car toute créature est un mélange d'être et de non être, de perfection et d'imperfection, de principe déterminable et de principe déterminant.

c) *Un être n'agit qu'autant qu'il est en acte ; il souffre et reçoit l'action d'un autre être en tant qu'il est en puissance.*

En effet, l'action suppose l'être et le principe de l'action. Si donc on prend la puissance et l'acte d'existence, l'axiome signifie qu'un être ne peut agir qu'autant qu'il existe ; ce qui est évident. Si l'on oppose la puissance réelle passive à l'acte formel qui constitue un composé dans telle espèce d'êtres, homme ou animal, il est clair qu'un être ne peut agir et produire des opérations d'une espèce déterminée qu'autant qu'il possède la nature qui seule peut être la source de ces opérations. Impossible à un être qui n'est pas vivant de faire des opérations vitales. L'effet suppose la cause. Enfin, si par puissance et acte on entend la faculté

active et l'opération, il n'est pas moins évident qu'un être ne peut faire telle ou telle opération s'il ne possède pas la faculté qui est le principe immédiat de cette opération. Par exemple, pour comprendre et vouloir, il faut être doué d'intelligence et de volonté. C'est encore l'application du principe de causalité.

D'autre part, qu'est-ce que *patir* sinon recevoir ce à quoi on est en puissance, ce qu'on n'a pas mais qu'on peut acquérir [1] ?

d) *Tout être muable est composé d'acte et de puissance.*

De vrai, pour un être, changer c'est devenir ce qu'il n'était pas, acquérir ce qu'il n'avait pas, ou cesser d'être et d'avoir ce qu'il était et avait. Mais ce qui est, ce qui est possédé et perfectionne est acte; ce qui reçoit est puissance ou en puissance de recevoir, et changer n'est pas autre chose que passer de la puissance à l'acte ou de l'acte à la puissance, du non être à l'être, ou de l'être au non être. Tout être qui change, et c'est toute créature, est donc composé de puissance et d'acte ; tandis que l'être qui ne peut changer, l'être absolument immuable est acte pur son mélange de puissance. C'est Dieu lui-même, l'être souverainement parfait.

e) *Dans l'être qui change, la puissance précède l'acte d'une priorité de temps ; cependant,*

1. 1a q. LXXIX. a. 5, ad 3.

en soi et d'une manière absolue, l'acte est antérieur à la puissance.

Encore une fois, changer c'est passer d'un état à un autre, de la puissance d'être telle chose ou d'avoir tel mode d'être au fait d'être cette chose ou de posséder ce mode d'être ; v. g. de la possibilité à l'existence réelle, de l'ignorance de la philosophie à la connaissance de cette science. Donc, évidemment, l'être qui passe ainsi de la privation d'une réalité quelconque, d'une manière d'être à la possession actuelle de ce mode d'exister en est d'abord privé et change en l'acquérant. Mais, en soi et absolument, l'acte est avant la puissance, sinon toujours d'une priorité de temps, du moins d'une priorité de nature, parce que l'être est avant le non être, la cause avant l'effet, sans quoi elle ne pourrait pas le produire, faire passer la puissance à l'acte et lui donner le degré de perfection qu'elle lui communique : « Bien que ce qui est tantôt en puissance et tantôt en acte soit, quant au temps, en puissance avant d'être en acte, cependant on peut dire simplement que l'acte est antérieur à la puissance, parce que la puissance n'arrive pas d'elle-même à l'acte, mais il est nécessaire qu'elle y soit déterminée par un être qui soit lui-même en acte. Tout ce qui est de quelque manière en puissance a donc quelque chose qui lui est antérieur. Or, Dieu est le premier

être et la première cause ; il n'y a donc rien en lui qui soit en puissance : *Quamvis id quod quandoque est in potentia, quandoque in actu, prius sit tempore in potentia quam in actu ; tamen simpliciter actus est prior potentia, quia potentia non educit se in actum, sed oportet quod educatur in actum per aliquid quod sit in actu. Omne igitur quod est aliquo modo in potentia, habet aliquid prius se*[1]. » Le saint Docteur en conclut que Dieu, par là même qu'il est l'être premier et la première cause, ne peut rien avoir de potentiel, mais qu'il est tout en acte, acte pur : « *Deus autem est ens primum et prima causa : non igitur habet in se aliquid potentiæ admixtum*[2]. »

f) *La puissance en tant que puissance ne peut seule et par elle-même passer à l'acte, mais il faut nécessairement qu'elle y soit amenée par un principe en acte.*

En effet, la puissance, en tant que puissance, n'a pas l'acte ou le degré de perfection qu'elle est susceptible de recevoir. L'être possible n'a pas l'existence ; l'être réel mais indéterminé, la puissance subjective n'a pas *ex se* la forme qui doit la spécifier et la placer dans telle ou telle classe de réalités ; la puissance active, v. g. la raison est indifférente à toute espèce d'actes dans l'ordre de la connaissance et n'en

1. *Contra Gentiles*, lib. I, c. XVI, n° 2.
2. *Ibid.*

fait aucun par elle-même et sans y être déterminée. Or, si ces différentes espèces de puissances passaient d'elles-mêmes à l'acte auquel elles sont ordonnées, elles se donneraient ce qu'elles n'ont pas ; ce qui est manifestement impossible. Donc, pour que la puissance puisse passer à l'acte, et ainsi être perfectionnée et actuée, force est d'admettre un principe réel qui possède en quelque manière l'acte ou le degré d'être qu'il communique à la puissance en produisant le changement, c'est-à-dire en faisant passer la puissance à l'acte. Le rien ne peut rien produire ; c'est toujours l'application du principe de causalité [1].

g) *La puissance et l'acte auquel elle est essentiellement ordonnée appartiennent au même genre suprême.*

Les genres suprêmes sont la substance et l'accident. Le principe énoncé signifie donc que si la puissance est substantielle, l'acte doit être substantiel ; si au contraire la puissance est accidentelle, l'acte le sera aussi, et réciproquement.

Ne parlons pas de la puissance objective et de l'acte d'existence ; car évidemment un être à l'état de possibilité et ce même être réalisé et devenu existant ne sont pas deux êtres d'espèce différente. Mais le principe que nous venons de formuler concerne surtout la puis-

1. 1a, q. LXXVII, a. 1.

sance réelle, soit active soit passive, et il signifie que la faculté et l'acte qu'elle produit, la matière et l'acte qui l'informe et la constitue dans une espèce déterminée d'êtres sont du même genre suprême. Il faut bien qu'il en soit ainsi, et il suffit pour s'en convaincre de bien considérer le résultat de l'union de la puissance et de l'acte et le rôle respectif de ces deux principes. En effet, la puissance réelle et l'acte qui la spécifie et l'actue forment un composé essentiellement un, une seule essence complète. Or, en s'unissant pour constituer ce composé, les éléments qui en sont les parties essentielles, c'est-à-dire la puissance et l'acte, ne peuvent pas changer de nature, en ce sens que ce qui est substance devienne accident, et que ce qui est accident soit converti en substance. Manifestement, un pareil changement est impossible. D'autre part, une substance et un accident unis ne peuvent former qu'un composé un *per accidens*, et non point une seule et même essence ; car l'accident s'ajoute à son sujet et le suppose déjà existant et par conséquent constitué dans sa propre nature et dans son individualité. Donc, l'acte qui spécifie une puissance substantielle et forme avec elle un composé un *per se*, une seule essence complète, ne peut être que substantiel, c'est-à-dire doit être un principe appartenant à la catégorie de la substance. De même, l'acte

et la faculté qui le produit sont tous les deux de même genre, et comme dans la créature les actes sont des accidents, il s'ensuit que les facultés sont aussi des accidents. « Il est *impossible* de soutenir, dit saint Thomas, que l'essence de l'âme soit ses puissances, bien que quelques auteurs l'aient enseigné : *Impossibile est dicere, quod essentia animæ sit ejus potentia, licet hoc quidam posuerint* [1]. »

1. 1a q. LXXVII, a. 1.

CHAPITRE III.

Du composé substantiel.

I. Autre division générale de l'être. — II. La substance et l'accident. — III. Substance complète et substance incomplète. — IV. Substance simple et substance composée. — V. Union substantielle et union accidentelle. — VI. Le continu.

I. Autre division générale de l'être. — L'être premier et infiniment parfait, avons-nous dit, n'est pas composé de puissance et d'acte. En lui, la substance, les facultés et l'opération, l'essence, l'existence et tous les autres attributs sont une seule et même chose. Il est acte pur, excluant toute composition, parce qu'il est la perfection même. La division générale de l'être en *puissance* et en *acte* ne convient donc qu'à l'être fini, à la créature. L'être produit est imparfait et n'a pas, par lui-même et en vertu de sa nature, l'existence qu'il possède ou peut posséder, mais il la reçoit d'un être distinct de lui, d'une cause efficiente. La créature est par conséquent composée sous plusieurs rapports, et tout d'abord de puissance et d'acte. Par là même qu'en Dieu il n'y a pas

de distinction entre l'essence et l'existence, l'être n'est pas reçu dans l'essence comme dans un sujet. Dans la créature, au contraire, l'essence est à l'existence comme le sujet à ce qui le détermine et le complète, comme la puissance à l'acte.

L'être créé a l'existence parce qu'il l'a reçue; mais il peut l'avoir de deux manières : en lui-même ou dans un autre être qui lui sert de sujet et comme de support. De là, une nouvelle division de tous les êtres en substances et en accidents, division qui suit immédiatement la division en puissance et en acte, et qu'il est absolument nécessaire de rappeler ici pour l'intelligence de la question que nous voulons étudier. Comme il y a neuf classes d'accidents, de là les dix modes d'être qu'on appelle les dix catégories. La division de l'être en puissance et en acte est plus générale que celle qui le partage en substance et en accident, parce que la composition de puissance et d'acte se retrouve dans chacun de ces dix genres suprêmes, et que l'être ne pourrait se diviser ainsi s'il n'était composé de puissance et d'acte. L'être nécessaire ne peut posséder l'existence de diverses manières ; il est l'être improduit et essentiellement un ; son seul mode possible d'être, c'est d'être la perfection sans limites et sans aucun mélange d'imperfection; tandis que la créature reçoit l'être à des degrés divers et

en des manières différentes. Mais ici nous ne voulons considérer que les deux genres suprêmes, les deux manières générales dont les choses créées possèdent l'être : en soi et sans besoin d'un sujet, ou en adhérant à un sujet qui sert de support et de fondement : *in se aut in alio tanquam in subjecto.*

II. La substance et l'accident. — Tous les êtres qui existent et peuvent exister se partagent donc en deux grandes catégories : les substances et les accidents. Entre ces deux classes de réalités, il n'y a pas de milieu : tout ce qui n'est pas substance est accident ou se rapporte à la catégorie de l'accident, et réciproquement. La substance *substare* est l'être qui subsiste en lui-même et n'a pas besoin, pour exister, d'être supporté par un autre être : *ens per se stans seu non egens subjecto cui inhæreat ad existendum.* L'homme, l'animal, la pierre, sont des substances. Deux choses constituent la notion de substance : une réalité et le mode dont cette réalité existe ; mode qui consiste en ce que cette réalité existe en elle-même et n'a pas besoin pour exister d'un sujet qui la supporte et la soutienne[1]. La substance est donc une réalité assez forte et assez vigoureuse pour subsister en elle-même, indépendam-

1. *Cfr.* Vallet, *Prælectiones philosophicæ Ontol.* 3ª *p.* c. II, a. 1.

ment de tout support. Ce n'est pas que l'être substantiel existe par lui-même, en ce sens qu'il n'ait pas été produit. La substance peut avoir une cause efficiente, comme elle peut n'en point avoir : la substance divine est nécessaire et n'a pas été produite, tandis que toute substance finie doit l'existence à une cause efficiente. Ce qui est donc essentiel à la substance, c'est qu'elle n'a pas besoin de sujet qui la supporte pour exister.

L'accident est aussi une réalité, ou quelque chose de positif; mais ce quelque chose ne peut exister en lui-même, parce que cette réalité est faible et débile ; il lui faut absolument un sujet ou une puissance qui la maintienne dans l'existence. La pensée, la couleur, l'étendue sont certainement des réalités ; mais ces réalités ne sauraient subsister par elles-mêmes : la pensée ne subsiste que par l'intelligence qui l'a produite, la couleur et l'étendue, par la surface affectée de ces accidents. Ce qui distingue donc l'accident de la substance, ce n'est pas d'être ou de n'être pas une réalité, ou quelque chose, car l'accident est un être ; c'est la nature de cet être, ou si l'on veut, son imperfection, sa faiblesse qui le rend incapable de subsister en lui-même, indépendamment d'un sujet ou d'une puissance qui ait assez de vigueur pour le supporter. Il est absolument certain qu'il y a des accidents

réellement distincts et même surnaturellement séparables de leur sujet ou de la substance. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans plus de détails sur ce point ; ce que nous venons de dire suffit pour l'intelligence du sujet qui nous occupe.

III. Substance complète et substance incomplète. — La substance se divise en plusieurs espèces. De ces différentes divisions, la plus importante à connaître est celle par laquelle on distingue la substance en complète et incomplète. Un être est complet lorsqu'il a en lui-même tout ce que demande la perfection de sa nature et l'exercice de l'activité qui lui est propre. Ainsi, un homme sans le corps, ou sans le sens de la vue ou toute autre faculté, ne serait pas un homme parfait. Or, il est dans la nature de la substance de subsister par elle-même et d'exister en elle-même. Donc, si cette subsistance convient à une réalité indépendamment de tout autre principe, c'est-à-dire si cette réalité peut exister sans être unie à une autre substance, elle sera une substance proprement dite, elle sera parfaite en tant que substance, parce qu'elle vérifiera complètement la définition de la substance, *ens per se stans*, l'être existant par lui-même, soit en lui-même, ou, comme dit saint Thomas : « *res cujus quidditati debetur esse non in aliquo* : l'être à l'essence duquel il est dû de ne pas

exister dans un autre être[1] » comme dans un sujet qui la supporte et la fasse exister. Tels sont l'ange et l'âme humaine. Non seulement l'Ange et l'âme de l'homme n'existent pas *in alio tanquam in subjecto*, puisqu'ils ne sont pas des accidents, mais ils existent sans être *cum alio*, ou, du moins, si l'âme existe avec le corps, elle n'en dépend pas intrinsèquement et peut exister sans lui.

Que si, de plus, cette substance peut faire par elle-même et sans le concours d'aucun autre principe substantiel *toutes* les opérations qui lui sont naturelles, elle est complète comme nature ou espèce, *completa in ratione speciei*[2]; elle est une nature entière, complète, et non point seulement la partie d'une nature. La substance angélique est complète comme nature. L'âme humaine est capable, sans le corps, de comprendre et de vouloir, car le corps ne concourt pas à ces opérations comme co-principe. En d'autres termes, l'intelligence et la volonté sont des facultés inorganiques et spirituelles, et non point liées à des organes comme les sens. L'âme seule est le principe et le sujet de ces facultés, et elle ne les exerce point par l'intermédiaire du corps, comme le prouve la nature des objets et le mode d'agir de ces facultés. Ce qui veut dire

1. *Quæst disp.*, *de Potentia*, q. VII, a. 3, ad. 4.
2. *Quæst disp.*, *de Anima*, a. 1.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S
COLLEGE
LIBRARY

que l'âme humaine est spirituelle. Il est vrai que dans l'état d'union avec le corps, notre âme dépend du corps ou mieux des sens sous le rapport de son objet naturel. Elle est sans doute spirituelle, mais elle est aussi sensitive, douée par conséquent de facultés spirituelles et de facultés sensitives. La raison humaine est donc une faculté inorganique unie à des sens, ou coexistant avec des sens : « *intellectivum in sensitivo*[1] ». De là, pour l'exercice de l'intelligence, la nécessité du concours des facultés sensitives. Le mode d'agir est conforme au mode d'exister, *modus agendi sequitur modum essendi.* Si notre intelligence agissait seule et sans la coopération des sens, son mode d'agir ne serait pas en rapport avec son mode d'être, parce qu'il ne rappellerait pas la coexistence de cette faculté avec les sens dans une seule et même âme. Mais, évidemment, les sens ne sont pas l'organe de la raison ; leur rôle se borne à lui présenter l'objet sur lequel elle doit exercer son activité dans l'état actuel d'union avec le corps : « Il est naturel à l'homme d'arriver aux choses intelligibles par les choses sensibles, parce que toutes nos connaissances ont leur commencement dans les données des sens : *Est naturale homini ut per sensibilia ad intelligibilia veniat, quia*

1. S. Th., *De Mem. et Renim.*, lect. 2.

omnis cognitio nostra a sensu initium habet[1]. »

L'âme humaine est en même temps spirituelle, sensitive et végétative. De là trois classes de facultés et d'opérations. Nous venons de le dire, les facultés et les opérations spirituelles sont subjectivement indépendantes des organes ou du corps. Il n'en est pas de même des autres facultés ; elles sont liées à des organes et le corps concourt à leurs opérations comme co-principe[2]. Les opérations sensitives et végétatives sont communes à l'âme et au corps; en d'autres termes, elles procèdent du composé humain et non de l'âme seule.

L'âme humaine est donc une substance complète comme substance, mais non comme nature ; elle n'est pas toute la nature humaine ni toute la personne; elle n'en est qu'une partie[3]. L'âme de la bête est plus imparfaite encore ; sans le corps, elle ne peut faire aucun acte, par conséquent elle ne peut pas exister, car l'opération suppose l'existence, et ce qui ne peut pas agir sans être uni à un autre principe, ne peut pas exister sans ce principe. D'où il suit que l'âme purement sensitive est incomplète, et comme nature et comme substance. Donc, si une substance ne peut faire aucune opération sans le concours

1. 1a, q. I, a. 9.
2. S. Th., *De Sensu et Sensato*, lect. 1a.
3. *Contra gentiles*, lib. IV, c. XXXV, n. 4.

d'un autre principe, elle est incomplète comme substance; si elle en peut faire quelques-unes, mais pas toutes, elle est complète comme substance et incomplète comme nature; si enfin elle peut seule et par elle-même faire toutes les opérations qui lui sont naturelles, elle est complète et comme substance et comme nature. Cette distinction, dit le savant card. Zigliara, est si nécessaire au philosophe que, faute de la bien entendre, on est exposé à toutes les méprises et à toutes les erreurs en métaphysique [1].

IV. Substance simple et substance composée. — Comme on vient de le voir, la substance exclut tout sujet qui la supporte dans l'existence, mais non toute union avec un autre principe, ou substantiel, ou accidentel. De là une autre division de la substance qu'il faut absolument connaître. La substance peut être simple en tant que substance ou composée. La simplicité étant l'exclusion de la composition, une substance simple en tant que substance est celle qui n'est pas composée de plusieurs substances incomplètes, mais qui seule, par elle-même, est une substance ou complète *in specie*, ou incomplète [2]. Tels sont, v. g.

1. *De Mente Concilii Viennensis in definiendo dogmate unionis animæ humanæ cum corpore. Romæ*, 1878.

2. *Summa philosophica, Ontol.*, lib. III, c. 1, a. 2, v.

l'âme de la bête, l'âme humaine, l'Ange, Dieu. Au contraire, la substance composée en tant que substance est celle qui est formée de plusieurs substances incomplètes, v. g. l'homme, l'animal, etc. La substance composée résulte donc de l'union de plusieurs substances. Mais ici il est nécessaire de bien s'entendre sur la nature de l'union substantielle, si l'on ne veut pas s'exposer à tomber dans de graves erreurs.

V. Union substantielle et union accidentelle. — Il y a deux espèces d'union : l'une purement accidentelle, *per accidens*, et l'autre substantielle, *per se*. Si les réalités unies ensemble sont : l'une substance et l'autre accident, l'union n'est qu'accidentelle. « *Ex accidente et subjecto non fit unum per se, sed unum per accidens* [1]. » Ainsi, v. g. l'union de l'âme humaine et de la vertu est une union accidentelle. Il y a encore union purement accidentelle quand les éléments unis sont des substances, mais dont l'une n'est pas le principe spécifique de l'autre ou ne la fait pas participer à son existence [2]. Les substances ainsi jointes ensemble ont chacune leur existence propre et forment séparément des principes distincts et complets d'opération. Evidemment, des pierres assemblées en un tas, les membres

1. *De Ente et Essentia*, c. vii.

2. *Cfr*. Zigliara, *De Mente Conc. Vien.* Ia p., c. iv.

d'une même famille, les sujets d'un état ne constituent pas une unité substantielle, c'est-à-dire un être *un* substantiellement.

Quand l'union n'est qu'accidentelle, l'assemblage des êtres réunis ne forme pas une nouvelle essence, et leur séparation n'en détruit aucune. Si les parties ou les éléments qui concourent à composer un tout accidentel sont des substances, on appelle ce tout agrégat [1]. On n'a pas, dans ce cas, une seule substance, mais une *collection* de substances. Que ces substances soient de même nature ou de nature différente ; qu'elles soient rangées dans un ordre symétrique ou non ; qu'elles soient à distance les unes des autres ou qu'elles se touchent, peu importe. Ce qui constitue essentiellement l'agrégat, c'est la distinction actuelle, la séparation et l'individualité propre de chacune des substances qui le forment. L'unité est l'indivision de l'être, et si cet être est sujet à des accidents, il n'est qu'*un* sujet de ces accidents et qu'*un* principe des opérations qu'il produit. Or, dans l'agrégat, il y a évidemment division réelle et multiplicité de sujets et de principes d'opérations. « Une chose se forme de plusieurs, dit saint Thomas : 1° à raison de l'ordre seulement : ainsi, d'un nombre de maisons on fait une ville, et d'un nombre de soldats, une

1. *Cfr.* Cornoldi, *Institutiones philosophicæ speculativæ*, p. 138. Bononiæ, 1878.

armée. 2° Par l'ordre et la composition : par exemple, on construit une maison en assemblant les parties de cette maison par le contact et par la liaison. Mais ces deux manières ne suffisent pas pour constituer une seule nature de plusieurs éléments. Donc les choses dont la forme est l'ordre ou la composition, ne sont pas choses naturelles, c'est-à-dire formant une seule nature, de telle sorte qu'on puisse appeler leur unité une unité de nature : *Fit unum ex multis, uno quidem modo secundum ordinem tantum, sicut ex multis domibus fit civitas, et ex multis militibus fit exercitur. Alio modo, ordine et compositione, sicut ex partibus domus conjunctis et per contactum et per colligationem domus fit. Sed hi duo modi non competunt ad constitutionem unius naturæ ex pluribus. Ea igitur quorum forma est ordo vel compositio, non sunt res naturales, ut sic eorum unitas possit dici unitas naturæ*[1]. »

Toute union de plusieurs substances n'est donc pas une union substantielle. Pour que l'union soit substantielle, il faut sans doute que les réalités unies soient des substances ou des principes substantiels, mais cela ne suffit pas. Les maisons qui forment une ville, les soldats d'une armée sont des substances, et cependant le tout qui en résulte n'est qu'un tout accidentel. « Le mot substance, dit saint

1. *Contra Gentiles*, lib. IV, c. xxxv, n° 3.

Thomas après Aristote, se prend en deux sens : 1° pour l'essence ou la nature ; 2° pour le suppôt ou l'hypostase. Il suffit donc, pour que l'union ne soit pas accidentelle, qu'elle soit personnelle, quoique non naturelle : *Substantia dupliciter dicitur : uno modo, pro essentia sive natura, alio modo, pro supposito sive hypostasi ; unde sufficit ad hoc quod non sit unio accidentalis, quod sit facta unio secundum hypostasim, licet non sit facta unio secundum naturam* [1]. »

Par conséquent, des substances peuvent être unies *substantiellement* de deux manières. Si ces substances ne forment qu'un suppôt ou qu'une personne, leur union est substantielle. Ainsi, en Notre Seigneur Jésus-Christ, la nature divine et la nature humaine sont unies en l'unité de personne : l'union est substantielle. Cette unité suppose des substances complètes *in specie* subsistant en vertu de la même subsistance, ayant une seule et même existence ; on la reconnaît à l'unité de principe d'attribution de toutes les opérations que produit la personne ainsi constituée. En Notre-Seigneur, il y a deux classes d'opérations : les opérations divines et les opérations humaines ; mais toutes ces opérations sont attribuées à une seule et même personne, qui est la personne du Fils unique de Dieu.

1. IIIa q. II, a. 6, ad 3.

Il y a encore union substantielle lorsque les substances unies ne font qu'une seule nature, comme v. g. dans l'homme [1]. Cette union s'appelle naturelle ou essentielle. Il est de foi qu'en Jésus-Christ l'union de la nature divine et de la nature humaine et l'union de l'âme et du corps sont toutes les deux substantielles. Or, l'une est personnelle seulement, et l'autre naturelle. Pour qu'il y ait union essentielle, deux conditions sont requises : 1° que les substances unies soient incomplètes, au moins *in specie* ; 2° que l'une d'elles informe l'autre et lui communique son être spécifique et le principe de ses opérations. En d'autres termes, il faut que ces substances, dont le nombre ne peut pas dépasser deux, soient unies comme *matière* et *forme*, comme nous l'expliquerons plus loin. C'est l'union de l'âme et du corps dans l'homme, et, d'une manière générale, des principes qui constituent tous les composés naturels.

VI. Le Continu. — De ce que nous venons de dire, il résulte que la notion du continu diffère essentiellement de celle de l'agrégat ou de la quantité discontinue. Dans l'agrégat, les parties sont séparées de fait et chacune d'elles jouit de son individualité propre ; leurs limites sont réellement distinctes et la fin de l'une ne se confond pas avec le commencement de

1. IIIa q., II, a. I, ad 2.

l'autre. Dans le continu, au contraire, les parties du tout ne sont pas limitées par des limites propres à chacune de ces parties. « Il y a continuité, dit saint Thomas, lorsque les extrêmes sont identiques : *Continua sunt quorum ultima sunt unum*[1]. » La distinction des parties n'est pas complète, et l'on ne saurait les compter, parce qu'il n'y a pas un point où l'une finisse et un point distinct où l'autre commence[2]. Elles ne pourraient être comptées qu'autant qu'elles seraient séparées et enfermées dans les limites propres à chacune d'elles. Mais alors on n'aurait plus le continu ; on aurait le contigu ou l'agrégat. Cette notion du continu est très importante, soit pour comprendre l'unité des composés naturels, soit surtout pour expliquer la vie dans les substances composées. L'unité de tous les composés naturels, homme, animal, etc., est essentielle et non point seulement accidentelle. Avec l'agrégat, de quelque nom qu'on appelle les parties unies, il n'y a pas d'unité essentielle et la vie est impossible, parce que l'unité est l'indivision de l'être. Là où il y a division réelle, il y a multiplicité d'êtres et non pas un seul être. D'autre part, il n'est pas possible qu'un même principe vital informe des substances séparées.

1. *In* lib. IV, *Physic.*, lect. 1a.
2. *Cfr.* Liberatore, *Institutiones philosophiæ. Cosmologia*, 1a p., c. II, a. 1.

CHAPITRE IV.

De la diversité spécifique des corps.

I. Premier fait à expliquer : la diversité spécifique des corps. — II. Opinion des Atomistes et des Dynamistes anciens et modernes. — III. Doctrine des Scolastiques. — Preuve de cette doctrine.

I. Diversité spécifique des corps. — Nous avons dit que pour arriver à déterminer sûrement les principes constitutifs de la nature des corps, il faut partir des faits. Procéder autrement serait bâtir des théories en l'air et qui n'auraient de scientifique que le nom. Or, le premier fait qui s'impose à nous est la diversité spécifique des corps.

Que les corps ne soient pas tous de même nature, c'est une vérité de sens commun dont personne ne peut douter. Non seulement les corps inorganiques diffèrent des corps vivants, mais ils diffèrent encore entre eux. L'or n'est pas de même nature que le fer, l'hydrogène, de même nature que l'oxygène, etc. Les termes *différence* et *diversité* se prennent souvent l'un pour l'autre ; cependant ils sont loin d'être synonymes. Pour que deux êtres diffèrent, il suffit qu'ils soient distincts et que l'un d'eux possède quelque qualité accidentelle qui manque à l'autre. Ainsi, chaque homme diffère de

son semblable. La diversité va plus loin ; elle atteint la nature même ou l'essence des êtres, de telle sorte que la même définition essentielle ne peut embrasser des êtres divers. La définition proprement dite étant l'expression de la nature de la chose qu'on définit, évidemment des natures diverses exigent des définitions différentes.

II. Opinion des Atomistes et des Dynamistes. — Mais les corps sont-ils vraiment de nature différente, et y a-t-il entre eux diversité essentielle ? Tous les philosophes admettent, au moins nominalement, cette diversité, mais ils ne l'entendent pas tous de la même manière. Les anciens philosophes de l'école atomiste et plusieurs parmi les modernes qui suivent la même école et parmi les Dynamistes expliquent cette diversité par la différence de nombre, de position et de mouvements des mêmes éléments qu'ils appellent atomes ou monades. Manifestement, cette explication est insuffisante, et l'on ne saurait l'admettre sans attaquer le principe de causalité, qui est le fondement de toutes les sciences expérimentales. La variété dans le nombre, la figure, la position, le mouvement, n'est qu'accidentelle, incapable par conséquent de diversifier les natures ou les essences des corps. Que l'on varie de toutes les manières possibles quelques petits

cailloux, jamais on n'obtiendra de l'or ou du fer, à plus forte raison une plante. A tout effet il faut une cause proportionnée, et si l'on admet une fois un effet sans une cause capable de l'expliquer, il en sera bientôt fait de toutes les sciences naturelles. Il n'y aura pas d'arrêt possible et légitime dans la voie de l'erreur, parce qu'on ne pourra s'arrêter qu'en se contredisant, et que la contradiction n'a jamais barré le passage à aucune erreur. S'il peut se produire un effet sans cause proportionnée, pourquoi pas deux, trois, etc. ? Pourquoi pas tous ? Mais nous reviendrons sur ce point, lorsque nous réfuterons plus loin l'Atomisme et le Dynamisme.

III. Doctrine des Scolastiques. — D'après Aristote, tous les Scolastiques et le plus grand nombre des philosophes modernes, ainsi que beaucoup de physiciens et de chimistes éminents, il y a une différence essentielle entre les corps inorganiques, et les éléments qui les constituent ne sont pas complètement identiques. Cette doctrine est absolument certaine, et, pour la révoquer en doute, il faut vraiment faire violence au plus vulgaire bon sens. Et en effet, n'est-il pas évident et admis par tout le monde que les corps naturels sont doués de propriétés diverses et qu'ils ne produisent pas tous les mêmes effets ? Quelle différence entre les propriétés et les opérations du fer, de l'oxy-

gène, du soufre, etc. ! Mais des propriétés et des phénomènes divers accusent des natures diverses. Nous ne connaissons pas intuitivement les essences des choses ; nous ne pouvons y arriver qu'à l'aide du raisonnement, en nous appuyant sur les effets et les propriétés manifestés par l'expérience[1]. Impossible de contester la légitimité de ce procédé, qui n'est que l'application du principe de causalité. Ce n'est pas autrement que nous distinguons les corps les uns des autres, les corps vivants de ceux qui ne le sont pas, et que la philosophie prouve la simplicité et la spiritualité de l'âme humaine. L'existence de l'effet prouve l'existence de sa cause, et ses perfections manifestent, plus ou moins complètement, les perfections de cette cause. D'ailleurs, si la nature intime de tous les corps inanimés est la même, quelle est, je le demande, la raison de cette merveilleuse variété de propriétés et de phénomènes que nous admirons dans le monde ? Dira-t-on que la substance matérielle l'exige ainsi ? Mais la même substance ne peut pas exiger des propriétés différentes. Aura-t-on recours à la volonté de Dieu pour rendre raison de cette diversité ? Il n'est pas philosophique de chercher dans la volonté de Dieu l'explication de l'essence des choses, parce que les essences ne dépendent pas de sa libre volonté. Dieu est la

1. *Contra Gentiles*, lib. III, c. LXIX, n° 7.

cause première de tous les êtres contingents, il n'est pas leur nature, et il a mis dans cette nature le principe intrinsèque et immédiat des phénomènes qu'ils produisent. D'autre part, s'il en était autrement, il nous serait impossible d'arriver à connaître les principes essentiels des corps, puisqu'il n'y aurait pas de relation entre leurs propriétés et leur nature. Inutile d'insister sur un point de doctrine qui est fondé sur les premières données de la raison [1].

Concluons avec l'illustre P. Cornoldi : « Lorsque des substances matérielles, placées dans les mêmes circonstances et agissant par la *nécessité de leur nature*, produisent des effets divers ; ou que les unes, toujours dans les mêmes conditions, produisent des effets plus parfaits et que d'autres ne produisent jamais, incontestablement ces substances sont d'espèces différentes, c'est-à-dire n'ont pas la même essence. Or, il en est ainsi dans la nature. Donc, la constitution intime de tous les corps n'est pas la même [2]. » Il suit de là que les corps ont en eux-mêmes un principe d'activité différent, et que le principe spécifique qui les constitue ce qu'ils sont varie pour chaque espèce. Nous le répétons : la diversité substantielle des corps est une vérité de sens

1. *Contra Gentiles*, lib. III, c. LXIX, n° 7.
2. *Instit. phil. specul.*, p. 130.

commun, et toute théorie qui nie ce fait est par là même fausse. Impossible de déterminer les véritables principes constitutifs des composés naturels si l'on perd de vue ce principe. Au reste, les vérités les plus fondamentales de la philosophie ne sont pas autre chose que les premiers principes du sens commun analysés, précisés et élevés à la dignité de démonstrations scientifiques. Que d'erreurs on aurait évitées dans les différentes branches des connaissances humaines, si l'on n'avait jamais oublié cette vérité élémentaire!

CHAPITRE V.

Des changements substantiels des corps.

I. Autre fait à expliquer : les changements substantiels des corps. — Notion du changement ; — ses éléments ; — ses espèces. — II. Réalité de changements substantiels dans la nature. — Explication de ce fait d'après les Atomistes et les Dynamistes ; — d'après les Scolastiques.

I. Changements substantiels des corps. — Les corps naturels sont donc de nature différente, et leur constitution substantielle n'est pas la même. Mais il y a plus; l'observateur se trouve en présence d'un autre fait non moins évident, qu'il faut aussi expliquer. Dans la nature, les corps ne demeurent pas toujours dans le même état : au contraire, ils subissent des changements continuels, et qui atteignent quelquefois leur substance elle-même. Pour entretenir sa vie, l'homme a besoin d'aliments; il les emprunte à tous les règnes de la nature; mais qui peut douter que ces aliments ne changent substantiellement quand ils deviennent chair humaine et qu'ils cessent d'être ce qu'ils étaient pour faire partie de notre personne? Il en est de même pour les éléments que la plante et l'animal s'assimilent et qu'ils transforment en leur propre substance. Encore

ici, le philosophe doit partir des données du sens commun, qui ne sauraient être erronées, et en chercher la raison scientifique, sous peine de ne rien édifier qui soit vraiment solide et conforme à l'expérience et à la raison.

Mais avant tout, qu'est-ce que le changement, et quelles conditions suppose-t-il ? Le terme de changement, *mutatio*, *motus*, a un sens très étendu. On entend généralement par changement le passage d'un être d'un état quelconque à un autre état ou manière d'être. Par exemple, lorsque l'homme, d'ignorant qu'il était, devient savant, que le bois, par la combustion, passe à l'état de cendre, il y a changement. La mutation, de quelque nature qu'elle soit, suppose évidemment trois choses : 1° un état ou mode d'être qui est abandonné, et que la philosophie appelle *terminum a quo ;* 2° un nouvel état ou mode d'être qui succède au premier, et qu'on nomme *terminum ad quem ;* 3° un sujet, une réalité qui passe du premier mode d'être au second. Ces modes d'être ne sont pas nécessairement des perfections, ni même toujours quelque chose de positif. Lorsqu'un homme qui possédait la science ou toute autre qualité, vient à la perdre, il change sans rien acquérir qui le rende meilleur. L'être qui change est donc contingent, composé, fini et imparfait ; il peut cesser d'être ce qu'il est, perdre quelque chose de ce qu'il possède,

acquérir des propriétés qu'il n'avait pas ; par conséquent, il n'a pas toutes les perfections. Dieu, l'être infini et nécessaire, ne peut rien acquérir ni rien perdre ; il est absolument immuable.

Comme l'être se divise adéquatement en substance et en accident, les modes d'être se divisent aussi en mode d'être substantiel et mode d'être accidentel. Être homme, animal ou plante sont des modes d'être substantiels : être saint ou vicieux, grand ou petit, sont des modes d'être accidentels. L'être substantiel est appelé par saint Thomas être premier, fondamental, essentiel, *esse hoc*, qui fait qu'une chose est ce qu'elle est, c'est-à-dire de telle ou telle espèce, homme ou plante. L'être accidentel, au contraire, n'est qu'un être secondaire, postérieur, surajouté, qui ne fait pas qu'une chose est de telle ou telle espèce, mais simplement qu'elle a telle ou telle qualité, v. g. qu'un homme est saint ou savant, qu'un animal est fort ou faible.

Le changement accidentel est le passage d'un accident à un autre accident. Avant de changer, le sujet ou l'être qui subit ce changement est affecté de tel accident déterminé ; après le changement, cet accident a disparu et fait place à un autre accident, comme v. g. lorsqu'un homme devient savant, d'ignorant qu'il était. Donc, quand il y a mutation pure-

ment accidentelle, le sujet qui change reste substantiellement le même ; il ne devient pas autre qu'il était mais autrement, *non aliud sed tantum aliter*. Un ignorant qui est devenu savant, ne cesse pas d'être un homme, il a toujours la même nature et il appartient à la même espèce. Or, que les corps éprouvent des changements accidentels, changements de volume, de qualités, de place, c'est une chose évidente et que personne n'a songé à nier. L'homme, l'animal, la plante, le corps brut ne sont jamais bien longtemps dans le même état. Point de difficulté sur ce point.

Le changement substantiel atteint les êtres d'une manière bien plus intime, car il est le passage d'un être d'une espèce à une autre espèce différente, *ab esse substantiali ad aliud esse substantiale*. Quand il y a changement substantiel, *in termino a quo*, avant le changement, le sujet ou l'être qui change est de telle espèce déterminée, mais capable de passer à une autre espèce, en cessant d'appartenir à la première ; *in termino ad quem*, après le changement, ce même corps est devenu corps d'une autre espèce ; ce n'est plus le même ; non seulement il est autrement qu'il était, mais il est autre, *non tantum aliter, sed aliud*. Un homme prend de la nourriture, il mange du pain, des fruits, boit du vin et de l'eau ; ces aliments sont des corps d'espèces déterminées ; tout à l'heure,

ils seront devenus, en partie du moins, sang humain, chair humaine, os, etc., qui sont, de l'aveu de tout le monde, des corps de nature différente. Il y a donc eu passage d'un sujet ou d'une réalité d'une espèce à une autre espèce diverse, c'est-à-dire changement substantiel [1].

II. Réalité des changements substantiels dans les corps. — Or, il n'est pas douteux qu'il s'opère dans la nature des changements qui atteignent la substance même des corps, soit organiques, soit inorganiques. En effet, l'essence d'un être est le fondement et le principe des opérations qu'il produit : *agere procedit ab esse,* l'opération est le fruit de l'être, et l'on connaît chaque être par ses actes. Donc, quand une substance corporelle, placée dans les mêmes circonstances, cesse de produire les opérations ou les phénomènes qu'elle produisait, et qu'elle en produit d'autres entièrement différents, à plus forte raison lorsqu'elle en produit qui sont opposés aux premiers, manifestement il est intervenu dans cette substance une mutation essentielle, et le principe qui constituait cette substance *in specie ejus* a fait place à un autre principe substantiel. L'hydrogène et l'oxygène, chimiquement combinés en des proportions connues, forment l'eau. Mais les

1. 1a q., XLV, a. 2, ad. 2.

propriétés de l'eau sont-elles les propriétés des deux corps simples qui concourent à la former? Point du tout, et rien ne révèle leur présence actuelle, avec leur nature propre, dans ce nouveau corps. Qu'y a-t-il de commun entre les propriétés du nitrogène et du carbone et celles de la chair humaine? Si donc la substance des corps est le principe premier et intrinsèque de leurs propriétés, partout où ces propriétés disparaissent pour faire place à d'autres propriétés, à des propriétés et des opérations entièrement diverses, il y a par là même changement radical et substantiel.

Un grand nombre de savants modernes, à la suite des Atomistes de l'antiquité, prétendent trouver une raison suffisante de ces changements de propriétés et de phénomènes dans les variations de nombre, de position, de forme et de mouvement d'atomes de même nature ou dans l'union d'atomes de nature différente. Les monadistes expliquent ce fait de la même manière, sauf que pour ces philosophes et ceux qui suivent leurs rêveries, les premiers éléments des corps sont des êtres simples et inétendus qu'ils appellent monades. Mais il est évident que ces différences sont purement accidentelles et qu'elles ne sauraient expliquer les mutations si profondes et si complètes que l'expérience atteste dans les composés chimiques. Si les atomes qui

sont supposés former les corps mixtes sont d'espèces diverses, les composés qui en résultent devraient donc différer selon qu'ils seraient constitués de tels ou tels atomes. Ainsi, le sang de l'homme variera de nature avec les aliments qu'il s'assimile, et il ne sera pas de même espèce selon qu'il se nourrit de corps inorganiques, de plantes ou de la chair des animaux. Qui pourrait admettre une pareille conséquence ! D'autre part, personne ne peut le nier, il y a une connexion naturelle entre la substance des corps et leurs propriétés ; par conséquent, lorsque les propriétés et les opérations ont changé radicalement, c'est une preuve évidente que la nature d'où elles émanaient n'est plus substantiellement la même. Les corps simples ne diffèrent pas plus les uns des autres que les composés chimiques ou corps mixtes qu'ils servent à former. L'oxygène n'est point l'hydrogène, comme le prouve la diversité de leurs propriétés. Mais en quoi les propriétés de l'eau ressemblent-elles à celles de ces deux corps ? Donc, de même que les corps simples sont constitués chacun en leur espèce par un principe substantiel divers, les corps mixtes sont ce qu'ils sont et possèdent les propriétés dont ils sont doués, en vertu d'un principe spécifique et substantiel produit par le fait de la combinaison chimique. D'ailleurs, si le composé

chimique ne diffère pas substantiellement des corps élémentaires qui entrent dans sa formation, en quoi ce composé se distingue-t-il de l'agrégat constitué par l'assemblage des mêmes corps simples? On répondra que les atomes ou les monades sont en nombre différent; qu'ils n'occupent pas les mêmes positions; que leur mouvement a varié. Y a-t-il là des causes proportionnées aux effets que l'on prétend expliquer? Nous n'hésitons pas à dire : évidemment non. Qui a jamais vu des fragments de bois, des débris de fer ou de tout autre corps acquérir, par le seul fait de changer de position, des propriétés entièrement différentes de celles qu'ils possédaient? Encore une fois, à tout effet il faut une cause proportionnée, c'est-à-dire capable de le produire et de l'expliquer. Tout système prétendu scientifique qui lèse ce principe en quelque manière, est par là même condamné. Seule, la doctrine scolastique assigne aux propriétés et aux phènomènes des composés chimiques une raison pleinement suffisante. Cette raison est dans la production d'un nouveau principe spécifique et substantiel que nous appellerons plus tard forme substantielle. Les anciens, à l'exception des Atomistes et des Dynamistes, tous les docteurs du moyen âge, les plus illustres philosophes modernes, et avec eux des physiciens et des chimistes éminents

expliquent ainsi les changements substantiels des corps, et l'on n'a pas encore réussi à prouver que cette explication n'est pas la plus simple, la plus complète et en même temps la plus conforme à l'expérience et à la raison.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

CHAPITRE VI.

De l'Atomisme.

I. Systèmes divers inventés pour expliquer la nature des corps. — II. L'Atomisme et ses espèces. — III. Examen de ce système : l'appui de l'expérience lui manque ; — la raison le condamne ; — conséquences auxquelles il conduit. — IV. Objection tirée de la porosité des corps.

I. Systèmes divers inventés pour expliquer la nature des corps. — Les notions que nous venons de donner étaient nécessaires pour l'intelligence de la question qui fait l'objet de cette étude. Nous pouvons maintenant aborder les différentes solutions données à ce problème par les philosophes anciens et modernes. Comme nous l'avons déjà insinué, ces solutions, dégagées des différences accidentelles, se ramènent communément à trois : l'Atomisme, le Dynamisme et la Théorie de la Matière et de la Forme. Car, ou les corps se composent de corpuscules de même espèce ou d'espèce différente agglomérés de diverses manières ; ou ils sont formés de forces immatérielles, c'est-à-dire d'éléments simples et actifs ; ou bien ils sont constitués de deux principes essentiellement divers et unis de manière à faire une seule essence ou une seule nature. Le premier système

s'appelle l'Atomisme ; le second, le Dynamisme; le troisième, le système scolastique ou le système de la Matière et de la Forme. Ces systèmes, qui comptent aujourd'hui de nombreux adhérents, ne sont point nouveaux, car tous se sont produits dans l'antiquité. Leucippe, Démocrite, Epicure et Lucrèce sont les principaux tenants de l'Atomisme dans les temps anciens ; depuis la renaissance il a été rétabli sous diverses formes par Bacon, Gassendi, Descartes, Malebranche et Newton. Le Dynamisme doit son origine à Pythagore ; dans les temps modernes, il a été reproduit par Leibnitz, le jésuite Boscovich et Kant. La théorie de la Matière et de la Forme vient de Platon et d'Aristote, les deux plus grands philosophes de la Grèce ; dans les siècles chrétiens, elle a été soutenue principalement par saint Augustin et saint Thomas et, en général, par tous les philosophes du moyen âge. Nous examinerons d'abord brièvement l'Atomisme et le Dynamisme ; ensuite nous essayerons de démontrer la vérité du système de la Matière et de la Forme, appelé ordinairement le système scolastique.

II. L'Atomisme et ses espèces. — Et d'abord l'Atomisme. Il serait trop long et fastidieux d'exposer ce système dans tous ses détails ; nous nous bornerons aux points principaux.

D'après les Atomistes, les corps sont formés

par les divers groupements de corpuscules très petits appelés atomes. Mais les partisans de cette théorie ne sont pas tous d'accord sur la nature des atomes et les propriétés dont ils seraient doués. Aussi l'Atomisme a revêtu trois formes distinctes, du moins sous beaucoup de rapports : l'Atomisme mécanique ou l'Atomisme pur, l'Atomisme chimique et l'Atomisme dynamique.

L'Atomisme mécanique peut se ramener aux points suivants : 1° L'essence des corps consiste dans un amas d'êtres matériels, disposés de différentes manières. 2° Ces êtres matériels, appelés atomes, échappent complètement à la perception des sens à cause de leur extrême petitesse ; ils sont insécables [1], quoique étendus, incorruptibles, distincts et séparés les uns des autres. 3° Les atomes réunis forment les molécules qui constituent les corps ; ils sont tous de même nature et ne diffèrent les uns des autres que par la figure, la grandeur, la position, le mouvement, etc. 4° Complètement inertes, les atomes ne sont doués que de la force de résister au mouvement qui leur est imprimé ; toute action se réduit au choc et à la répulsion des atomes et à la transformation de leurs mouvements, lesquels mouvements ne leur sont pas essentiels, mais viennent de Dieu. 5° D'après les anciens, les atomes sont

1. Descartes admet la divisibilité de l'atome.

improduits, éternels, et ils ont formé les différentes substances matérielles en se rencontrant et en se groupant par l'effet du hasard ; erreurs rejetées par les atomistes modernes. 6° La variété des corps, leurs transformations et leurs propriétés ne sont ni essentielles ni même réelles ; elles ne proviennent que de la différence de nombre, de figure, de grandeur, de position et surtout de mouvement des atomes qui sont spécifiquement identiques ; ces différences et ces propriétés ne sont pas autre chose que les effets produits sur nos sens par une seule et même substance selon que les atomes de cette substance sont groupés de telle ou telle manière et agités de tel mouvement plutôt que de tel autre[1]. 7° Les intervalles supposés entre les atomes de la matière pondérable ne sont pas entièrement vides ; mais ils sont remplis par une matière extrêmement déliée et impondérable, appelée éther. Cette matière impondérable est comme une immense atmosphère, dans laquelle sont plongés tous les corps et qui les pénètre dans leurs profondeurs les plus intimes. 8° Tous les phénomènes de gravitation et d'attraction universelle, d'affinité chimique, de cohésion, de lumière, de chaleur, d'électricité, de magnétisme, en un mot tous les phénomènes de la nature sont dus aux vibrations des atomes de la matière pondéra-

1. Descartes n'admettait pas le vide entre les atomes.

ble et de la matière impondérable. Donc point de diversité essentielle entre les corps ; pas de propriétés qui leur soient inhérentes et propres à chaque espèce. Identité des atomes, force de résistance, mouvement passif imprimé par Dieu, c'est tout l'Atomisme mécanique.

L'Atomisme chimique ne diffère pas substantiellement de l'Atomisme mécanique, car il suppose aussi que la nature des corps est formée d'atomes séparés les uns des autres et diversement groupés. Ce qui distingue ces deux formes de l'Atomisme, c'est que les partisans de l'Atomisme chimique admettent des différences essentielles entre les atomes. Les atomes de même nature réunis par la force de cohésion forment les molécules *intégrantes* ou *homogènes* dont les divers assemblages composent les corps simples. Les molécules *constitutives* ou *hétérogènes*, c'est-à-dire provenant du groupement d'atomes de différentes espèces, constituent les corps mixtes ou composés. Dans les corps simples, il n'y a que des molécules intégrantes, tandis que dans les corps mixtes on trouve en même temps les deux espèces de molécules, et la diversité des substances matérielles résulte de la nature différente des atomes qui les composent. En formant les corps mixtes, les corps simples ne changent pas substantiellement ; ils gardent leur propre nature spécifique. Il est vrai que le corps composé n'a pas

les propriétés des composants, qu'il en a même d'entièrement opposées. Mais cette différence ne vient pas de la production d'un nouveau principe spécifique ; les éléments, en s'unissant, sont restés ce qu'ils étaient ; ils ont seulement combiné leurs mouvements, et les propriétés du nouveau corps, que le commun des mortels a la naïveté de croire réelles, ne sont que la résultante des vibrations des atomes. Tel est en substance l'Atomisme chimique, qui compte aujourd'hui beaucoup de partisans parmi les physiciens et les chimistes et quelques-uns même parmi les philosophes, v. g. le P. Tongiorgi, S. J.

Outre des réalités étendues de nature différente, l'Atomisme dynamique admet des forces ou propriétés inhérentes à ces réalités et distinctes du mouvement. Ces forces se manifestent surtout par la résistance. Cette forme de l'Atomisme, enseignée d'abord par Newton, a été reprise de nos jours par Henri Martin [1]. L'Atomisme dynamique se rapproche beaucoup du système de la Matière et de la Forme.

III. Examen de l'Atomisme. — Voilà, en quelques mots, une notion exacte et suffisante, croyons-nous, de l'Atomisme et de ses différentes espèces. Mais que faut-il penser de ce système ? Est-il *le dernier mot de la science*

1. Philosophie spiritualiste de la nature, T. Ier, 2e p., c. I, 10, 14.

sur la constitution substantielle des corps? — Non certainement. Même dégagé des erreurs grossières de ses premiers fauteurs, l'Atomisme n'est pas soutenable comme *explication philosophique* de la nature des substances matérielles. On ne peut le défendre ni comme thèse ni comme hypothèse. Une thèse est une doctrine vraie, démontrée, par conséquent incontestable : la vérité de l'Atomisme n'est point démontrée. Une hypothèse est une proposition probable, qui peut être fausse, mais aussi qui peut être vraie : l'Atomisme, comme théorie philosophique, est certainement faux. Venons aux preuves.

Comme nous l'avons dit, l'Atomisme a été professé dans l'antiquité par Leucippe, Démocrite, Epicure et Lucrèce, pour ne nommer que les principaux tenants de cette doctrine. Victorieusement combattu par les Pères de l'Église, entre autres par saint Justin, saint Clément de Rome, saint Augustin, saint Irénée, saint Denys d'Alexandrie, il gisait dans un oubli mérité lorsque, il y a bientôt trois siècles, il fut ressuscité en France par Gassendi et Descartes. Ce dernier l'expose longuement dans son livre *De principiis philosophiæ*, accumulant hypothèses sur hypothèses, qu'il donne d'abord comme douteuses et même *fausses*, et auxquelles il finit par croire lui-même. Malebranche et Newton embrassèrent aussi

l'Atomisme. Nous pensons que c'est peu comme autorités philosophiques, surtout si on les compare aux défenseurs de la théorie de la Matière et de la Forme. On dira peut-être que si l'Atomisme n'a pas le suffrage des métaphysiciens proprement dits, il a celui des physiciens et des chimistes, et que cela suffit. Nous répondons que des physiciens et des chimistes de grand renom n'admettent point ce système comme dernière explication de la nature des corps. De plus, les physiciens et les chimistes ne sont pas des juges compétents en cette matière entièrement philosophique. Dans la science, l'autorité des savants n'a d'autre valeur que celle des raisons sur lesquelles ils s'appuient. « Le raisonnement, dit saint Thomas, qui est fondé que sur le témoignage des hommes a peu de valeur : *Locus ab auctoritate quæ fundatur super revelatione humana* (*seu declaratione et testimonio hominum*) *est infirmissimus*[1] » Que les savants dont nous parlons étudient les phénomènes de la nature ; qu'ils remontent aux lois qui régissent ces phénomènes ; qu'ils déterminent les corps simples qui entrent dans les combinaisons chimiques et en quelles proportions se font ces combinaisons, ils sont dans leur rôle, et la philosophie admet d'avance *tout ce qu'ils prouveront*. Mais s'ils prétendent donner comme premiers

1. 1ª q. 1, a. 8. ad. 2.

principes constitutifs de l'essence des corps, les éléments auxquels ils s'arrêtent nécessairement dans leurs recherches, c'est-à-dire des corps, ils dépassent les limites de leur champ d'études, et loin de résoudre la question qui nous occupe, ils ne l'abordent pas même.

Nous avons dit plus haut qu'on ne doit pas bâtir des théories *a priori*, mais partir de l'expérience et remonter aux dernières raisons des choses par voie de raisonnement. Toute science véritable est à cette condition, toutes les fois, bien entendu, que l'expérience est possible. Hé bien, l'Atomisme est-il fondé sur les données de l'expérience? Ceux qui le soutiennent, et dont la plupart ne cessent de reprocher aux grands Docteurs du moyen âge d'avoir fait bon marché de l'observation des faits, s'appuient-ils sur l'expérience? Mais qui donc a jamais vu les atomes? Qui a constaté les interstices qui les séparent? Qui a remarqué les mouvements si divers, mouvements rectilignes, circulaires qui les agitent, et qui ont la vertu vraiment merveilleuse de produire tant de phénomènes dans la nature? Qui pourrait dire que la matière est substantiellement la même dans tous les corps? L'expérience prouve-t-elle que les corps simples demeurent intacts dans les composés chimiques? Enfin, quel est le point de doctrine propre à ce système vraiment basé sur l'expérience? « Combien il eût

été plus raisonnable, disait Lactance aux Atomistes de l'antiquité, de garder le silence que de faire de votre langue un usage aussi misérable et aussi inutile : *Quanto melius fuerat tacere, quam in usus tam miserabiles, tam inanes, habere linguam* [1] ? »

L'Atomisme n'est pas plus conforme à la raison. L'essence des corps, d'après ce système, consiste dans une réalité étendue ; ou dans l'étendue, selon Descartes qui confond ainsi le corps mathématique, c'est-à-dire les dimensions des corps considérés d'une manière abstraite, avec le corps physique et réel, tel qu'il existe dans la nature. Or, l'étendue n'est pas de l'essence des corps, elle n'en est qu'une propriété naturelle, propriété que Dieu, par sa toute-puissance, peut séparer du corps physique. « Outre l'étendue, disait avec raison Leibnitz, il faut voir un sujet qui soit étendu, c'est-à-dire une substance à laquelle il appartienne d'être répétée ou continuée ; car l'étendue ne signifie qu'une répétition ou continuité de ce qui est répandu, une pluralité, continuité et coexistence de parties, et par conséquent elle ne suffit point pour expliquer la nature même de la substance répandue ou répétée, dont la notion est antérieure à celle de la répétition [2]. » L'essence n'a point de dimensions ; elle est une et indivisible, tout entière dans tout le

1. *De ira Dei*, c. x. — 2. Lettre à M. Foucher.

corps et tout entière dans chaque partie du corps ; elle ne peut être ni augmentée ni diminuée ; tandis que l'étendue a des dimensions déterminées, peut être divisée et n'existe point tout entière dans chaque partie du corps étendu[1]. Donc, l'étendue locale, bien loin de constituer la nature des corps, n'en est pas même une propriété essentielle.

Dans tout corps naturel, les parties ne sont pas séparées *actu* et complètement distinctes les unes des autres; elles forment un tout continu et non point seulement un agrégat d'éléments jouissant chacun de son individualité propre, quoique contigus ; en un mot, les corps sont doués de l'unité proprement dite[2]. Les corps vivants jouissent de cette unité de continuité qui en fait un tout sans parties séparées de fait, et la plupart des Atomistes sont forcés d'en convenir. Mais pourquoi les corps inorganiques en seraient-ils privés ? Dira-t-on que c'est parce qu'ils ne vivent pas ? La raison n'est pas sérieuse ; car il s'agit des corps considérés comme corps et non comme substances de telle ou telle espèce, comme corps vivants ou privés de vie. Si les parties des corps inorganiques, atomes ou molécules, peu importe, sont distinctes les unes des autres et réellement séparées, de deux choses l'une : ou

1. Vallet, *Inst. phil. Cosmolog.*, 2a p. c. I, a, § 2.
2. *Id.*, *ibid.*, § 5.

ces parties sont en nombre infini ou en nombre fini, il n'y a pas de milieu. Or, la première hypothèse répugne aux principes les plus évidents de la raison, car un nombre infini de fait est une absurdité ; la seconde hypothèse détruit la divisibilité de la matière à l'infini. D'ailleurs, à moins qu'on ne recoure aux points mathématiques indivisibles, ce qui serait nier toute étendue réelle, il faudra bien qu'on admette que les atomes sont étendus, et par conséquent composés et divisibles. Donc, la composition n'exclut pas l'unité de continuité. Or, cette unité n'existe pas dans les corps s'ils sont un assemblage d'éléments distincts. Pour qu'elle soit possible, il faut absolument dans chaque corps un principe simple qui en pénètre toute la matière et en fasse un seul tout sans division actuelle.

Nous avons montré que les corps naturels sont d'espèces différentes, qu'ils ont des propriétés diverses, et qu'ils se transforment substantiellement par le passage d'une réalité d'une espèce à une autre. Est-il possible d'attribuer cette diversité spécifique, ces propriétés si différentes et ces métamorphoses, à des variations de nombre, de figures, de combinaisons et de mouvements dans des éléments de même nature ou même de nature diverse ? Non certes, à moins que tout effet ne demande plus une cause proportionnée. Ce serait nier toute di-

versité spécifique et toute transformation substantielle, parce que le principe de cette diversité et de ces transformations n'est ni un accident, ni une collection d'accidents, mais quelque chose d'essentiel aux corps eux-mêmes et qui les constitue dans leur propre espèce. Laissons de côté le mouvement imprimé par une cause distincte des atomes, car il est trop évident que le mouvement ne saurait expliquer ni la diversité des corps, ni leurs transformations, ni leurs propriétés, la cohésion, l'affinité, etc. De deux choses l'une : ou le principe des propriétés que les tenants de l'Atomisme dynamique admettent dans les corps fait partie de leur nature ou il n'en fait pas partie : s'il en fait partie, il n'est pas autre chose que la forme substantielle des Scolastiques, et l'opposition des systèmes n'est plus qu'une question de mots ; s'il n'en fait pas partie, ce n'est qu'un accident qui ne peut rendre raison des faits qu'il faut absolument expliquer, et toute diversité substantielle dans la nature disparaît.

Enfin, les atomes, de l'aveu de tous leurs partisans anciens et modernes sont étendus, doués de figures diverses, et même, d'après quelques-uns, d'autres propriétés ; ce sont des corps. Donc, on peut sans difficulté les admettre comme le dernier terme de l'analyse chimique, la saine philosophie n'y contredit point ; mais ils ne sauraient être les premiers

principes constitutifs des corps en tant que corps. Les composants des corps considérés comme tels sont des parties de corps et non des corps. Inutile d'insister davantage sur une vérité qui se passe de toute démonstration.

Il est donc impossible d'admettre l'Atomisme comme explication philosophique de la nature des composés naturels.

Ajoutons encore qu'il conduit directement à des conséquences très pernicieuses. v. g. au matérialisme, au scepticisme objectif et à l'occasionnalisme. C'est un fait que l'Atomisme a toujours été cher aux adeptes du matérialisme. Les Atomistes de l'antiquité étaient matérialistes, et il en est de même d'un grand nombre d'Atomistes modernes. dont quelques-uns n'ont pas honte de soutenir que l'homme n'est qu'une collection d'atomes. La plante et l'animal, d'après les tenants de l'Atomisme, ne sont que des agglomérations d'atomes organisés de différentes manières, toutes leurs propriétés, toutes leurs opérations se réduisent à des vibrations et à des déplacements d'atomes matériels. Mais de là à affirmer que l'âme humaine n'est qu'un amas d'atomes, et que la pensée, la volition, tous les actes de l'âme ne sont que des vibrations d'atomes, la distance n'est pas grande, et cette distance, la plupart des Atomistes la franchissent. D'autre part, que devient la certitude du témoignage des sens si

tous les corps sont de même nature, si toutes leurs transformations, toutes leurs qualités et leurs opérations sont dues au mouvement local, à des dispositions différentes et aux vibrations d'éléments identiques ou même d'espèces diverses? Il faudra en conclure que cette diversité et ces transformations dont les sens nous attestent la réalité avec une irrésistible évidence, que toutes les propriétés des corps que nous percevons si clairement comme inhérentes à ces mêmes corps, ne sont qu'illusion et apparence trompeuse ! Nous avons de la peine à comprendre comment un Atomiste conséquent avec lui-même s'y prendrait pour réfuter les insanités du scepticisme objectif. L'erreur appelle l'erreur ; c'est fatal. Enfin, en enlevant aux corps toute activité propre et provenant d'un principe intrinsèque et essentiel, l'Atomisme renouvelle l'erreur très grave de l'occasionnalisme, qui dénie aux créatures, ou du moins, selon quelques philosophes, aux créatures matérielles, toute causalité pour les réduire à n'être que des occasions. Il nous serait facile de montrer que l'Atomisme mène à d'autres conséquences encore, non moins funestes que celles que nous venons d'indiquer. Mais c'est assez : nous pensons avoir prouvé que cette théorie n'est admissible ni comme thèse, ni comme hypothèse.

IV. Objection tirée de la porosité des corps. — On nous dira sans doute : sans l'Atomisme,

comment expliquer la condensation et la dilatation des corps, ainsi que leur porosité ? C'est là un double fait que personne ne nie ; avec les atomes distincts, qui s'éloignent ou se rapprochent, point de difficulté ; mais si l'on rejette les atomes et leurs changements de distance, on se heurte à de véritables impossibilités. L'Atomisme seul donne de ce fait une explication suffisante.

La solution atomistique satisfait très bien l'imagination, nous l'avouons sans peine ; mais elle ne contente pas la raison, qui a le droit d'exiger davantage. Il ne suffit point, pour qu'un système soit vrai, qu'il explique, même suffisamment, un fait ou une classe de faits ; il faut qu'il les explique tous, et d'une manière parfaitement conforme à l'expérience et à la raison. Or, nous l'avons montré, l'Atomisme ne répond pas à ces deux conditions ; bien plus, il rend inintelligibles la diversité spécifique et les transformations des corps. Ce sont là les faits qui dominent toute la question de la constitution substantielle des corps, et qu'il faut avant tout expliquer. Le reste n'est que secondaire.

Il est très vrai que personne ne nie soit la dilatation et la condensation des corps, soit leur porosité. Les Anciens et les Scolastiques n'ignoraient point ces phénomènes. Mais l'argument qu'on en tire en faveur de l'Atomisme

ne prouve absolument rien, parce qu'il repose sur un double faux supposé. Le premier faux supposé, c'est que les pores dans les corps entourent complètement les atomes et les isolent les uns des autres, supposition gratuite, que ni l'expérience ni la raison ne confirment. Les Scolastiques distinguent deux sortes de pores : ceux qui détruisent la continuité de la substance matérielle, appelés par eux *pori discontinuantes*, et ceux qui ne la détruisent pas, *pori continuantes*[1]. Les pores de la première espèce seraient, d'après les modernes, les interstices qui dans les corps entourent chaque atome et en font un être individuel séparé des autres atomes. Nous avons prouvé que ces pores n'existent pas dans les substances continues, c'est-à-dire dans celles qui ne sont pas des agrégats, mais des corps doués de l'unité proprement dite. Les autres pores, *pori continuantes* sont les petites cavités qu'on remarque çà et là dans tout corps, et qui n'en séparent pas complètement les différentes parties. Ces pores existent en grand nombre dans tous les corps et ils se concilient parfaitement avec leur continuité. C'est plus qu'il n'en faut pour expliquer la dilatation et la condensation des corps telles que l'entendent les savants modernes. Il n'est donc pas besoin de recourir aux atomes isolés les uns des autres.

1. *Revue de l'Académie romaine de Saint-Thomas*, 1er vol., p. 258.

On suppose encore que toute dilatation ou condensation se fait par le changement du volume apparent des corps, et que le volume réel ne peut pas varier ; en d'autres termes, que sous le même volume réel la masse de matière est partout la même[1]. Or, cela n'est point prouvé ; nous dirons plus, cela est faux. Le volume apparent des corps est l'espace qu'ils paraissent occuper ; leur volume réel est celui qu'ils occupent de fait. Supposons un tas de pierres : le volume apparent de ces pierres ainsi agglomérées est l'espace qu'elles nous semblent occuper ; v. g. un mètre cube ; tandis que leur volume réel est l'espace qu'elles occupent effectivement, déduction faite des interstices qui les séparent les uns des autres. Si les pores d'un corps se multiplient ou deviennent plus grands, il y aura changement dans le volume apparent et non dans le volume réel, puisque l'espace occupée par la substance de ce corps reste de fait la même. C'est la dilatation improprement dite, ou la condensation si le changement se fait en sens contraire. Il y a dilatation ou condensation proprement dite, lorsque le volume réel d'un corps change sans accession ou séparation de matière, c'est-à-dire lorsque la même matière s'étend ou se resserre. Les Scolastiques enseignent que les corps ont vraiment la propriété

1. *Cfr.* Cornoldi, *Inst. phil. specul*, lect., 37 et 38.

de se dilater et de se condenser de cette manière, et l'on n'a pas encore prouvé qu'il n'en soit pas ainsi. Qui pourrait croire, en vérité, que la densité et le poids des corps ne tiennent qu'au nombre des atomes contenus dans chaque corps, et que sous le même volume réel il y a partout la même masse de matière avec le même poids! C'est un fait que le platine est plus dense et plus pesant que l'eau : est-il possible d'admettre que, par elle-même, l'eau soit aussi dense et aussi pesante que le platine, et que la différence de ces corps sous ces deux rapports ne dépende que du nombre des atomes qu'ils contiennent ? Non, certes ; cette différence tient à la nature intime de ces substances, qui ont véritablement la propriété de s'étendre et de se resserrer, c'est-à-dire de changer leur volume réel en changeant intrinsèquement, quoique d'une manière purement accidentelle. La parosité des corps ne prouve donc rien en faveur de l'Atomisme.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

CHAPITRE VII.

Du Dynamisme

I. Notion du Dynamisme. — II. Critique de ce système : il nie la divisibilité de la matière à l'indéfini ; — détruit la réalité de l'étendue et l'unité du corps naturel; — suppose l'action à distance ; — n'explique pas la diversité spécifique des corps et leurs transformations substantielles ; — enfin conduit à des conséquences funestes.

I. Notion du Dynamisme. — « Le Dynamisme est tout le contraire de l'Atomisme. Il assigne au corps, pour premiers éléments, des monades ou êtres simples, c'est-à-dire des substances inétendues et actives, qu'on a regardées comme des forces subsistantes par elles-mêmes. Ce système est suivi par le plus grand nombre des métaphysiciens modernes, tel que l'a formulé Boscovich. On sait que ce philosophe l'a dépouillé de plusieurs inconhérences qu'on trouve dans l'exposé qu'en a fait Leibnitz. Leibnitz refusait à ses monades toute action au dehors ; il leur attribuait l'acte de la perception et de l'appétition : et, pour expliquer la divisibilité sans limites de la matière, il admettait un nombre infini de monades dans chaque corps et dans chaque partie des corps. Or, si les monades n'ont pas d'actions externes,

elles ne peuvent se tenir entre elles à la distance nécessaire pour ne pas se compénétrer, et elles se réduisent toutes à un seul point. Si elles sont douées de perception et d'appétition, quoique sans conscience et sans volonté, elles ne sont pas différentes des âmes, au moins des âmes des bêtes. On aurait ainsi, d'après cette singulière et curieuse théorie, des corps composés d'une infinité d'âmes. Si ces monades sont en nombre infini, aussitôt se présentent à nous toutes les absurdités que les philosophes constatent dans le nombre infini. Afin d'échapper à ces absurdités, Boscovich rejeta l'existence des monades, et conçut les corps comme autant d'agrégats d'êtres simples en nombre considérable, mais fini. Il suppose ces êtres privés de toute faculté appréhensive et appétitive, et doués seulement d'une mutuelle attraction et répulsion pour maintenir les uns en dehors des autres à une distance déterminée. La variété que l'on admire dans les espèces si nombreuses de substances qui décorent cet univers, il l'explique par la disposition différente des êtres simples et de la place qu'ils occupent ; de la même façon à peu près qu'une multitude de points noirs peut, suivant leur disposition, donner toutes les lettres de l'alphabet, tous les caractères d'un volume et même d'une riche bibliothèque. Enfin, Kant, suivant à peu près les traces de Boscovich, enseigne

que les corps ne sont autre chose que des forces motrices disséminées dans l'espace. Ces forces sont concentratrives et expansives, et, par l'action des unes sur les autres, elles produisent le phénomène de l'étendue.

« Ce système, ainsi que le précédent, divise en quelque sorte la dualité du système scolastique. L'Atomisme, en effet, n'admet que la matière ou la réalité qui est l'origine de l'étendue ; le Dynamisme n'admet que la forme ou le principe inétendu par lui-même, pour donner au composé son activité [1]. »

II. Critique du Dynamisme. — Tel est, en substance, le système des êtres simples. Le court exposé que nous venons d'en donner pourrait presque nous dispenser de toute réfutation ; car, à première vue, cette théorie paraît répugner aux principes les plus élémentaires du sens commun. Même dégagé des erreurs de Leibnitz, le Dynamisme se heurte à des écueils et à des impossibilités qu'il nous suffira de signaler.

Et d'abord le Dynamisme, en supposant dans chaque corps un nombre fini d'éléments simples, nie par là même la divisibilité à l'infini de la matière. Or, nier la divisibilité à l'infini de la matière, c'est nier la réalité elle-même de l'étendue et ainsi renverser les mathématiques. Il n'y a pas de science sans objet

1. Liberatore, *Composé humain*, c. viii, a. 1, §. 3.

réel ; les mathématiques ont pour objet l'étendue, et l'étendue divisible sans limites assignables. Donc, si les corps sont composés d'êtres simples agglomérés ensemble, l'étendue n'est plus divisible à l'indéfini, et il en est fait des mathématiques.

Non seulement le Dynamisme détruit la divisibilité de la matière à l'infini, mais il détruit toute étendue réelle et objective. L'inétendu ajouté à l'inétendu ne produira jamais l'étendu, car il ne peut y avoir dans le tout ou le composé ce qui manque essentiellement dans les composants. On peut supposer un nombre aussi grand qu'on voudra d'âmes groupées ensemble : feront-elles un être étendu ? mais non ; pas plus qu'elles ne peuvent faire un corps. Il ne sert de rien de dire que ces êtres simples sont tenus à distance les uns des autres par une force attractive et répulsive, et que, de là naît le phénomène de l'étendue. La distance ne fait pas le continu et ne change pas la nature des êtres. Si l'on assemble des êtres étendus, on aura un tout de même nature, mais dont les dimensions seront plus grandes ; si au contraire on réunit des êtres privés d'étendue, on formera un nombre plus ou moins considérable, et non point une réalité étendue. Inutile d'insister sur une vérité d'évidence immédiate.

Avec la réalité de l'étendue disparaît l'unité

de continuité. Les corps, avons-nous dit plusieurs fois, jouissent de l'unité proprement dite, de l'unité de continuité qui fait de chacun un tout sans division actuelle et, par conséquent, sans séparation réelle des éléments qui les composent. Mais il n'y a plus d'unité de continuité si l'on suppose que les substances matérielles sont des agrégats d'êtres simples, indépendants les uns des autres, et doués chacun de leur propre individualité. D'autre part, comment échapper à l'action à distance, dès que l'on admet que ces êtres simples, séparés les uns des autres, s'attirent et se repoussent mutuellement ? Or, l'action à distance, sans contact des agents qui agissent les uns sur les autres, est une absurdité. « Car il faut, dit saint Thomas, que tout agent soit uni au sujet sur lequel il agit immédiatement, et que sa puissance l'atteigne : *Oportet omne agens conjungi ei in quod immediate agit et sua virtute illud contingere*[1]. » Les corps seraient des composés d'êtres immatériels, inétendus, indivisibles, distincts les uns des autres et existant à la manière des esprits ! Le supposer, c'est évidemment nier toute distinction réelle entre les corps et les substances spirituelles.

Enfin, le Dynamisme est faux, parce qu'il réduit toute la variété des corps à une simple

1. Ia q. VIII, a. 1.

différence de disposition entre des éléments de même nature. Nous le répétons : expliquer ainsi la diversité spécifique des corps et leurs transformations substantielles équivaut à nier ce double fait.

Nous pourrions ajouter que le dynamisme, en détruisant la réalité de l'étendue, inflige un démenti absolu au témoignage des sens et mène directement à l'idéalisme, et que par là même il renverse toutes les sciences naturelles, comme la physique, la chimie, etc. Toutes ces sciences supposent la composition physique des substances matérielles, leur étendue objective et leur divisibilité. Mais c'est assez pour réfuter une doctrine qui est plutôt un roman qu'un système philosophique, et dont le principal auteur, Leibnitz, a été le premier à se moquer[1].

1. Lettre à Pfaff.

CHAPITRE VIII.

Du système de la Matière et de la Forme.

I. Origine historique du système de la Matière et de la Forme. — II. Notion générale de ce système. — III. Difficulté de se faire une idée juste de la Matière et de la Forme; d'où vient cette difficulté. — Saint Augustin.

I. Origine historique du système de la Matière et de la Forme. — Venons enfin à la théorie de la Matière et de la Forme. C'est le plus célèbre de tous les systèmes inventés par la philosophie pour expliquer la constitution substantielle des corps. Quoiqu'on l'appelle ordinairement le système scolastique, ce système ne doit pas son origine aux philosophes du moyen âge. Ces grands hommes ont tous embrassé cette doctrine et l'ont merveilleusement développée, mais ils ne l'ont pas inventée. La théorie de la Matière et de la Forme remonte aux deux plus illustres philosophes de l'antiquité, à Platon et à son disciple Aristote, le philosophe par excellence, le Maître de ceux qui savent, comme l'appelle magnifiquement le Dante. Elle a été admise par l'école stoïcienne, par Cicéron, Plotin, Porphyre, Ploclus et un grand nombre d'autres philosophes[1]. Dans les premiers siècles de l'Église

1. *Cfr.* Sanseverino, *Elementa philosophiæ Christianæ ect.*, *Cosmolog*, c. I, *a.* 5.

« *fautores habuit,* dit le protestant Mosheim, *e Christianis ingentem veterum Doctorum numerum,* » parmi lesquels il faut placer en première ligne le grand saint Augustin, qui attribue à une grâce très spéciale de Dieu l'intelligence de cette doctrine[1]. Le moyen âge ne connut pas d'autre théorie pour expliquer la nature des corps, qui a toujours été regardée comme le fondement de toute la philosophie. Il y a, sans doute, entre les Scolastiques, des divergences, mais elles ne portent que sur des points secondaires et de peu d'importance ; sur la substance elle-même du système, ils sont tous d'accord. De là le nom d'Aristoteliso-scolastique donné à ce système.

La doctrine de la Matière et de la Forme régnait encore dans toutes les écoles catholiques lorsqu'éclata la prétendue Réforme protestante. On comprend les fureurs de l'apostat de Vittemberg contre les grands Scolastiques et surtout contre le Prince de l'École, saint Thomas d'Aquin ; mais du moins Aristote aurait dû trouver grâce devant l'audacieux novateur. Point du tout, et l'on sait que Luther et ses disciples ont traîné dans la boue l'illustre philosophe grec et l'ont couvert des plus grossières injures. Pourquoi cette levée de boucliers contre le Fondateur du Lycée ? C'est

1. *Confessions*, liv. XII, c. 3.

que la philosophie d'Aristote, baptisée par saint Thomas d'Aquin et dégagée de ses erreurs, présente à la foi chrétienne un fondement solide et sert merveilleusement à la défendre contre les sophismes de l'hérésie et de l'impiété. L'École cartésienne, si funeste à la véritable philosophie et à l'Église, reprit à son compte les ineptes railleries des apostats d'Outre-Rhin contre la Scolastique. La philosophie chrétienne, c'est-à-dire cet incomparable ensemble de doctrines si solides, si lumineuses et si complètes, qui était le fruit de tant de siècles d'étude et l'héritage laissé à l'Église par ses admirables Docteurs, ne fut plus qu'un amas informe d'abstractions, de subtilités, d'êtres de raison et de sottises toutes plus ridicules les unes que les autres. Les moins hostiles parmi ses adversaires convenaient bien que le *fumier* de la scolastique (c'est ainsi qu'ils appelaient la philosophie chrétienne) contenait quelques perles ; mais c'était tout ; quand on avait accordé cela, on pouvait prêter aux Docteurs du moyen âge et au Philosophe de Stagire les inepties les plus invraisemblables. Le monde intellectuel datait de Descartes ; avant lui, on n'avait su ni écrire, ni surtout penser. Leibnitz, il est vrai, après avoir successivement abandonné l'Atomisme et le Dynamisme, avait vigoureusement défendu la grande doctrine scolastique de la Matière et

de la Forme. Mais les efforts de l'illustre philosophe avaient été impuissants à refouler le courant de la réforme cartésienne, qui n'était que la réforme protestante transplantée sans le domaine de la philosophie. Nous sommes, disaient les rationalistes, protestants en philosophie avec Descartes, comme nous le sommes en théologie avec Luther. Aux fruits on a pu reconnaître l'arbre. En France surtout, les écoles ont été envahies par un nouveau déluge d'erreurs, qui n'ont pas tardé à descendre dans le domaine des faits et à bouleverser de fond en comble la société chrétienne. Certes, quand la Convention faisait transporter au Panthéon les cendres de Descartes, elle entendait bien honorer à sa manière l'un des précurseurs de la révolution française. Mais, grâce à Dieu, le cartésianisme se meurt parmi nous, il est mort, et l'immortelle Encyclique « *Æterni Patris* » de l'illustre et saint pape Léon XIII, lui aura porté le dernier coup. La philosophie scolastique reprend partout dans les écoles soumises à l'Église la place d'honneur dont elle n'aurait jamais dû être chassée. En France, en Allemagne, en Italie surtout, les plus célèbres représentants de la philosophie contemporaine, les Liberatore, les Zigliara, les Cornoldi, les Talamo, et avec eux des savants de grands renoms soutiennent avec éclat le système scolastique de la Matière et de la Forme. Mais il

est temps d'entendre les Docteurs de l'École eux-mêmes.

II. Notion générale du système de la Matière et de la Forme. — Le système scolastique établit une distinction entre le *corps* et la *matière pure*, noms qui, dans le langage moderne, sont devenus peu à peu synonymes. Suivant les Scolastiques, la matière pure n'est autre chose qu'une réalité indéterminée comme corps, incapable d'exister par elle seule, parce qu'elle n'est pas un principe d'unité et d'activité, mais seulement la source de l'extension en tant qu'elle suppose des parties placées en dehors d'autres parties. Par corps, ils entendent cette même réalité déjà déterminée à un degré d'être particulier, ou, en d'autres termes, réduite à l'une des nombreuses substances qui ornent l'univers. Et parce que cette détermination ou spécification ne peut, dans la matière, procéder seulement de la disposition différente et de la combinaison diverse des parties, car alors toute différence substantielle entre les corps disparaîtrait, les Scolastiques reconnaissent, comme nécessaire à la constitution essentielle des corps, un autre principe, simple et par lui-même inétendu, qui détermine chacun d'eux dans sa propre espèce, et qui est le principe de l'unité et de l'opération. A ce principe ils donnent le nom de *forme* : et, par ce

nom, ils désignent son rôle dans la nature corporelle. Ce principe, selon eux, forme l'être du composé, en complétant et en actuant la matière pure, qui est en puissance à devenir un corps quelconque. Et comme il s'agit ici de l'actuation par rapport à la première existence, car il répugne que le sujet matériel existe sans sa détermination spécifique, la *forme* prend le nom de *forme substantielle*. On l'appelle encore *acte premier*, parce que cette forme actue la capacité de la matière pure à devenir tel ou tel corps, et cela par rapport à l'être premier, fondement et base de toutes les autres déterminations qui peuvent survenir. La matière est encore désignée sous le nom de *pure puissance*, non qu'elle ne soit une vraie réalité dans l'ordre physique, mais parce que, à raison de son indétermination, elle n'offre qu'une pure aptitude à devenir, en vertu de la forme, tel ou tel corps. Ainsi, par exemple, le bois peut s'appeler une puissance pure, par rapport aux ouvrages de l'art, en tant qu'il n'est pas de lui-même déterminé à une transformation plutôt qu'à une autre, mais qu'il peut devenir indifféremment statue, table, piédestal ou toute autre chose, au gré de l'artisan.

Chaque corps, suivant les Scolastiques, est donc composé d'un double principe, à savoir, de matière et de forme. La matière est une

puissance substantielle, parce que, par elle-même, elle est indéterminée et apte à devenir, un corps quelconque; la forme, au contraire, est un acte substantiel, parce qu'elle détermine la matière à être tel ou tel corps. *Materia per formam contrahitur ad determinatam speciem*[1].» La première est la source de l'étendue corporelle; la seconde est la source de l'action et de toutes les autres qualités qui s'ajoutent à l'étendue : « *Compositum non agit ratione materiæ, sed ratione formæ, quæ est actus et actionis principium; quantitas se tenet ex parte materiæ, qualitas ex porte formæ*[2]. »

Voilà, en très peu de mots, le *système de la Matière et de la Forme*. La fermeté avec laquelle il a été soutenu par les Scolastiques, a fait dire à Suarez qu'on ne saurait le repousser sans faire preuve d'une grande ignorance, et que ses rapports intimes avec les dogmes de notre foi ne contribuent pas peu à l'accréditer et à le rendre plausible : *Hoc dogma ita receptum in philosophia est, ut sine magna ignorantia negari non possit; est que ita consentaneum veritati Fidei christianæ, ut ejus certitudo non parum inde augeatur*[3]. Il en apporte la raison suivante : Si l'homme, suivant la définition du concile de Vienne, se compose

1. 1ª q. LIV, a. 2.
2. *In*. IV, *Sentent. Dist.*, XII, q. 1. a. 2.
3. *Metaphys. Disp*. T. I. Disp. XV, lect. 1.

d'une forme substantielle, il s'ensuit, comme conséquence, que tous les êtres corporels sont également composés de même : *Homo constat forma substantiali ut intrinseca causa; ergo et res omnes naturales.* Mais nous traiterons de cette conséquence en son lieu[1].

III. Difficulté de se faire une idée juste de la Matière et de la Forme. — Avant d'entrer dans les détails, faisons ici une remarque de la plus haute importance. Il n'est personne, parmi ceux qui ont étudié le système scolastique, qui n'ait éprouvé de la peine à se former une idée exacte de la matière et de la forme. Cette difficulté vient de deux causes. La première est la confusion que l'on fait entre *comprendre* et *imaginer*. On croit qu'on ne comprend pas une chose parce qu'on ne peut pas l'imaginer. C'est manifestement une erreur. Autre chose est entendre, autre chose imaginer, et dans la question de la nature des corps, l'imagination n'a pas à intervenir, puisqu'il s'agit de déterminer les premiers principes constitutifs des corps, et que cette faculté suppose les corps déjà constitués. Dès qu'une chose est immédiatement évidente ou démontrée par voie de raisonnement, on la comprend, quoique peut-être l'imagination, qui est une faculté sensitive, ne puisse

1. Liberatore, *Composé humain*, c. VIII, § 1 .

pas proprement se la représenter. La difficulté vient encore de ce qu'on suppose que les premiers principes des corps puissent être saisis directement, tandis que l'intelligence ne peut y arriver que d'une manière indirecte. La raison en est qu'il n'y a de directement concevable que ce qui subsiste ; or, dans la matière corporelle, ce qui subsiste est proprement le composé et non les parties. De sorte que le composé seul est directement connaissable, en vertu de ses caractères sensibles. La matière et la forme qui concourent à constituer l'essence ne sont pas connaissables par elles-mêmes ; elles le sont dans leur relation avec le composé auquel elles se rapportent et dont elles sont les éléments constitutifs. C'est donc tenter une chose impossible que d'essayer de se représenter par l'imagination la matière et la forme.

Nous avons dit plus haut que, parmi les Pères de l'Église, celui qui a le plus fortement soutenu la théorie de la Matière et de la Forme est saint Augustin. Ce grand Docteur, qui cependant était doué d'un génie si pénétrant et si sublime, avait, lui aussi, vivement senti la difficulté de se former une idée juste des principes des substances corporelles, surtout de la matière première. Il en attribue la connaissance à une grâce spéciale de Dieu : « Seigneur, n'est-ce pas vous qui avez instruit

cette âme, qui vous en rend gloire ? N'est-ce pas vous, Seigneur, qui m'avez appris qu'avant que vous eussiez formé et diversifié cette matière sans forme, elle n'était rien de déterminé, elle n'était ni couleur, ni figure, ni corps, ni esprit ? Elle n'était pas toutefois un pur néant. Mais elle était quelque chose d'informe et sans détermination : *Nonne tu, Domine, docuisti hanc animam, quæ tibi confitetur ? nonne tu, Domine, docuisti me quod priusquam istam in formem materiam formares atque distingueres, non erat aliquid, non color, non figura, non corpus, non spiritus? Non tamen omnino nihil. Erat quædam informitas sine ulla specie*[1]. »

Une réalité indéterminée, *informitas sine ulla specie*, qui n'est aucun des corps de la nature, mais capable de devenir un corps quelconque, telle est la matière première. Comparée aux corps existants, elle n'est rien, car elle n'est aucun d'eux, elle n'est ni corps, ni esprit : *non corpus, non spiritus :* elle n'est pas cependant un pur néant, *non tamen omnino nihil :* puissance réelle et physique, elle entre dans la constitution des corps comme sujet indéterminé de sa nature et spécifié par la forme substantielle qui la constitue dans telle ou telle espèce de corps. Mais écoutons encore le grand évêque d'Hippone nous décrivant la difficulté extrême qu'il avait

1. *Confessions*, liv. XII, c. III.

trouvée à se former une notion précise de cette matière. « En vérité, Seigneur, il faut que ma plume et ma langue vous confessent tout ce que vous m'avez manifesté autrefois au sujet de cette matière informe, dont j'entendais le nom sans y rien comprendre, parce que ceux qui me l'expliquaient n'y comprenaient pas plus que moi. Je la confondais avec un nombre incalculable de formes de choses diverses ; et ainsi, je ne parvenais pas à m'en faire une juste idée. Je l'imaginais sous des formes horribles et confuses, mais néanmoins sous des formes ; et j'appelais *informe* la chose que je concevais, non pas qu'elle fût privée de forme, mais parce qu'elle en avait une telle, que si elle m'eût apparu, un je ne sais quoi d'étrange et d'affreux aurait saisi d'horreur mon âme et aurait bouleversé en moi l'infirmité humaine. Toutefois, ce que je me représentais n'était pas informe par la privation de toute forme, mais seulement par la comparaison que j'en faisais avec des choses de forme plus belle. La droite raison me faisait sentir que si je voulais concevoir une chose entièrement informe, je devais cesser de penser à quelque forme que ce fût ; mais je ne le pouvais pas. Car penser que ce qui n'a pas de forme n'existe pas réellement, m'était bien plus facile que de concevoir quelque chose d'intermédiaire entre le néant et ce qui a une forme,

quelque chose en dehors de la forme et du néant, quelque chose d'informe qui ne soit presque rien : *Ego vero, Domine, si totum confiteor tibi ore meo et calamo meo quidquid de ista materia docuisti me, cujus antea nomen audiens et non intelligens, narrantibus mihi eis qui non intelligerent, eam cum speciebus innumeris et variis cogitabam, et ideo non eam cogitabam. Fædas et horribiles formas perturbatis ordinibus volvebat animus, sed formas tamen ; et informe appellabam non quod careret forma, sed quod talem haberet ut si appareret, insolitum et incongruum aversaretur sensus meus et conturbaretur infirmitas hominis. Verum autem illud, quod cogitabam, non privatione omnis formæ, sed comparatione formosiorum erat informe ; et suadebat vera ratio ut omnis formæ qualescumque reliquias omnino detraherem, si vellem prorsus informe cogitare ; et non poteram. Citius enim non esse censebam quod omni forma privaretur, quam cogitabam quiddam inter formatum et nihil, nec formatum nec nihil, informe, prope nihil*[1] ».

Voilà bien, admirablement décrites, et la difficulté de se faire un concept exact de la matière première et l'opposition qui existe entre l'imagination et l'intelligence. Le saint Docteur s'aperçut enfin de la faute qu'il faisait en voulant saisir la matière première par

1. *Confessions*, liv. XII, c. VI.

une image sensible, comme une substance formée. « Et mon âme, dit-il, cessa d'interroger mon esprit qui était rempli d'images de corps ayant chacun sa forme, et qui les changeait et les diversifiait à sa guise : « *Et cessavit mens mea interrogare hinc spiritum meum plenum imaginibus formatorum corporum, et eas pro arbitrio mutantem atque variantem*[1]. » Ainsi délivré de la tyrannie de l'imagination, qui toujours lui représentait un corps, il se mit à considérer la transformation substantielle par laquelle un corps se change en un autre. Il fut amené par là à soupçonner l'existence d'un sujet commun, indifférent de sa nature à être tel ou tel corps, et capable par conséquent d'entrer dans la composition de tout corps : « Et je considérai les corps eux-mêmes, je pénétrai plus profondément leur changement, par lequel ils cessent d'être ce qu'ils étaient et commencent d'être ce qu'ils n'étaient pas, et je soupçonnai que ce passage d'une forme à une autre se faisait par le moyen d'un quelque chose qui était par soi-même sans forme : *Et intendi in ipsa corpora, eorum mutationem altius inspexi, qua desinunt esse quod fuerunt et incipiunt esse quod non erant; eumdemque transitum de forma in formam per informe quiddam fieri suspicatus sum*[2]. » Mais ce sujet sans forme et susceptible de se prêter à tous les

1. *Confessions*, liv. XII, c. VI.
2. *Id.*, *Ibid.*

changements substantiels, qu'est-il ? comment le nommer? « Est-il esprit ? Est-il corps ? Est-il quelque chose de semblable à l'esprit ou au corps ? Si on pouvait parler ainsi, je l'appellerais un rien qui est quelque chose, un être non être ; et cependant il fallait bien qu'il fût quelque chose pour revêtir toutes ces formes visibles et harmonieuses : *Numquid spiritus? Numquid corpus ? Numquid species animi vel corporis? Si dici posset, Nihil aliquid, et Est non est, hoc eam dicerem ; et jam utcumque erat, ut species caperet istas visibiles et compositas* [1]. »

Il faut donc étudier les principes constitutifs des corps avec l'intelligence et non avec l'imagination. Les choses qui sont séparées ou séparables sont toujours et nécessairement distinctes, quoique les choses distinctes ne soient pas toujours séparables, de telle sorte du moins qu'elles puissent subsister séparées. Mais l'intelligence humaine est douée du pouvoir d'abstraction, et, en vertu de ce pouvoir, elle peut mentalement séparer les choses et les étudier à part, afin d'en déterminer plus clairement la nature et les propriétés. C'est ce que nous allons essayer de faire pour la matière et la forme. Nous les considérerons d'abord séparément, et nous montrerons ensuite le rôle de chacun de ces principes dans la constitution des corps.

1. *Confessions*, liv. XII, c. VI.

CHAPITRE IX.

De la matière première.

I. Notion de la matière en général ; — matière première ; — matière seconde. — II. Définition de la matière première par voie d'analogie ; — négativement ; — positivement. — III. En quel sens la matière première est une pure puissance. — IV. Unité de la matière première. — V. Existence de la matière première.

I. Notion de la matière en général ; — matière première ; matière seconde. Rien n'est plus commun que le terme de matière, nous l'employons à chaque instant. Dans son acception la plus générale, la matière est ce dont une chose est faite, *id ex quo aliquid fit ;* v. g. le marbre, le bois, etc., sont la matière d'une statue ou de toute autre œuvre d'art. La philosophie emploie cette expression dans le même sens, sauf à le préciser d'une manière plus parfaite. Comme nous l'avons dit plusieurs fois déjà, il y a dans la nature deux espèces de changements, les uns accidentels et les autres substantiels. Quand le changement n'est qu'accidentel, le sujet ou l'être qui change, passe d'un accident à un autre accident, tout en restant substantiellement ce qu'il était. Une boule de cire qui se liquéfie ne cesse pas d'être de la

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S
COLLEGE

cire. Evidemment, l'être qui change ainsi est une substance corporelle complète, jouissant d'une existence propre dans la nature. Les Scolastiques appellent ce sujet matière seconde, pour le distinguer du sujet des mutations substantielles. La matière seconde est donc un corps tel qu'on le trouve dans l'ordre réel. La matière première, au contraire, n'est pas un corps ni une essence ou substance complète ; elle n'en est qu'une partie, comme le corps humain n'est qu'une partie de l'homme ; elle est le premier sujet des transformations substantielles qui s'opèrent dans la nature. On ne peut procéder à l'infini dans aucun genre de causes : de même qu'il faut qu'il y ait une première cause efficiente, une première cause formelle, une dernière cause finale, il faut qu'il y ait une première cause matérielle, un premier sujet qui passe d'une espèce à une autre dans les changements substantiels des corps. Ce premier sujet substantiel, apte à entrer ainsi dans la constitution de tous les corps et qui par lui-même n'est aucun d'eux, est la matière première. On l'appelle première, soit par rapport au corps ou à la matière seconde dont elle est une partie essentielle, soit parce qu'elle n'en présuppose point d'autre dont elle serait elle-même composée. Voilà ce que l'École entend par matière première. Mais précisons davantage cette notion,

II. Définition de la matière première. — A la suite des Anciens, on peut définir ou plutôt décrire la matière première de trois manières différentes : par voie d'analogie, négativement et positivement.

La matière première, dit saint Thomas, ne peut pas être connue par elle-même, parce que tout être est intelligible par sa forme, et que la matière première est le premier sujet de toutes les formes[1]. Mais on peut la connaître par voie d'analogie ou de proportion. Ainsi, continue le saint Docteur, « nous comprenons très bien que le bois est quelque chose de distinct de la forme de siège ou de lit que lui donne l'art, puisque le bois est tantôt revêtu de cette forme et tantôt d'une autre : *Cognoscimus quod lignum est aliquid præter formam scamni aut lecti, quia quandoque est sub una forma, quandoque sub alia* ». Donc, si nous considérons, v. g. le bois qui est dans l'atelier d'un sculpteur, par rapport aux différentes formes ou déterminations que peut lui donner le sculpteur, il est évident que ce bois est quelque chose de passif, d'indéterminé, qui n'a *ex se* aucune des formes de l'art, mais qui est indifférent à toutes et peut successivement les revêtir sous le ciseau de l'artiste. Or, ce que le bois est relativement à l'être accidentel que lui donne le sculpteur en en faisant

1. *In 1um Phys.*, lect. 13.

une statue ou toute autre œuvre d'art, la matière première l'est relativement à l'être premier, substantiel et fondamental des corps dans la nature. Cela veut dire que la matière première est un quelque chose, une réalité physique qui d'elle-même n'est aucun des corps qui tombent sous nos sens, qui n'a aucun être substantiel complet et spécifique, mais qui peut entrer dans la composition de tel ou tel corps, recevoir telle ou telle détermination substantielle qui la constituera de fait dans telle espèce de corps, fer, bois, plante, etc. Si le marbre dont Michel-Ange a fait son célèbre *Moïse* avait été de lui-même la statue du législateur des Hébreux, il ne le serait pas devenu sous le ciseau du grand artiste qui en a fait ce chef-d'œuvre incomparable, et il ne pourrait pas cesser de l'être. Manifestement, il n'en était pas ainsi : le marbre n'était point de lui-même statue de Moïse, et il pourrait ne l'être plus, en subissant une nouvelle transformation. De même, si la matière première était, en vertu de sa nature, *ex se*, constituée dans telle espèce déterminée de substances matérielles, elle ne pourrait pas passer de l'une à l'autre et opérer ainsi cette merveilleuse transmigration que nous lui voyons accomplir dans la nature.

Aristote a donné de la matière première une définition négative célèbre et qui a été

adoptée par tous les docteurs du moyen âge. Les détracteurs de la scolastique ont épuisé la raillerie contre la définition du grand philosophe. Moqueries bien misérables, en vérité. Avant de tourner en ridicule les doctrines d'un auteur, surtout quand cet auteur s'appelle saint Thomas d'Aquin ou Aristote, il faudrait au moins s'être donné la peine de les comprendre et y avoir réussi ; autrement, on ne prouve qu'une chose, son ignorance et la sotte manie de critiquer ce qu'on n'entend pas. « La matière première, dit le Stagyrite, par elle-même, n'est ni substance, ni quantité, ni qualité, ni aucune des choses qui déterminent l'être et le spécifient : *Secundum seipsam neque quid, neque quantum, neque quale, neque aliquid aliud eorum dicitur quibus ens determinatur*[1]. » Excellente définition, qu'il suffit de comprendre. Par elle-même, la matière première n'est pas un être complet, un composé substantiel, un corps, qu'Aristote désigne par le mot *quid*. Elle n'est pas *quantum*, c'est-à-dire elle n'est pas la quantité ou l'extension, car la quantité est un accident, tandis que la matière première n'est pas un accident. Quand le philosophe grec parle des accidents, il emploie souvent les noms concrets pour les noms abstraits ; de là *quantum* pour *quantitas*, etc. La matière première n'est pas non plus *quale* ou la qualité, toujours

1. *Metaphys.*, lib. VII, c. III.

parce qu'elle n'est pas un accident, mais une réalité substantielle. Enfin, la matière première n'est pas « *aliquid aliud eorum quibus ens determinatur* » ; ce qui veut dire qu'elle n'est ni une forme substantielle, ni une forme accidentelle, dont le propre est de placer le sujet qu'elles informent dans telle ou telle classe d'êtres[1]. Ainsi, par elle-même, la matière première n'est pas une substance complète, ni une forme substantielle, ni un accident, ni une négation, ni une privation. Mais qu'est-elle donc ? Elle est une réalité substantielle indéterminée, passive, qui n'est pas de sa nature telle espèce de corps, mais peut entrer dans la composition de tous les corps. Nous avons vu que saint Augustin ne la définit pas autrement. D'après le grand Docteur, la matière première n'est ni un esprit, ni un corps ; c'est un rien qui est quelque chose, *nihil aliquid*. Elle n'est rien, parce qu'elle n'est aucun des corps qui existent ou peuvent être dans la nature ; elle est quelque chose, puisqu'elle est partie essentielle des corps, dans lesquels elle existe à l'état de sujet actué et spécifié par la forme substantielle. La définition d'Aristote exprime donc à merveille ce que la matière première n'est pas, et à ce point de vue elle est parfaite, car elle distingue la matière première de tout ce qui n'est pas elle.

1. *Cfr.* Saint Thomas, lib. II. *De Anima*, lect. 1.

Le même philosophe définit la matière première d'une manière positive en ces termes : « *Dico materiam primum subjectum uniuscujusque exquo fit aliquid cum insit, non secundum accidens, et si corrumpitur aliquid, in hoc abibit ultimum*[1] . » Définition un peu mystérieuse, comme la plupart des définitions d'Aristote, mais cependant pleine de vérité. La matière première est « *primum subjectum uniuscujusque* », parce qu'elle est le premier sujet de la forme substantielle avec laquelle elle constitue un composé substantiellement un, c'est-à-dire un seul corps, une seule substance matérielle. Aristote ajoute : « *exquo fit aliquid cum insit,* » et, par ces mots, il distingue la matière ou la cause matérielle de toutes les autres causes. La cause efficiente, la cause exemplaire et la cause finale ne sont pas intrinsèques à l'être qu'elles concourent à produire ; tandis que la cause matérielle fait partie du composé qu'elle constitue avec la cause formelle. Enfin, de l'union de la matière et de la forme résulte un composé substantiel, une seule essence, formée de deux substances incomplètes, et non pas un composé accidentel, comme est v. g. le marbre et forme qu'il revêt sous le ciseau du sculpteur : « *Non secundum accidens.* » Et si ce composé substantiel cesse d'exister, s'il est dissous,

1. *Physic.*, c. IX.

la forme substantielle disparaît, et la matière première, premier sujet de toute forme, sera informée par un autre acte substantiel, c'est-à-dire par une autre forme substantielle qui la constituera dans une autre espèce de corps naturel. La matière première, encore une fois, n'est pas un accident, mais une réalité substantielle. Elle n'est pas une substance complète *in specie sua*, ne pouvant ni agir ni exister par elle-même sans être unie à la forme substantielle avec laquelle elle constitue le corps physique. Enfin, la matière première n'est pas composée de matière et de forme, mais elle est le premier sujet de toutes les mutations substantielles. Vraie Protée, qui est capable de toutes les transformations ; qui n'est aucun corps naturel et peut entrer dans la composition de tous les corps ; qui est comme le théâtre de tous les changements substantiels dans la nature. Toujours unie à quelque forme substantielle, la matière première garde son indifférence à l'égard des autres formes et son aptitude à passer successivement de l'une à l'autre.

III. En quel sens la matière première est une pure puissance. — C'est ce qui a faire dire aux Scolastiques, après Aristote, que la matière première est une pure puissance, *pura potentia*. On distingue deux espèces de puissances : l'une objective et l'autre subjective, qui est

active ou passive. La puissance objective est quelque chose d'idéal, qui n'existe pas en dehors de l'intelligence qui le conçoit; c'est la possibilité d'exister. La matière première n'est pas une puissance objective, car elle concourt physiquement à la constitution de chaque corps comme élément essentiel. Ce n'est donc pas un être purement possible, mais une véritable réalité substantielle. La puissance passive est le sujet qui peut recevoir quelque chose, une détermination quelconque, une forme accidentelle ou substantielle qui le placera dans telle catégorie d'êtres. Ainsi, v. g. un mur est une puissance passive par rapport à la blancheur qu'il n'a pas, mais qu'il peut recevoir ; de même, un ignorant, relativement à la science. A la puissance répond la détermination ou la forme, qu'on appelle acte. Il y a deux sortes d'actes : l'acte d'essence, *actus essentiæ*, par lequel le sujet qui n'était pas déterminé et spécifié, est constitué dans telle espèce déterminée d'êtres ; v. g. la rationabilité est l'acte essentiel de l'homme, parce que c'est la rationabilité qui le fait homme ou animal raisonnable. L'acte d'existence, *actus existentiæ*, n'est pas autre chose que l'existence elle-même, qui fait passer une essence de la pure possibilité à l'ordre réel. Donc, la puissance passive n'est pas déterminée par rapport à l'acte d'essence quand,

d'elle-même, elle n'est pas telle espèce d'être en particulier, mais indifférente à le devenir. De même, elle est pure puissance relativement à l'acte d'existence, si elle n'existe pas d'elle-même, si elle ne reçoit l'existence que d'un autre principe qui la lui communique en s'unissant à elle pour former un composé naturel. Or, d'après Aristote, saint Augustin, saint Thomas[1] et les Scolastiques, la matière première est une pure puissance, et sous le rapport de l'essence complète et sous le rapport de l'existence.

La matière première est pure puissance relativement à l'acte d'essence ou à l'acte spécifique et substantiel, parce qu'elle n'est ni principe spécifique, ni composée de matière et de forme, mais privée d'elle-même de toute détermination : *informitas sine specie*[2], selon le mot de saint Augustin. Ce qui veut dire que la matière première n'est pas *ex se* constituée dans une espèce déterminée de substance corporelle complète. La matière dont notre corps est formé n'est pas humaine *ex se;* elle n'a pas, indépendamment de l'âme, cet être substantiel, spécifique, premier qui en fait un corps humain, le plus beau de tous les corps de la nature. Pendant que l'homme vit, la matière

1. 1a q. VII, a. 2. — *In libr. VII Metaphys.*, lect. 2. — *De Spirit. creat.*, a. 1.

2. *Conf.*, liv. XII, c. III.

de son corps appartient à l'espèce humaine; quand il cesse d'exister, cette matière n'est plus *humaine*, mais devient toute autre chose selon la nature du principe spécifique qui l'informe. Voilà en quel sens la matière première est une pure puissance au regard de l'acte d'essence.

D'après saint Thomas et son École, il en faut dire autant relativement à l'acte d'existence. En effet, l'existence ne convient proprement qu'aux essences; par conséquent, l'existence convient à une chose de la même manière que lui convient l'essence. Or, dans les substances composées de matière et de forme, l'essence n'appartient pas à la matière, qui n'en est qu'une partie, mais au composé. Ce n'est pas la matière qui est l'être spécifique et déterminé de tel corps, du bois v. g., ni le principe spécificateur de ce corps; par elle-même, elle n'est pas plus cette essence que toute autre : elle n'en est que l'élément indéterminé. Aussi, bien que la matière fasse partie de l'essence du composé substantiel, elle n'est pas la raison et le principe de cette essence. Laissée à elle-même, la matière première, si elle pouvait exister, ne serait aucun corps en particulier, parce qu'elle n'a *ex se* aucune essence complète. Donc, pour la même raison, la matière première, par elle-même, n'a pas d'existence; elle n'existe que par la forme qui

la fait communiquer à sa propre existence, comme elle l'associe à son être spécifique et déterminé. Par conséquent, dans la substance composée, il y a deux essences *incomplètes*, celles de la matière, principe indéterminé, et celle de la forme, principe déterminant, et une seule et même existence, qui procède de la forme et par laquelle le composé existe. « L'être (l'existence), dit saint Thomas, n'est pas l'acte propre de la matière, mais de toute la substance ; car l'être est l'acte de ce dont on peut dire qu'il existe ; or, l'être, l'existence ne s'affirme pas de la matière, mais du tout, c'est-à-dire du composé. Aussi on ne peut pas dire que la matière existe ; mais ce qui existe, c'est la substance elle-même (le composé de la matière et de la forme). *Ipsum esse (existentia) non est proprius actus materiæ, sed subtantiæ totius ; ejus enim actus est esse de quo possumus dicere quod sit; esse autem non dicitur de materia, sed de toto. Unde materia non potest dici quod est, sed ipsa substantia est id quod est.* » Et plus loin, dans le même chapitre, le saint Docteur ajoute : « On peut dire cependant que la forme est ce par quoi le composé existe, parce qu'elle est le principe de l'existence. Et la substance entière est ce qui existe ; et c'est en vertu de l'existence que la substance est un être (un composé d'essence et d'existence) : « *Forma tamen potest dici quo*

est, secundum quod est essendi principium. Ipsa autem tota substantia est ipsum quod est; et ipsum esse est quo substantia denominatur ens [1]. »

IV. Unité de la matière première. — Les Scolastiques se posaient, concernant la matière première, une autre question qui n'est pas sans intérêt. Cette réalité indéterminée, passive, indifférente à devenir toute espèce de corps, cette matière première est-elle une ou multiple? Une chose, répond saint Thomas, peut être une de deux manières : soit parce qu'elle est constituée par une forme déterminée dans telle espèce d'êtres dont elle est un individu, comme v. g. Aristote était *un* homme; ou bien encore parce que, *considérée en elle-même*, cette chose n'a rien qui la spécifie et l'individualise [2]. Or, si l'on entend l'unité dans le premier sens, il est évident, et tous les Scolastiques en conviennent, que la matière première n'est pas numériquement une dans tous les corps. Personne n'a jamais mis en doute que la matière première soit informée de formes numériquement et spécifiquement distinctes. De là, la multiplicité des espèces diverses et des individus que nous admirons dans la nature. Mais, la matière pre-

1. *Contra Gentiles*, lib. II, c. liv.
2. S. Th., *De principiis naturæ*.

mière, par elle-même et indépendamment de toute forme, est une et la même dans toutes les substances matérielles, et, sur ce point encore, tous les Scolastiques sont d'accord. La matière première est le sujet de toutes les transformations substantielles des corps, sujet par lui-même indéterminé et comme espèce et comme individu ; elle n'a donc en elle-même rien qui la spécifie et l'individualise ; par conséquent, elle est une. Supposons que les chefs-d'œuvre qui remplissent le musée des statues au Vatican aient tous été faits avec du marbre de Carrare. Evidemment, à l'état de statues, tel qu'il existe maintenant dans le palais des Souverains Pontifes, ce marbre n'est pas numériquement *un*, puisqu'il est partagé en un grand nombre de statues et d'autres œuvres d'art. Mais, que l'on fasse abstraction de toutes ces formes accidentelles de statues, de colonnes, etc., et il ne sera pas moins évident que le marbre de Carrare qui a servi à faire toutes ces merveilles est numériquement un, parce qu'il n'y a pas de distinction où manque tout principe de distinction. On nous objectera peut-être que les Anciens, et les Scolastiques après eux, tenaient que tous les corps étaient formés de quatre éléments. Nous répondons que les quatre éléments des Anciens n'étaient point pour eux la matière première, mais quatre corps simples composés de ma-

tière et de forme, et qui entraient dans la formation des corps mixtes[1].

Il est vrai, les philosophes et les physiciens du moyen âge n'ont pas connu tous les corps simples découverts par la chimie moderne ; mais qui pourrait s'en étonner, et surtout en conclure qu'ils se sont trompés sur une question essentiellement métaphysique comme est celle de la constitution essentielle des corps ? Cette objection tant ressassée ne prouve donc rien contre la théorie scolastique de la nature des substances matérielles. Quand les physiciens et autres savants modernes entrent dans le domaine de la théologie ou de la philosophie, il leur arrive bien souvent d'avancer des propositions fausses, contraires même aux premiers principes de ces sciences. A-t-on le droit d'inférer de là qu'ils se trompent lorsqu'ils parlent des choses qui font l'objet propre de leurs études, et dont la connaissance leur a mérité la réputation de savants ? Non, sans doute. De même, les erreurs en physique et en chimie des philosophes du moyen âge, erreurs que nous avouons sans peine, ne prouvent absolument rien contre leurs doctrines philosophiques, parce que ces doctrines, et notamment la théorie de la constitution substantielle des corps, sont complètement indépen-

1. *Cfr. B. Albertu n Magnum. De gen. et corrupt.*, Tr. I. lib. II, c. IV.

dantes de l'état des sciences physiques à cette époque glorieuse, qui a été l'âge d'or de la théologie et de la philosophie. La saine raison n'est pas une découverte moderne.

Mais revenons à la matière première. Identique dans tous les corps, la matière première est simple quant à son essence, en ce sens qu'elle n'est pas composée d'éléments de nature différente. Elle est de plus le principe de la passivité et de l'inertie des corps ; car l'activité vient du principe formel, de la forme substantielle, essentiellement variable selon les différentes espèces de corps dans la nature. Les corps sont naturellement étendus ; c'est encore de la matière que procède l'étendue : « *Quantitas se tenet ex parte materiæ, qualitas ex parte formæ* [1]. » Enfin, la matière première ne peut être produite par voie de génération ni périr par voie de corruption : *Materia est ingenerabilis et incorruptibilis* [2]. La génération, prise dans un sens large, est la production d'un composé *ex subjecto præexistente,* et la corruption est la destruction d'un composé par le passage de ce sujet d'une espèce à une autre espèce. Or, la matière première n'est pas composée de deux principes, l'un indéterminé et l'autre spécifique, mais elle est simple quant à son essence. Donc, elle ne peut arriver à

1. S. Thomas, *In IVum Sentent.* Dist. XIIe q. I. a. 2.
2. 1^a q. XLVI, a. 2, ad 3.

l'existence que par création, et cesser d'exister que par annihilation.

V. Existence de la matière première. — Ajoutons que l'existence de la matière première, telle que nous venons de la décrire, est une vérité de fait qu'on ne peut révoquer en doute. Il se produit dans la nature des mutations accidentelles, c'est-à-dire qu'il y a passage de la même substance d'un accident à un autre accident. Donc, évidemment, il existe des matières secondes ou des corps, qui sont le sujet de ces mutations, et des formes accidentelles, qui en sont le principe.

Il n'est pas moins certain qu'il se fait dans le monde des changements substantiels; par conséquent, il y a un sujet qui passe d'une espèce à une autre, qui est tantôt partie de tel corps déterminé et tantôt partie d'un autre corps d'espèce différente. Le principe spécifique qui constitue ce sujet dans telle classe de substances corporelles, et qui n'est pas le même après le changement qu'avant, est la forme substantielle. Donc, manifestement, la matière première et la forme substantielle existent dans la nature. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

CHAPITRE X.

De la forme substantielle.

I. Notion générale de la forme. — II. Ses espèces : forme extrinsèque et intrinsèque ; — forme subsistante et non subsistante ; — forme informante et non informante ; — forme assistante ; — forme accidentelle et forme substantielle. — III. Définition de la forme substantielle et conditions. — IV. Unité de forme substantielle dans chaque composé naturel.

I. Notion générale de la forme. — D'après les Scolastiques, l'essence des corps est composée de deux principes : la matière première et la forme substantielle. Plusieurs fois déjà nous avons été amené à parler de la forme, soit substantielle soit accidentelle. Nous allons en quelques mots compléter cette notion.

D'une manière générale, on entend par forme le principe qui constitue une chose ce qu'elle est, ce qui la détermine à un certain mode d'être, accidentel ou substantiel. Ainsi, v. g. l'âme humaine est la forme substantielle du corps, parce qu'elle lui communique, en s'unissant à lui, l'être de corps humain qu'il n'a pas de lui-même ; l'image de Moïse est la forme du marbre dont est faite la statue du chef du

peuple hébreu, car elle donne au marbre l'être de statue de Moïse et la place dans la catégorie des statues de cet illustre et saint personnage.

La forme substantielle est donc l'élément spécifique et déterminant des corps. Les Anciens donnaient différents noms à ce principe : *species*, *ratio quidditatis*, *entelechia*. *Species*, parce que la forme substantielle constitue le composé naturel dans son espèce ; elle le fait v. g. fer, bois ou tout autre corps. *Ratio quidditatis*, pour la même raison, car elle donne au composé sa raison d'être ce qu'il est et son essence spécifique. *Entelechia*, ou perfection, pour signifier que toute la perfection de la substance matérielle lui vient du principe formel, comme la capacité de recevoir, la potentialité lui vient de la matière.

II. — Différentes espèces de formes. La forme se divise en plusieurs espèces. Il importe extrêmement de les connaître, parce qu'elles reviennent à chaque instant en philosophie, surtout dans les traités d'Anthropologie et de Cosmologie.

On distingue d'abord la forme extrinsèque et la forme intrinsèque. Saint Thomas définit la forme extrinsèque : « Le modèle d'une chose, modèle distinct de cette chose et existant en dehors d'elle, à la ressemblance duquel cette chose est produite : *Forma rei præter rem et*

extra rem existens, ad cujus similitudinem aliquid fit[1].» C'est l'idée que l'artiste conçoit, le type qu'il invente et reproduit dans son œuvre. Evidemment, cette forme ne fait pas partie de l'être qui en est la copie réalisée dans le marbre, le bois ou toute autre matière. La forme intrinsèque est celle qui constitue un être ce qu'il est, en spécifiant par son union avec elle la matière dont cet être est fait ; v. g. l'âme humaine est la forme intrinsèque du corps humain, parce qu'elle est partie de ce composé, qu'elle fait *humain*, c'est-à-dire qu'elle actue dans l'espèce d'animal raisonnable. La forme intrinsèque se subdivise en forme subsistante et forme non subsistante. On appelle forme subsistante celle qui, par elle-même et sans être unie à un autre principe, peut exister ; tels sont v. g. l'Ange et l'âme humaine. La forme non subsistante ne peut exister qu'autant qu'elle est unie à un autre principe ; par conséquent, toute forme non subsistante est incomplète et comme nature et comme substance. L'âme de la bête et toutes les formes qui lui sont inférieures sont des formes non subsistantes ; ces formes n'ont pas d'opérations qui leur soient propres ; pour agir, par conséquent pour exister, il faut nécessairement qu'elles soient unies au principe matériel qu'elles sont destinées à informer.

Les formes subsistantes sont : les unes infor-

1. *Cfr.* 1a, q. XV. a. 1.

mantes et les autres non informantes. Celles dont le rôle est d'être unies à un sujet et de le spécifier sont des formes informantes ; v. g. les âmes humaines. Par formes non informantes, on entend les formes complètes par elles-mêmes, et qui, par conséquent, ne sont pas et ne peuvent pas être unies à un autre principe pour former un composé naturel. Les Anges sont des formes non informantes. Il suit de là que toutes les formes non subsistantes sont des formes informantes. Lorsqu'une forme subsistante et non informante s'unit à un sujet, on lui donne le nom de forme assistante, parce qu'elle assiste, c'est-à-dire est présente au sujet qu'elle meut sans l'informer ni le spécifier. Ainsi, l'ange Raphaël était comme forme assistante dans le corps avec lequel il s'est montré aux deux Tobie. Évidemment, l'être propre et spécifique de ce corps ne lui venait pas de l'Ange ; ce n'était pas un corps angélique, comme le corps informé par notre âme est un corps humain. Cette division des formes subsistantes en formes informantes et non informantes est de la plus haute importance, parce qu'elle a le principe qui sert à distinguer l'ange de l'âme humaine.

Enfin, les formes informantes sont : les unes accidentelles et les autres substantielles. La forme accidentelle suppose un sujet déjà constitué dans sa nature spécifique, et, par

conséquent, elle ne lui communique qu'un être secondaire, contingent et accidentel. La science, la vertu ne constituent pas l'homme dans son espèce propre d'animal raisonnable ; elles font l'homme déjà existant savant et vertueux, ce qui est sans doute le modifier, mais d'une manière purement accidentelle. Au contraire, la forme substantielle donne l'être *simpliciter*, c'est-à-dire l'être spécifique, essentiel, premier, qui n'en suppose point d'antérieur, et qui place une chose dans telle espèce déterminée[1]. L'âme humaine communique au composé humain, à l'homme, l'être spécifique et substantiel d'homme, *esse humanum;* et par là même elle est la forme substantielle de l'homme :

« La forme substantielle et la forme accidentelle se ressemblent sous un rapport et diffèrent sous d'autres. Elles se ressemblent en ce qu'elles sont acte l'une et l'autre, et qu'elles font l'une et l'autre cause qu'une chose est en acte de quelque manière. Mais elles diffèrent en deux points : 1° La forme substantielle donne l'*être simplement*, et son sujet est un être en puissance seulement ; tandis que la forme accidentelle ne fait pas que l'être est simplement ou de telle espèce, mais qu'il *est tel, qu'il a telle qualité, telle quantité ou tel mode d'être*, car son sujet est un être en acte. D'où il résulte évidemment que l'actualité se

1. 1a, q. L XXVI, a. 4.

trouve dans la forme substantielle avant d'être dans son sujet. Et comme en tout genre, le premier est cause de tous les autres, la forme substantielle produit l'*être* en acte dans son sujet. Au contraire, l'actualité existe dans le sujet de la forme accidentelle avant d'exister dans cette forme elle-même. C'est pourquoi l'actualité de la forme accidentelle est causée par l'actualité du sujet ; en sorte que le sujet, en tant qu'il est en puissance, est capable de recevoir la forme accidentelle, et en tant qu'il est en acte, il la produit. Je dis ceci de l'accident propre et intrinsèque ; car, pour l'accident extérieur, le sujet ne fait que le recevoir, la cause qui le produit est l'agent extérieur. 2° La forme substantielle et la forme accidentelle diffèrent encore en ce que, le moins principal existant pour ce qui l'est davantage, la matière est pour la forme substantielle ; tandis que, au contraire, la forme accidentelle n'existe que pour compléter le sujet qu'elle actue : *Forma substantialis et accidentalis partim conveniunt et partim differunt. Conveniunt quidam in hoc quod utraque est actus, et secundum utramque est aliquid quodommodo in actu ; differunt autem in duobus. Primo quidem, quia forma substantialis facit esse simpliciter, et ejus subjectum est ens in potentia tantum, forma autem accidentalis non facit esse simpliciter, sed esse tale aut tantum, aut aliquo*

modo se habens : subjectum enim ejus est ens in actu. Unde patet quod actualitas per prius invenitur in forma substantiali quam in ejus subjecto. Et quia primum est causa in quolibet genere, forma substantialis causat esse in actu in suo subjecto. Sed e converso, actualitas per prius invenitur in subjecto formæ accidentalis quam in forma accidentali; unde actualitas formæ accidentalis causatur ab actualitate subjecti ; ita quod subjectum, in quantum est in potentia, est susceptivum formæ accidentalis ; in quantum autem est in actu est ejus productivum. Et hoc dico de proprio et per se accidente ; nam respectu accidentis extranei subjectum est susceptivum tantum ; productivum vero talis accidentis est agens extrinsecum. Secundo autem differunt substantialis forma et accidentalis, quia, cum minus principale sit propter principalius, materia est propter formam substantialem ; sed e converso forma accidentalis est propter completionem subjecti[1]. »

III. Définition de la forme substantielle et conditions. — Il est facile, par voie d'analogie, de se former une idée juste de la forme substantielle. En effet, la forme substantielle est, par rapport à la matière première, ce que la forme accidentelle est relativement aux corps, bois ou marbre, dont sont faites les œuvres d'art. Le marbre, le bois, l'or, etc., sont indif-

1. 1a q. LXXVII, a. 6.

férents de leur nature à être statues, colonnes, horloges ou autre chose. Selon que l'art les revêt de telle forme accidentelle, ils deviennent statues, colonnes, horloges, etc., sans cesser d'être spécifiquement ce qu'ils sont. De même, comme nous l'avons dit tant de fois déjà, la matière première, *ex se*, est indéterminée et indifférente à être telle ou telle espèce de corps ; pour qu'elle soit marbre, fer, bois ou autre chose, il faut qu'un principe substantiel et spécifique lui soit uni et lui communique l'être essentiel d'un corps déterminé [1]. Ce principe est la forme substantielle. On peut donc définir la forme substantielle : Une substance simple et incomplète qui est unie à la matière comme principe spécifique et constitue avec elle l'essence des corps. Elle est une substance, et par là elle se distingue de la forme accidentelle ou de l'accident, qui ne forme pas une seule essence avec son sujet. C'est une substance simple et incomplète : simple parce qu'elle n'est pas composée de plusieurs éléments comme le corps lui-même ; incomplète, car seule et sans être unie à la matière, elle ne peut ni agir, ni exister si elle n'est pas subsistante, et si elle l'est, elle ne peut subsister que comme nature incomplète. Enfin, la forme substantielle est unie à la matière première comme principe déterminant et spécifi-

1. *Cfr.* S. Thomas, *In lib. VII, Metaphys.*, lect. 2.

cateur et forme avec elle l'essence du composé naturel. Par la forme substantielle, la matière qui, d'elle-même, est une réalité indéterminée, est constituée dans telle espèce de corps. Comme on le voit, la forme substantielle, pas plus que la matière, n'est toute l'essence du composé naturel ou du corps, elle n'en est qu'une partie, mais la partie spécifique et déterminante, tandis que la matière première en est la partie indéterminée et déterminable. Voilà pourquoi on appelle aussi la forme substantielle : *actus primus materiæ*, *ratio quidditalis corporum*, *prima radix proprietatum uniuscujusque speciei corporis naturalis*. Ces définitions, qui sont toutes très bonnes, ne diffèrent pas de celle que nous venons de donner. La forme substantielle est l'acte premier de la matière, parce qu'elle la spécifie et la constitue dans telle espèce déterminée de corps. Elle est ainsi le principe spécifique du composé qu'elle informe, *ratio quidditalis*, et par là même, la racine première de toutes les propriétés qui découlent de cette essence. Évidemment, dans tout être, les propriétés et les facultés dérivent de la nature et lui sont proportionnées. *Agere sequitur esse*.

De cette notion de la forme substantielle, il suit qu'un principe est forme substantielle à deux, ou si l'on veut, à trois conditions. Il faut : 1° qu'il n'ait pas produit, comme cause

efficiente, le sujet qu'il informe ; 2° qu'il spécifie ce sujet et le constitue, en s'unissant à lui, dans l'espèce déterminée de substance matérielle à laquelle il appartient ; 3° qu'il forme avec ce sujet une seule essence complète, un seul être dont l'existence unique soit commune aux deux éléments qui le composent : « Pour qu'une chose soit la forme substantielle d'une autre, dit saint Thomas, il faut deux conditions. La première, c'est que la forme soit pour son sujet le principe d'une existence substantielle ; principe non pas effectif (ou cause efficiente), mais formel, en vertu duquel une chose est un être et en reçoit la dénomination. La seconde condition, qui est une conséquence de la première, est que la forme et la matière doivent avoir une seule et même existence, ce qui ne peut avoir lieu pour le principe effectif et la chose à laquelle il donne l'existence. Et cette existence est l'existence de la substance du composé, qui est une quant à l'existence, bien que composée de matière et de forme : *Ad hoc quod aliquid sit forma substantialis alterius, duo requiruntur. Quorum unum est ut forma sit principium essendi substantialiter ei cujus est forma ; principium autem dico non effectivum sed formale, quo aliquid est et denominatur ens. Unde sequitur aliud, scilicet quod forma et materia conveniant in uno esse ; quod non contingit de principio effectivo cum eo cui*

dat esse ; et hoc esse est in quo subsistit substantia compositi, quæ est una secundum esse ex materia et forma constans[1]. »

IV. Unité de forme substantielle dans chaque composé naturel. — Nous ne nous arrêterons pas à prouver qu'il existe réellement des formes substantielles dans la nature, parce que c'est une vérité de sens commun. Qui oserait nier que l'homme, l'animal, la plante et le minéral diffèrent spécifiquement, et qu'ils n'ont pas la même nature ? Or, des substances composées ne peuvent être spécifiquement diverses qu'autant que les principes qui les constituent ce qu'elles sont, diffèrent essentiellement. Il y a donc, dans les substances matérielles qui existent dans la nature, des principes spécifiques divers. Ces principes sont les formes substantielles. Les Scolastiques les ont à bon droit appelées formes substantielles, parce qu'elles constituent les corps ce qu'ils sont *in specie propria*. On peut les appeler autrement, il importe peu ; ce qui est hors de doute, c'est l'existence réelle de ces principes.

Il n'est pas moins certain que dans chaque composé naturel, il ne peut y avoir en même temps qu'une seule forme substantielle. Telle est la doctrine constante de saint Thomas. La forme substantielle donne l'être substantiel,

1. *Contra Gentiles*, lib. II, c. LXVIII.

premier, essentiel, elle constitue chaque corps dans sa propre espèce. Or, un corps ne peut appartenir simultanément à deux espèces différentes et avoir deux essences complètes. Donc, un corps naturel ne peut avoir qu'une forme substantielle. « Une chose ne peut avoir qu'un être substantiel. Or, c'est la forme qui donne l'être substantiel. Donc, une chose ne peut avoir qu'une forme substantielle : *Unius rei est unum esse substantiale. Sed forma substantialis dat esse substantiale. Ergo unius rei est una tantum forma substantialis* [1] ». Il est évident que tout ce qui survient à un être constitué dans une espèce déterminée, ne peut entrer dans sa nature comme principe essentiel ; par conséquent, il est impossible qu'une forme substantielle s'ajoute à une autre forme substantielle dans le même composé naturel. Cette seconde forme ne pourrait pas donner à ce corps l'être premier, substantiel et fondamental qu'il posséderait déjà ; c'est-à-dire qu'elle ne serait pas forme substantielle. « *Cuicumque formæ substernitur aliquod ens actu, quocumque modo, illa forma est accidens* [2]. » D'ailleurs, pourquoi plusieurs formes substantielles dans un même composé naturel ? Les formes substantielles, selon l'admirable compa-

1. 1a, q. LXXVI, a. 4.

2. 1a q. LXXVI, a. 1. — *Quæst. Disp. De Spirit. creat*, a. 3.

raison d'Aristote répétée par saint Thomas[1], sont entre elles comme les nombres, dont les supérieurs contiennent les inférieurs et quelque chose de plus. Une seule forme substantielle suffit donc parfaitement à actuer la matière et à communiquer au composé qu'elle spécifie tous les degrés de perfection essentielle dont il est doué[2]. Il est par conséquent inutile, et par là même contraire à la raison, de multiplier les principes formels ou les formes substantielles dans le même corps. Chaque composé *substantiellement un* n'en a qu'une et ne peut en avoir qu'une, et toute différence qui atteint les formes substantielles en varie l'espèce.

1. *Quæst. Disp. De Anima*, a. 9. — 1*a*, q. LXXVI, a. 3.

2. *Compend. Theolog.*, c. LXXXIX.

CHAPITRE XI.

Des relations de la Matière et de la Forme dans le composé naturel.

I. Relations de la matière et de la forme considérées d'une manière abstraite. — II. Relations de la matière et de la forme considérées dans l'ordre réel, *in facto esse*. — III. Relations de la matière et de la forme considérées par rapport à la production des corps, *in fieri*. — IV. En quel sens la forme substantielle est tirée de la puissance de la matière.

I. Relations de la matière et de la forme considérées d'une manière abstraite. — Pour peu qu'on se soit fait une idée juste de la matière et de la forme, il est facile de comprendre comment ces deux principes concourent à former l'essence des corps. La matière est, de sa nature, indéterminée et indifférente à recevoir quelque forme que ce soit ; la forme détermine la matière et la constitue dans une espèce particulière de corps, bois, fer ou autre. La forme entre donc dans la constitution des substances corporelles comme acte premier ou principe spécifique, et la matière comme puissance passive ou sujet déterminable. « La matière est constituée en acte par la forme, car d'elle-même

elle n'est que puissance : *per formam est ens actu, cum de se sit potentia tantum*[1]. »

Il suit de là que, dans chaque corps, la matière est le principe passif, et la forme, le principe actif. « *Virtus activa,* dit encore le Docteur angélique, *non est ex parte materiæ, sed magis ex parte principii formalis*[2]. » La raison en est bien simple : l'opération procède de l'être, elle en est le fruit et comme la germination naturelle, car tout être agit d'une manière conforme à sa nature ; par conséquent, le principe constitutif d'un être dans son espèce, le principe qui le fait ce qu'il est, sera par là même le principe premier des opérations de cet être, tandis que le principe qui est *constitué in specie* ne concourra à ces opérations que d'une manière passive, en tant qu'associé pour ainsi dire à l'activité de la forme substantielle. Or, encore une fois, le principe spécifique des corps est la forme substantielle et non la matière. Donc, la forme entre dans la nature des corps comme principe actif et la matière comme principe passif.

Enfin, la matière et la forme substantielle sont unies immédiatement et forment l'essence des corps sans l'intermédiaire d'aucun autre principe. « Une chose est *une* de la même manière qu'elle est *être*. Or, la forme constitue

1. *In VII Metaphys.*, lect. 2. — 1a q. VII, a. 2.
2. *In II Dist.*, XXX, q. II, a. 2, sol.

par elle-même une chose en acte, puisqu'il est de l'essence de la forme d'être acte, et qu'elle ne donne pas l'être par un intermédiaire quelconque. Par conséquent, l'unité d'une chose composée de matière et de forme provient de la forme, laquelle est unie par elle-même à la matière comme son acte. Et il n'y a pas d'autre cause d'union que l'agent qui fait que la matière est en acte, comme le dit Aristote (*Metaphys.* lib. VIII, text. 15) : *Sic dicitur aliqui* UNUM *quomodo* ENS ; *forma autem per seipsam facit rem esse in actu, cum per essentiam suam sit actus, nec dat esse per aliquod medium. Unde unitas rei compositæ ex materia et forma est per ipsam formam, quæ secundum seipsam unitur materiæ ut actus ejus. Nec est aliquid aliud uniens nisi agens quod facit materiam esse in actu, ut dicitur in VIII, Metaphys., lect. 15* [1]. »

Ce qui constitue une chose ce qu'elle est essentiellement, est le principe de son unité. Dans les corps, le principe spécifique est la forme substantielle ; elle fait participer la matière, par elle-même indéterminée, à sa nature et à son existence, et forme ainsi avec elle une seule essence et un seul suppôt. Un corps est donc une substance composée de deux principes substantiels incomplets, la matière et la forme, unis immédiatement.

1. 1a q. LXXVI, a. 7.

C'est toute l'essence des corps en tant que corps : il n'y a rien de plus, rien de moins. L'étendue ainsi que les autres propriétés découlent de la nature des corps, mais elles ne la constituent pas. Tels sont les éléments de l'essence des corps considérée d'une manière abstraite.

II. Relations de la matière et de la forme considérées dans l'ordre réel, *in facto esse*.— Mais cette essence est réalisée dans l'ordre concret : elle existe, et par conséquent, dans les corps, outre l'union de la matière et de la forme, il y a l'union de la nature et de l'existence qui actue cette nature et en fait un être réel. De quels principes est composée l'essence des corps telle qu'elle existe dans le monde visible, *in facto esse* ? Evidemment, des mêmes principes que nous avons trouvés en elle en la décomposant par l'analyse, c'est-à-dire de la matière et de la forme immédiatement unies. La matière première n'existe jamais seule et sans forme substantielle, ni la forme substantielle (nous parlons ici des formes non subsistantes) sans informer *actu* la matière. « Il est de l'essence de la forme, dit saint Thomas, d'être dans le sujet dont elle est la forme : *De ratione formæ est quod sit in eo cujus est forma*[1]. » Si la forme substantielle était une

1. 1ª q. XL, a. I.

substance au moins complète *secundum substantialitatem,* elle pourrait exister séparée du sujet qu'elle actue et spécifie ; mais elle ne peut agir sans la matière, et par conséquent elle ne peut exister qu'en elle et avec elle. L'action suppose l'existence ; toute forme qui ne peut agir sans la matière ne peut exister sans elle. De même, dit encore saint Thomas, « La matière ne peut exister dans l'ordre réel sans être actuée par une forme ; car tout ce qui se trouve dans l'ordre réel, existe de fait, et la matière n'a l'existence que par la forme qui est son acte ; par conséquent, elle ne peut exister réellement sans forme : *Materia non potest in rerum natura existere quin aliqua forma formetur; quidquid enim in rerum natura invenitur, actu existit, quod quidem non habet materia nisi per formam, quæ est actus ejus; unde non habet sine forma in rerum natura inveniri*[1]. » Donc, supposer la matière première existant sans forme substantielle, c'est la supposer existant sans l'existence, puisqu'elle n'a d'existence que celle que lui communique la forme substantielle. D'ailleurs, comme la forme substantielle, la matière première est une substance incomplète ; bien plus, d'elle-même, elle n'a aucune essence complète et déterminée. Or, évidemment, rien ne peut exister sans son essence, sans appar-

1. *Quæst. disp. De Potentia*, q. IV, a. I. ad 7.

tenir à une espèce déterminée et avoir la puissance de faire les opérations propres à cette espèce. De là cette conséquence nécessaire, que la matière première ne perd jamais une forme substantielle sans passer sous une autre, et que toute corruption d'un composé naturel donne naissance à un autre composé, et vice versa : « *Corruptio unius est generatio alterius, et generatio unius est corruptio alterius.* »

Comme nous l'avons dit plusieurs fois, la matière première, par elle-même, est indéterminée, elle n'a aucune essence complète, aucune propriété ; la forme substantielle lui enlève cette indifférence en la spécifiant et en la constituant dans une espèce particulière de corps : « La matière est limitée par la forme, dit saint Thomas, autant que la matière qui est en puissance à diverses espèces, est déterminée par la forme à une espèce particulière : *Finitur materia per formam, in quantum materia quæ est in potentia ad diversas species, determinatur ad unam speciem per formam* [1]. » A son tour, la matière limite la forme et l'individualise : « La forme est limitée par la matière, en tant que la forme de l'espèce, qui de sa nature est capable d'être en plusieurs individus, est déterminée à un individu en particulier, par là même qu'elle est reçue dans *cette* matière : *Forma finitur per materiam, in*

1. *Quodl*, lib. III, a. 3.

quantum forma speciei, quæ nata est esse in pluribus individuis, secundum quod recipitur in hac materia, determinatur ad individuum[1]. »
Par elle-même, la forme substantielle n'exige pas d'être le principe spécifique de tel ou tel individu ; elle ne devient individuelle qu'autant qu'elle informe la matière considérée telle qu'elle existe dans la nature. Dans les êtres composés de matière et de forme, l'individuation ne vient pas de la forme, mais de la matière ; c'est pour cela que parmi les Anges dont la nature est simple, chaque individu forme à lui-même une espèce complète, et qu'il y a par conséquent autant d'espèces que d'individus.

III. Relations de la matière et de la forme considérées par rapport a la production des corps, *in fieri*. — Enfin, on peut considérer les corps relativement à la manière dont ils sont produits. Les substances matérielles peuvent arriver à l'existence de deux manières : par création ou par génération, c'est-à-dire dépendamment d'un sujet préexistant. La création ne présuppose rien, car l'être produit par création est tiré tout entier du néant. Par conséquent, lorsque Dieu a créé le monde, il a fait de rien la matière et la forme des composés naturels ; il a créé en même temps, *concreavit*,

1. *Quodl*, lib. III, a. 3.

comme dit saint Augustin, les deux éléments qui constituent les corps[1].

Mais Dieu a donné aux créatures non seulement l'être, mais encore le pouvoir d'agir. Les causes secondes sont de véritables causes qui produisent des accidents et des substances[2]. Cette production, quand elle a pour terme une réalité substantielle, s'appelle génération. Entendue dans un sens large et en tant qu'elle convient aux êtres privés de vie, la génération est la production d'une substance dépendamment et avec le concours d'un sujet préexistant. Les principes qui concourent à la production d'un corps par voie de génération sont la matière première, la forme substantielle et la privation de cette forme dans le sujet qui la reçoit sous l'action des agents naturels. Si la matière du bois avec lequel on fait de la cendre n'était pas privée de la forme substantielle de la cendre, évidemment il n'y aurait point de transformation substantielle lorsque le feu corrompt le bois et produit la cendre. Manifestement, la privation n'est pas un élément intrinsèque des corps ; elle n'est que la condition *sine qua non* des transformations substantielles et de la production des nouveaux composés dans la nature.

1. 1a q. LVX. a. 4. — 2. *Contra Gentiles*, lib. III, c. LXIX.

IV. En quel sens la forme substantielle est tirée de la puissance de la matière. — La génération diffère donc essentiellement de la création. L'être créé est tout entier tiré du néant par un acte de la souveraine puissance de Dieu ; au contraire, l'être produit par voie de génération préexiste déjà en partie, par la matière. Ce qui n'existait pas *actu*, et qui est produit par l'action des causes secondes dans la matière et avec son concours, c'est la forme substantielle, le principe spécifique du nouveau composé. La matière de la cendre n'est pas produite ; elle existait sous la forme substantielle du bois. Le feu corrompt le bois, et dépendamment de la matière il produit la forme substantielle qui spécifie cette matière et en fait de la cendre. Dans la génération, disaient les philosophes anciens, la forme substantielle du nouveau corps est tirée de la puissance de la matière. « *Forma educitur de potentia materiæ* [1]. » Les détracteurs de la philosophie chrétienne se sont souvent moqués de ce principe. Il est sans doute plus facile de tourner en ridicule les doctrines de la scolastique que de les comprendre et surtout de les réfuter. *A priori*, qui pourrait admettre que des formules inventées ou adoptées par les plus sublimes génies soient absolument vides de sens ? Mais que veulent dire les philosophes

1. 1a q. XC a. 2, ad 2.

de l'École lorsqu'ils enseignent que les formes substantielles, dans les corps produits *ex subjecto præexistente*, sont tirées de la puissance de la matière ? Uniquement ceci, à savoir que la forme substantielle n'est pas créée, mais produite par l'action des causes secondes dans la matière qu'elle actue et dépendamment de cette matière. Evidemment, la forme substantielle n'est pas tirée de la puissance de la matière comme l'on tire de l'eau d'un puits, ou une épée de son fourreau. L'eau est dans le puits qui la contient *formaliter*, à l'état d'eau ; il en est de même de l'épée dans le fourreau ; par conséquent lorsqu'on les tire, il n'y a qu'une translation locale. Au contraire, la forme substantielle n'existe pas dans la matière *formaliter*, avec sa nature propre de principe spécifique de telle espèce déterminée ; elle n'y est que virtuellement, de la manière que tout effet existe dans les causes qui peuvent concourir à le produire : « La forme, dit saint Thomas, préexiste dans la matière d'une manière imparfaite ; non pas qu'une partie de la forme y soit en acte et l'autre n'y soit pas, mais en ce sens qu'elle y préexiste tout entière en puissance, et qu'ensuite elle y est produite tout entière en acte : *Dicendum quod forma præexistit in materia imperfecte ; non quod aliqua pars ejus sit ibi in actu et alia desit, sed quia tota præexistit in potentia, et postmodum tota produci-*

turin actu[1]. » Pour la forme substantielle non subsistante, c'est-à-dire pour toutes les formes informantes autres que l'âme humaine, ces causes sont : les agents naturels comme *causes efficientes*, et la matière première comme cause *matérielle, passive* et *réceptive*[2]. La matière est donc le sujet que présupposent les causes secondes et sur lequel elles exercent leur action. Le terme de cette action est la production d'une nouvelle forme substantielle dans la matière et avec son concours.

Ou plutôt, et plus exactement, ce qui est produit par l'action des agents naturels, c'est le nouveau corps, le nouveau composé, et il est produit parce que la matière a passé d'une forme à une autre. Par la combustion, le bois qui était de la cendre en puissance, est devenu de fait, *actu*, de la cendre : « Dire que l'acte est tiré de la puissance de la matière, c'est, d'après saint Thomas, dire uniquement ceci, que ce qui n'existait qu'en puissance a été produit en carte réellement : *Actum exhahi de potentia materiæ, nihil aliud est quam aliquid fieri actu quod prius erat in potentia*[3]. » La nouvelle forme substantielle n'a pas été produite directement et par elle-même, mais indirectement, *per accidens*, en tant qu'un nouveau

1: *Quæst. Disp. De Potent.*, q. III, a. 8, ad 10.
2. *Cfr.* Liberatore, *Composé humain*, c. IX, a. 6, § 2.
3. 1ª q. XC. a. 2, ad 2.

composé a été produit *ex materia præexistente*. La production étant l'acheminement à l'être, *fieri est via ad esse*, ce qui proprement est produit, c'est ce qui est, ce qui existe. Or, ce qui existe, ce qui a l'être et subsiste, n'est ni la matière ni la forme, mais le composé. La forme est ce par quoi le nouveau corps est constitué ce qu'il est, bois ou cendre, mais elle n'a pas l'existence en elle-même. elle ne subsiste pas *in se*, pas plus que la forme de statue que revêt le marbre sous le ciseau de l'artiste, ne subsiste en elle-même. « De toute chose produite, quelle qu'elle soit, on dit qu'elle est produite de la même manière qu'on dit qu'elle existe. Car l'existence est le terme de la production ; d'où il résulte que ce qui proprement est produit est le composé. A vrai dire, la forme n'est pas produite, mais elle est ce par quoi une chose est faite ce qu'elle est, c'est-à-dire ce dont l'acquisition permet de dire qu'une chose est produite. Donc, bien que la nature ne fasse rien de rien, cela n'empêche pas que l'on puisse dire que les formes substantielles doivent leur existence à l'opération de la nature. Car, ce qui est produit, n'est pas la forme mais le composé, qui est fait de la matière. Et il est produit de la matière en tant que la matière est en puissance relativement au composé lui-même, par là même qu'elle est en puissance à la forme. Et ainsi, on ne

dit pas, en rigueur de termes, que la forme est produite dans la matière, mais plutôt qu'elle est tirée de la puissance de la matière : *Unum quodquefactum hoc modo dicitur fieri, quo dicitur esse. Nam esse est terminus factionis ; unde illud quod proprie fit per se est compositum. Forma autem non proprie fit, sed est quo fit, id est per cujus acquisitionem aliquid dicitur fieri. Nihil ergo obstat per hoc quod dicatur quod per naturam ex nihilo nihil fit, quin formas substantiales ex operatione naturæ esse dicamus. Nam id quod fit non est forma sed compositum quod ex materia fit. Et fit quidem ex materia in quantum materia est in potentia ad ipsum compositum per hoc quod est in potentia ad formam. Et sic non proprie dicitur quod forma fiat in materia, sed magis quod de potentia materiæ educatur* [1].»

Sans l'action des causes efficientes, rien ne serait produit ; de même, sans le concours de la matière comme cause passive, rien ne pourrait être produit par la créature. Voilà ce que signifie la fameuse formule : « *Forma educitur de potentia materiæ.* » Les Scolastiques expliquent ainsi la production des composés naturels dont le principe spécifique dépend totalement de la matière, c'est-à-dire de tous les composés inférieurs à l'homme. Cette doctrine est donc parfaitement conforme à l'ex-

1. *Quæst. Disp. De Potentia*, q. III, a. 8.

périence et à la raison, et l'on ne peut la rejeter sans dénier toute activité aux causes secondes et tomber ainsi dans l'occasionalisme de Malebranche, ou ramener tous les phénomènes de la nature à des changements purement accidentels. Qu'on ne dise pas que la production des formes substantielles dépendamment de la matière, est difficile à comprendre; elle l'est moins que la création proprement dite, puisque les philosophes privés des lumières de la révélation ne sont pas arrivés à la notion de la création, et que cependant ils ont trouvé d'eux-mêmes l'éduction des formes *ex potentia materiæ*. Au reste; le fait de cette production est indéniable ; la difficulté de l'expliquer, si difficulté il y a, ne sera jamais une raison suffisante pour la rejeter. Que de choses dont personne ne doute, et que néanmoins les savants eux-mêmes n'expliquent qu'avec peine, ou même n'expliquent pas du tout ! Les causes secondes ont le pouvoir de produire de véritables substances, non pas *ex nihilo*, mais *ex subjecto præexistente*. Donc, l'effet de leur activité est la transformation substantielle des corps et la production d'un nouveau principe spécifique qui constitue le corps produit dans son espèce. Encore une fois, les Scolastiques n'ont pas voulu dire autre chose.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

CHAPITRE XII.

Démonstration du système scolastique.

I. Preuves tirées de la fausseté des autres systèmes. — II. Preuve tirée de la composition substantielle de l'homme. — III. Preuve tirée des transformations substantielles des corps dans la nature. — IV. Preuve tirée des propriétés des corps. — V. Preuves *a priori*.

I. Preuves tirées de la fausseté des autres systèmes. — En exposant le système scolastique de la Matière et de la Forme, nous avons en même temps établi la réalité des principes fondamentaux de ce système. Nous pourrions donc nous en tenir là, et considérer comme faite la démonstration de cette théorie. En effet, à moins d'admettre que la nature des corps échappe absolument à l'intelligence humaine, ce qui serait renverser le fondement de toute science, forcé est de choisir entre l'Atomisme, le Dynamisme et le système Aristotelico-scolastique. Quoi qu'on fasse, il est impossible de sortir de ces trois hypothèses : les corps sont essentiellement composés ou de forces simples, ou de la seule réalité étendue, ou bien de quelque force simple, substantielle et constitutive de la matière dans telle ou telle

espèce déterminée de substances matérielles. Or, on ne peut s'arrêter aux deux premiers systèmes comme explication philosophique de l'essence des corps. Considérés à ce point de vue, qui est le seul vrai, l'Atomisme et le Dynamisme ne sont soutenables ni comme thèses ni comme hypothèses, parce que bien loin d'être démontrés, ils se heurtent à des difficultés qui leur enlèvent toute probabilité. Donc, reste la théorie de Platon, d'Aristote, de saint Augustin, de saint Thomas d'Aquin, et de tous les Docteurs du moyen âge ; théorie que ces grands hommes ont embrassée de préférence à tout autre système et qu'ils ne se sont pas lassés de proclamer comme la seule véritable explication de la nature des corps. Il faut adopter cette explication ou admettre que dans une question de la plus haute importance et qui est purement philosophique, les Pères et les Docteurs de l'Église, les plus illustres philosophes de l'antiquité et des temps modernes se sont tous trompés et ont pris pour des démonstrations scientifiques les rêves de leur imagination. Qui oserait faire cette injure à tant de sublimes génies, qui sont la gloire de l'humanité !

Une autre preuve, ou, si l'on veut, une très forte présomption de la vérité de la théorie de la Matière et de la Forme, c'est que cette théorie réunit tous les avantages des autres

systèmes sans aucun des inconvénients qui les font rejeter. Comme nous l'avons montré, ni la réalité étendue, ni une force simple et inétendue ne suffisent séparément à constituer la nature des corps et à rendre raison de toutes leurs propriétés ; il faut en même temps ces deux principes pour former une substance composée essentiellement une et douée de tant de propriétés diverses. Or, nous trouvons précisément ce dualisme de principes constitutifs dans la théorie scolastique ; car elle admet deux principes substantiels comme premiers éléments de l'essence des corps : la matière première, principe indéterminé, source de l'étendue et de la divisibilité ; la forme substantielle, principe spécifique et raison de toutes les propriétés qui tiennent à la diversité des corps. Ce système est donc la synthèse nécessaire de tous les autres, qui, outre d'autres vices, ont le grand tort d'être incomplets, et par là même incapables d'expliquer d'une manière suffisante la constitution des composés naturels.

D'autre part, seule la théorie scolastique sauvegarde la distinction essentielle entre les corps et les esprits, et évite ainsi les abîmes de l'idéalisme et du matérialisme. D'après l'Atomisme, les substances matérielles diffèrent des substances spirituelles en ce que les premières sont étendues et les secondes ne le

sont pas. Mais, nous l'avons prouvé, l'étendue n'est pas de l'essence des corps, elle n'en est qu'une propriété naturelle dont la toute-puissance de Dieu peut la priver, comme cela a lieu pour le corps adorable de Notre Seigneur Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. Donc, si l'Atomisme est vrai, il n'y a pas de différence essentielle entre les esprits et les corps. Les matérialistes disent-ils autre chose ?

Les corps, selon le Dynamisme, sont composés de forces simples et inétendues mais actives, dont les différentes positions et la résistance produisent le phénomène de l'étendue. Or, les esprits ne sont-ils pas des réalités simples, inétendues et actives ? Il n'y a donc entre les uns et les autres qu'une différence du plus ou moins dans la simplicité et l'activité ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de différence essentielle, parce que le plus et le moins ne diversifient pas les espèces. « *Magis et minus non variant speciem.* » Cette différence essentielle entre les substances matérielles et les substances immatérielles, nous ne la trouvons que dans la théorie scolastique, d'après laquelle les corps sont essentiellement composés de deux principes, la matière et la forme, l'un source de l'étendue, et l'autre source de l'activité ; tandis que les esprits sont substantiellement simples et sans composition de plusieurs principes. Donc, si l'on ne veut pas confondre les corps

avec les esprits, ou, ce qui revient au même, ne les distinguer que par des différences accidentelles, il faut admettre le seul système qui établisse parfaitement cette distinction fondamentale et la mette à l'abri de toute controverse. Ce système est celui de la Matière et de la Forme.

Pour peu qu'on examine avec attention les preuves que nous venons de donner, il ne sera pas possible de ne pas leur reconnaître une très grande valeur. Mais il y en a d'autres et plus fortes encore.

II. Preuve tirée de la composition substantielle de l'homme. — L'homme est composé de matière et de forme ; donc, conclut Suarez, tous les corps sont également composés de matière et de forme. Citons les paroles du grand docteur : « L'homme, dit-il, est constitué par la forme substantielle comme par une cause intrinsèque ; donc toutes les autres substances de la nature sensible le sont également. Preuve de l'antécédent : l'âme raisonnable est évidemment une substance et non pas un accident, puisqu'elle subsiste par elle-même après sa séparation d'avec le corps, par là même qu'elle est immortelle. Donc, elle est subsistante par elle-même et indépendante de tout sujet ; par conséquent, elle n'est pas un accident, mais une substance. D'autre part, cette

âme est la vraie forme du corps, comme l'enseigne la foi et le prouve clairement la raison naturelle. Car elle ne peut être une substance assistant au corps ou une substance qui le meut du dehors, autrement elle ne le vivifierait pas, les opérations vitales ne dépendraient ni de sa présence ni de son union avec le corps ; enfin, ce ne serait pas l'homme qui penserait, mais une substance quelconque qui lui serait présente. Donc, l'homme est composé du corps comme de *matière* et de l'âme raisonnable comme de *forme ;* car par forme substantielle on n'entend pas autre chose qu'une substance partielle qui peut être unie à la matière de manière à former avec elle une substance complète, essentiellement une, tel qu'est l'homme : *Homo constat forma substantiali ut intrinseca causa; ergo et res omnes naturales. Antecedens probatur : nam anima rationalis substantia est et non accidens, ut patet, quia per se manet separata a corpore, cum sit immortalis ; est ergo per se subsistens et independens a subjecto ; non est ergo accidens, sed substantia. Rursus, illa anima est vera forma corporis, ut docet fides, et est etiam evidens lumine naturali : non enim potest esse substantia assistens, aut extrinsece movens corpus, aliàs non vivificaret illud, neque ex præsentia et conjunctione ejus essentialiter penderent opera vitæ ; nec denique esset ipse homo qui*

intelligit, sed quædam alia substantia illi assistens. Constat ergo homo corpore ut materia et anima rationali ut forma; nam nomine substantialis formæ nihil aliud significatur quam substantia quædam partialis, quæ ita uniri potest materiæ ut cum illa componat substantiam integram ac per se unam, qualis est homo[1]. »

Ainsi raisonne l'illustre théologien. L'antécédent est hors de doute : c'est une vérité prouvée par la raison naturelle et, de plus, définie comme dogme de foi par le Concile de Vienne, en 1311, et par le ve Concile de Latran, en 1515. Mais que penser de la conséquence? Est-elle légitime? La conclusion tirée par Suarez descend-elle vraiment du principe sur lequel il s'appuie? On l'a nié, mais à tort, et il nous sera facile de le démontrer. En effet, quand l'homme s'assimile des substances inorganiques, v. g. de l'oxygène, de l'hydrogène, du nitrogène, etc., de trois choses l'une, dit le P. Cornoldi[2] : ou ces substances sont annihilées; ou elles demeurent avec leur nature propre et sans changement substantiel; ou bien elles subsistent en partie et périssent en partie. Personne n'a jamais soutenu la première hypothèse, qui d'ailleurs est évidemment absurde; car si les substances élémentaires dont l'homme

1. *Metaphys. Disp.*, XV, sect. I.

2. *Revue de l'Académie romaine de Saint-Thomas*, Ier vol., p. 247.

se nourrit, étaient annihilées, l'entretien et la croissance du corps humain seraient une véritable création. La seconde supposition ne répugne pas moins. Impossible que l'âme humaine soit forme substantielle de ces substances sans qu'elle devienne une seule substance complète et une seule nature avec elles, et par conséquent sans qu'elle leur communique l'être spécifique de corps humain. Si les corps élémentaires demeurent dans l'homme identiquement ce qu'ils étaient et gardent leur propre nature, l'âme pourra bien être par rapport à ces corps forme assistante et motrice, mais non pas forme substantielle, parce que le propre de la forme substantielle est de donner l'être premier, essentiel, et de former une seule substance avec la matière qu'elle spécifie. La seconde hypothèse est par conséquent fausse et manifestement inconciliable avec le dogme de l'union substantielle de l'âme et du corps. Reste donc la dernière hypothèse, c'est-à-dire que les substances dont l'homme entretient sa vie, périssent en partie et non totalement. Or, il est évident que l'élément qui demeure dans le corps humain, n'est pas le principe qui constituait chacune de ces substances dans son espèce propre ; autrement, il n'y aurait point de changement substantiel, et l'âme ne serait pas leur forme substantielle. Donc, ce qui est détruit, c'est le principe spécifique, et ce qui

demeure est une réalité indéterminée par elle-même et capable de faire partie tantôt d'un corps et tantôt d'un autre, puisqu'elle passe d'une espèce à une autre. C'est la matière première des Scolastiques. Par conséquent les corps sont véritablement composés de deux principes substantiels. Qu'on les appelle matière et forme, termes qui expriment très bien leur rôle respectif, ou qu'on les appelle autrement, il importe peu. Il suffit au défenseur de la thèse scolastique d'avoir prouvé l'existence de ces deux principes. Saint Thomas dit quelque part « qu'il est indigne de vrais sages de se disputer sur des mots quand on est d'accord sur les choses : *Turpe est litigare de vocibus quando convenit de rebus.* »

III. Preuve tirée des transformations substantielles des corps dans la nature. — Les considérations qui précèdent nous amènent naturellement à une autre preuve de la théorie scolastique, celle tirée des transformations substantielles des corps.

Il y a dans la nature des transformations substantielles : l'expérience, la raison, le sens commun en font foi. L'expérience, car les propriétés des corps transformés ne sont pas celles qu'ils possédaient avant leur transformation ; elles sont entièrement différentes, quelquefois contraires ; par conséquent, la

nature de ces corps, principe d'où émanent ces propriétés, n'est pas la même avant et après le changement. La raison, qui ne saurait trouver dans la différence de position, de nombre et de mouvement des mêmes éléments, une cause suffisante de la diversité des opérations et des propriétés des corps transformés. Le sens commun enfin, qui se refusera toujours à admettre qu'entre le minéral, la plante et la chair de l'animal, il n'y a que des différences accidentelles tenant à la variété de position et de mouvement des mêmes réalités, atomes ou monades. Or, il est impossible d'expliquer les transformations substantielles des corps sans supposer qu'ils sont composés de deux principes substantiels distincts, l'un indéterminé et l'autre spécifique, principes appelés par les Scolastiques matière et forme.

En effet, lorsqu'un corps se corrompt et donne naissance à un autre corps de nature diverse, v. g. lorsque le bois devient cendre par la combustion, et que les aliments dont l'homme se nourrit entrent dans l'intégrité du corps humain, une partie du corps détruit demeure nécessairement dans le nouveau composé. S'il n'en était pas ainsi, le premier corps serait annihilé, et le second tiré du néant; ce que personne n'a jamais songé à soutenir. Non, évidemment, le premier corps, celui qui disparaît, n'est pas entièrement

anéanti, mais il en reste quelque chose qui passe dans le second ; et ce nouveau corps n'est pas produit selon la totalité de sa substance, car la matière dont il est fait préexistait déjà. Or, ce principe substantiel qui passe ainsi d'une espèce de corps à une autre, qui est tantôt fruit, eau, chair d'animal, tantôt chair humaine, cendre ou autre chose, est manifestement indéterminé de sa nature et indifférent à faire partie de telle ou telle espèce de corps. Voilà la matière première des Scolastiques.

Mais cette matière, en passant dans le nouveau composé, perd ses propriétés pour en acquérir d'autres complètement diverses ; elle n'agit plus comme elle agissait, elle n'a plus les qualités qu'elle manifestait ; elle en a d'autres et produit des phénomènes qui diffèrent absolument des premiers. Donc, elle a perdu le principe qui la constituait dans l'espèce à laquelle elle appartenait avant le changement, *in termino a quo,* et qui était la raison de ses opérations et de ses propriétés. Le nouveau composé a d'autres propriétés et produit d'autres phénomènes. D'où viennent ces nouvelles propriétés, qui sont quelquefois complètement opposées aux premières ? Quelle est la cause de cette activité différente ? Dira-t-on que ce changement provient de la différence de disposition des mêmes éléments ? Mais la cause n'est

pas proportionnée à l'effet ; une différence de position, de figure, de mouvement n'est qu'accidentelle, par conséquent elle ne saurait changer aussi radicalement les propriétés et le mode d'agir des corps. Donc, nécessairement, dans le corps transformé, la matière est informée d'un principe substantiel et spécifique qui n'est pas celui qui l'actuait avant le changement. Ce principe nouveau, résultat de la transformation de la matière sous l'influence des agents naturels, est ce qui constitue le nouveau corps dans son espèce propre et qui est la source de ses propriétés. C'est la forme substantielle des Scolastiques. Donc, les corps sont vraiment composés de deux principes substantiels, l'un indéterminé et l'autre déterminant, l'un passif et l'autre actif, l'un commun et l'autre spécifique. Encore une fois, qu'on les appelle des noms que l'on voudra : ils existent, et sans ces deux principes on ne peut pas expliquer les transformations substantielles des corps dans la nature.

IV. Preuve tirée des propriétés des corps. — Enfin, en partant des diverses propriétés des corps, on arrive à la même conclusion. Résumons cette preuve en quelques mots.

Les corps sont d'espèces différentes ; ils sont doués d'unité proprement dite et d'activité ; laissés à eux-mêmes, ils revêtent des formes

diverses selon la variété de l'espèce à laquelle ils appartiennent, comme l'expérience le montre dans tous les règnes de la nature. Or, ces propriétés diverses ne peuvent s'expliquer sans un principe spécifique, actif et distinct de la matière étendue. La matière est, de sa nature, indifférente à toute espèce de corps ; elle multiplie l'être, l'étend et le divise ; par elle-même, elle n'a pas de forme déterminée. Il faut donc nécessairement qu'il y ait dans chaque corps un principe spécifique qui constitue la matière dans telle espèce de corps ; un principe actif qui soit la source des propriétés et des opérations dont ce corps est doué ; un principe simple et inétendu qui compénètre les parties du sujet étendu et les fasse participer à son indivision ; un principe enfin qui dispose d'une manière régulière, selon la diversité des espèces, les parties matérielles des corps. Ce principe, les Scolastiques l'appellent avec raison la forme substantielle, parce qu'il est substantiel et qu'il est la source de l'être spécifique de chaque composé naturel et des propriétés qui en découlent. Donc, les corps sont substantiellement composés de matière et de forme.

V. Preuves *a priori*. — Et il en devait être ainsi. D'après saint Thomas, le monde ne serait pas parfait s'il ne renfermait pas tous les genres de substances[1]. L'unité dans la variété

1. *Comp. Theolog.*, c. LXXI.

constitue l'ordre et la beauté. Dieu a créé le monde pour y faire resplendir ses perfections comme dans un miroir ; et, parce qu'une seule créature ne suffisait pas à représenter ses divines perfections au degré où il voulait les manifester, Dieu en a produit un grand nombre et d'espèces différentes. Au sommet de l'échelle des êtres et plus près de Dieu, se trouvent les créatures incorruptibles et par là même non composées de matière et de forme : « Les choses sans puissance à être et à ne pas être, dit saint Thomas, ne sont pas composées de matière et de forme, mais sont formes seulement, et formes subsistantes dans l'être qu'elles ont reçu de Dieu. Et ces substances immatérielles sont nécessairement incorruptibles : *Entia in quibus non est potentia ad esse et non esse, non sunt composita ex materia et forma, sed sunt formæ tantum, subsistentes in suo esse quod acceperunt a Deo. Necesse est autem hujusmodi substantias incorporales incorruptibiles esse*[1]. » Plus loin du souverain Maître de toutes choses, au dernier degré de la création, les êtres corruptibles, c'est-à-dire ceux qui naissent et périssent, « qui quelquefois existent, et quelquefois n'existent pas. Et parce que l'être (l'existence) suit la forme de la chose, ces êtres existent quand ils ont leur forme, et ils cessent d'exister quand ils la perdent. Il faut

1. *Comp. Theolog.*, c. LXXI.

donc nécessairement qu'il y ait en eux quelque chose qui puisse tantôt posséder la forme et tantôt en être privé, et ce quelque chose est ce que nous appelons la matière. Donc, les choses qui sont au dernier degré des êtres sont de toute nécessité composées de matière et de forme : *Quæ quandoque sunt, et quandoque non sunt. Et quia esse sequitur forman rei, sunt quidem hujusmodi quando formam habent, desinunt autem esse quando forma privantur. Oportet igitur in eis esse aliquid quod possit quandoque formam habere, quandoque forma privari ; quod dicimus materiam. Hujusmodi igitur quæ sunt in infimo, oportet esse ex materia et forma composita* [1]. » De là, les belles paroles de saint Augustin parlant des Anges et de la matière première : « Vous avez fait deux choses (le ciel et la terre) sans les tirer de vous : l'une si près de vous, l'autre si près du néant ; l'une qui n'a que vous au-dessus d'elle, l'autre qui n'a rien au-dessous d'elle : *Duo quædam fecisti : unum prope te, alterum prope nihil ; unum quo superior tu esses, alterum quo inferius nihil esset* [2]. »

On arrive à la même conclusion en partant de la causalité des créatures. Nous l'avons déjà dit, les créatures ne sont pas de simples occa-

1. *Comp. Theolog.*, c. LXXIII.
2. *Confessions*, liv. XII, c. VII.

sions, mais de véritables causes, douées du pouvoir de produire des effets qui leur ressemblent[1]. La plante donne naissance à des plantes de même espèce, l'animal produit des animaux de même nature que lui, etc. « *Omne agens agit sibi simile.* » C'est un axiome que l'expérience confirme tous les jours sous nos yeux. Saint Thomas emploie, pour qualifier l'erreur contraire, une expression que l'on rencontre bien rarement sous la plume du saint Docteur : « *Hæc opinio,* dit-il, *stulta est*[2]. » Or, les créatures ne peuvent rien produire *ex nihilo ;* il leur faut absolument un sujet préexistant sur lequel elles agissent et dont elles tirent l'effet qu'elles sont capables de produire. Dieu a donc dû mettre à la disposition des causes secondes un sujet réel, mais indéterminé comme espèce et apte à devenir tel ou tel corps déterminé sous l'action de ces causes, un sujet ou une matière que les créatures puissent transformer à leur ressemblance, et produire ainsi, avec son concours, des effets substantiels de même espèce. Ce sujet « transformable en toute espèce de substances, *in omnium substantiarum genera versatile* », selon le mot de Goudin, est la matière première. Sous l'action des agents naturels, cette réalité

1. *Contra Gentiles*, lib. III, c. LXIX.

2. *Sentent. Dist.* I, q I, a. 4.

substantielle passe d'une espèce à une autre dans la nature ; de là, les transformations substantielles des corps, transformations qu'on ne peut nier et qu'il est impossible d'expliquer sans la matière première et sa forme substantielle des Scolastiques.

CHAPITRE XIII.

De la permanence des corps simples dans les corps composés ou mixtes.

I. Une objection. — II. Remarques préliminaires. — III. Que l'analyse chimique ne démontre pas que les corps simples demeurent *actu* dans les corps mixtes. — IV. Preuve positive de la doctrine scolastique.

I. Une objection. — L'une des principales preuves du système scolastique se tire des transformations substantielles des corps. Nous avons exposé cette preuve dans le chapitre précédent ; mais nous croyons devoir y revenir, afin d'écarter une difficulté et de compléter ce que nous avons dit de ce phénomène de la nature.

C'est un fait que les corps simples combinés en des proportions connues forment des corps composés ou mixtes. Ainsi, l'oxygène et l'hydrogène, sous l'action de l'électricité, donnent l'eau, qui est un corps différent des deux corps simples qui concourent à le produire. D'autre part, il n'est pas moins certain, et les Scolastiques ne le nient pas, que l'analyse chimique

décompose les corps mixtes et fait reparaître les corps élémentaires que la synthèse avait combinés. Mais, objectent les tenants de l'Atomisme chimique, puisqu'il en est ainsi, les corps simples demeurent donc dans le composé chimique ; et alors, que devient la preuve tirée des transformations substantielles en faveur du système scolastique ?

II. Remarques préliminaires. — Avant de répondre directement à cette difficulté, qui n'est pas nouvelle, nous ferons d'abord remarquer que le système de la Matière et de la Forme ne serait pas ébranlé quand même la chimie prouverait que les corps simples persévèrent dans les corps mixtes *actu*, c'est-à-dire avec leur nature spécifique et sans changement substantiel[1]. La ruine d'une preuve n'entraîne pas celle d'un système, à moins qu'elle ne soit le seul appui de ce système. Or, la théorie de la Matière et de la Forme ne repose pas uniquement sur la démonstration tirée des transformations substantielles des corps. Comme nous l'avons vu, on apporte en faveur de cette théorie beaucoup d'autres arguments très solides ; par conséquent, elle demeurerait, quelle que fût la force de l'objection empruntée à l'analyse chimique.

Une autre remarque à faire, c'est que l'objec-

1. *Cfr.* Liberatore, *Composé humain*, c. VIII, a. 6.

tion ne vise que les composés chimiques et nullement les corps simples. Si donc elle avait la valeur qu'on lui attribue, elle ne prouverait qu'une chose, à savoir que les corps mixtes sont des agrégats de plusieurs substances, et non point que les corps simples ne sont pas substantiellement composés de matière et de forme. Quant à cette dernière question elle échappe par sa nature aux investigations de la chimie ; cette science n'a pas à s'en occuper parce qu'elle n'est pas de son domaine ; encore moins peut-elle la résoudre négativement.

Nous avons dit que la difficulté porte sur les composés chimiques. Il faut se garder de confondre le composé chimique avec le simple mélange. La combinaison proprement dite a lieu lorsque deux corps s'unissent de manière à former un troisième corps parfaitement homogène et complètement différent par ses propriétés spécifiques, des deux corps simples qui ont servi à le former. L'oxygène et l'hydrogène combinés par l'étincelle électrique produisent un nouveau corps, l'eau, dont les propriétés sont tout autres que celles de ces deux gaz. Si, au contraire, deux ou plusieurs corps s'unissent de manière à conserver leur nature et leurs propriétés spécifiques, il n'y a pas combinaison, mais simple mélange, appelé par les Scolastiques *mixtio ad sensum*. Le soufre combiné par la chaleur avec la limaille de fer

produit le sulfure de fer, corps parfaitement homogène et différent de ceux qui concourent à le former; réduits en poudre et mélangés, ils donnent une poudre qui n'est point homogène et où le microscope peut distinguer ces deux corps. Il suffit d'ailleurs de jeter cette poudre dans l'eau pour voir ces deux éléments se séparer, et constater ainsi que l'homogénéité n'est qu'apparente. Il n'en est point ainsi du combiné chimique ; il est absolument homogène dans toutes ses parties et possède des propriétés tout autres que celles des corps simples qui servent à le former. Or, il s'agit ici des corps mixtes ou des composés chimiques, et non des simples mélanges. Relativement aux mélanges, il n'y a pas de controverse entre les Scolastiques et les chimistes modernes. Les Scolastiques les connaissaient très bien, et ils ne les ont jamais confondus avec les corps mixtes, résultat de la combinaison chimique, appelée par eux *mixtio vera*, pour la distinguer du mélange, *mixtio ad sensum*.

En troisième lieu, il est bon de se rappeler qu'il ne s'agit point de la permanence du principe matériel des corps simples dans le corps mixte. Sur ce point, philosophes et chimistes sont parfaitement d'accord. Dans les combinaisons chimiques, les propriétés spécifiques changent, mais la matière demeure la même. Le poids de l'eau v. g. est égal au poids de

l'oxygène et de l'hydrogène qui se sont combinés. C'est la loi des poids ou de la conservation de la matière découverte par Lavoisier : *Le poids d'une combinaison est égal au poids des corps combinés.* La matière ou le principe matériel demeure donc dans les composés chimiques, et là-dessus point de difficulté. En est-il de même du principe formel et spécifique? C'est l'objet du litige.

III. Que l'analyse chimique ne démontre pas que les corps simples demeurent *actu* dans les corps mixtes. — Il n'est pas douteux que les corps simples persévèrent en quelque manière dans le composé chimique qu'ils concourent à former. S'ils disparaissaient complètement, il n'y aurait pas transformation, mais annihilation de ces éléments et création du nouveau corps. D'autre part, l'analyse fait reparaître les principes spécifiques que la synthèse semblait avoir détruits ; en décomposant l'eau, on retrouve l'oxygène et l'hydrogène. Donc, ces corps n'avaient pas complètement péri. Mais comment demeurent-ils dans le composé chimique? Est-ce *actu,* ou simplement *virtute?* Une chose est *actu* ou formellement dans une autre, lorsqu'elle y est avec sa nature spécifique, comme être de telle espèce. Ainsi, l'oxygène et l'ydrogène demeureraient *actu* dans l'eau si, en se combinant, ces deux corps

conservaient leur nature propre d'oxygène et d'hydrogène. D'après la plupart des philosophes et des chimistes modernes, les corps simples ne subissent pas de changements substantiels dans la combinaison chimique, mais restent *actu* ce qu'ils sont. Averroès et le B. Albert le Grand au moyen âge ont enseigné la même doctrine, avec cette différence toutefois qu'ils admettaient la production d'une nouvelle forme substantielle dominant et dirigeant les formes des corps simples, forme rejetée par tous les atomistes anciens et modernes.

Quand un sujet quelconque peut concourir comme partie intrinsèque à la production d'un être sans qu'il ait aucune disposition positive à devenir cet être plutôt qu'un autre, on dit qu'il le contient *potentia*, en puissance. Avant que Michel-Ange eût donné le premier coup de ciseau au bloc de marbre dont il a fait son célèbre *Moïse*, ce chef-d'œuvre était en puissance dans le marbre. D'après les Scolastiques, les corps élémentaires ou simples ne sont pas de cette manière dans le composé chimique qu'ils concourent à former ; ils y sont virtuellement, *in virtute*. Un être est *virtute* dans un autre, lorsqu'il y a dans celui-ci un principe physique qui le détermine, dans des conditions favorables, à produire cet être plutôt que tout autre. Prenons un exemple qui renferme à la fois les trois modes dont une chose peut

être dans une autre. Le poussin sur le point d'éclore, est *actu* dans l'œuf; avant la fécondation de l'œuf, il n'y est que *potentia ;* une fois que l'œuf a été fécondé, il y est *virtute*, parce que, dans cette dernière hypothèse, l'œuf a reçu une disposition positive qui le détermine, sous des conditions données, à produire un poussin de telle espèce et non pas toute autre chose. Or, c'est précisément ainsi que, selon l'immense majorité des philosophes scolastiques des écoles les plus rivales, Thomistes, Scotistes, Nominalistes, Conceptualistes, et plus tard Jésuites, etc., les corps simples demeurent dans les corps mixtes. Quand donc il y a combinaison, les principes spécifiques des corps simples disparaissent pour faire place à une nouvelle forme substantielle, à la forme du corps composé, mais leurs propriétés actives et passives ne sont pas anéanties. Sous l'influence des agents naturels qui déterminent la combinaison chimique, ces propriétés agissent les unes sur les autres, s'altèrent et se modifient, et il se forme ainsi une résultante qui participe de la nature de ces propriétés et concourt à la production du nouveau principe spécifique. Cette résultante, *qualitas media*, demeure dans le corps mixte dont elle devient la propriété et y agit comme qualité de la forme substantielle qu'elle a concouru à produire.

Ecoutons saint Thomas. Après avoir prouvé que les corps simples ne persévèrent pas *actu* dans les corps mixtes, le saint Docteur ajoute : « Force est donc de trouver un autre mode qui maintienne la vérité du mélange, et d'après lequel cependant les corps élémentaires ne soient pas totalement corrompus, mais demeurent en quelque manière dans le corps mixte. Pour cela, il faut considérer que les qualités actives et passives des corps simples sont contraires les unes aux autres, et qu'elles sont susceptibles de degrés divers. Or, des qualités contraires qui sont susceptibles de degrés divers peuvent former une qualité moyenne qui participe à la nature des deux extrêmes, comme la couleur pâle entre le blanc et le noir. Ainsi donc, des énergies affaiblies des propriétés des corps élémentaires il se fait une propriété moyenne qui est la qualité propre du corps mixte, et qui varie dans les différents corps selon les diverses proportions de la combinaison, et cette qualité est la propre disposition à la forme du corps mixte, comme la qualité du corps simple dispose à la forme du corps simple. De même donc que les extrêmes se trouvent dans le moyen qui participe à la nature de ces extrêmes, ainsi les propriétés des corps simples se trouvent dans la propriété du corps mixte qu'ils ont servi à former. Or, la pro-

priété du corps simple est quelque chose de différent de sa forme substantielle, elle agit cependant en vertu de la forme substantielle ; autrement la chaleur ne pourrait que réchauffer, mais non point produire la forme substantielle du feu, car aucun agent ne peut produire un effet qui dépasse sa nature. Les énergies des formes substantielles des corps simples se trouvent donc dans les corps mixtes virtuellement et non *actuellement ;* c'est ce qu'enseigne Aristote lorsqu'il dit : Les éléments ne demeurent donc point dans le corps mixte comme le corps blanc, et ils ne sont pas non plus corrompus, ni l'un d'eux, ni tous les deux, car leur vertu demeure : *Oportet igitur alium modum invenire quo et* VERITAS MIXTIONIS SALVETUR, *et tamen elementa non totaliter corrumpantur, sed aliqualiter in mixto remaneant. Considerandum est igitur quod qualitates activæ et passivæ elementorum contrariæ sunt ad invicem, et magis ac minus recipiunt. Ex contrariis autem qualitalibus quæ suscipiunt magis et minus constitui potest quatitas media quæ sapit utriusque extremi naturam, sicut palidum inter album et nigrum. Sic igitur remissis excellentiis elementarium qualitatum, constituitur ex eis quædam qualitas media, quæ est propria qualitas corporis mixti, differens tamen in diversis secundum diversam mixtionis proportionem ; et hæc quidem qualitas est propria dispositio ad formam corporis mixti*

sicut qualitas simplex ad formam corporis simplicis. Sicut igitur extrema inveniuntur in medio, quod participat naturam utriusque, sic qualitates simplicium corporum inveniuntur in qualitate corporis mixti. Qualitas autem simplicis corporis est quid aliud a forma substantiali ipsius; agit tamen virtute formæ substantialis; alioquin calor calefaceret tantum, non autem forma substantialis educeretur in actum, cum nihil agat supra speciem suam. Sunt igitur virtutes formarum substantialium corporum in corporibus mixtis non actu sed virtute. Et hoc est quod dicit Philosophus : non manent igitur elementa (in mixto), ut corpus album, nec corrumpuntur, nec alterum, nec ambo, salvatur enim virtus eorum[1]. » Dans la Somme théologique, saint Thomas soutient la même doctrine : « Les formes des éléments subsistent, dit-il, dans le corps mixte, non en acte, mais virtuellement ; car les qualités propres des éléments demeurent, quoique affaiblies, et dans ces qualités se trouve l'énergie des formes élémentaires. Et la qualité de ce mélange est la vraie disposition à la forme substantielle du corps mixte, par exemple, à la forme d'une pierre ou d'un être animé quelconque : *Formæ elementorum, manent in mixto non actu sed virtute ; manent enim qualitates propriæ elementorum, licet*

1. In l. *De Gen. et Corrupt.*, lect. 24.

remissæ, in quibus est virtus formarum elementarium. Et hujusmodi qualitas mixtionis est propria dispositio ad formam substantialem corporis mixti, puta formam lapidis, vel animati cujuscumque[1]. » Tel est l'enseignement de saint Thomas, ou, pour mieux dire, des Scolastiques. Les corps simples, en se combinant, perdent leur nature spécifique et gardent leurs propriétés altérées, de sorte que le corps mixte, produit de la combinaison chimique, est un corps nouveau, d'espèce différente. Mais, nous dit-on, la chimie démontre clairement la fausseté de cette supposition ; car elle prouve, par des expériences que personne ne conteste, que les corps mixtes ne sont que des composés ou des surcomposés de corps simples combinés par la force d'affinité.

Les faits de l'expérience et l'explication qu'on en donne, quelquefois même au nom de la *science*, sont choses bien différentes. Il est faux que la doctrine scolastique soit en opposition avec la théorie de la combinaison chimique considérée philosophiquement. En effet, dit le P. Liberatore, l'expérience chimique atteste seulement un fait, c'est-à-dire l'aptitude que des corps simples ont de se mêler intimement et de se combiner entre eux dans des circonstances favorables ; mais cette expérience ne dit en aucune façon que

1. 1ª q. LXXVI, a. 4, ad 4.

ces corps simples conservent *après* la combinaison tout leur être *actuellement* plutôt que *virtuellement* dans le corps mixte. Définir une pareille question n'appartient point à l'expérience, qui se concilie avec une hypothèse aussi bien qu'avec l'autre, mais au raisonnement seul [1], parce que l'expérience n'atteint pas immédiatement la substance des corps. Et de fait, les défenseurs de la chimie, comme les Scolastiques, résolvent la question par voie de raisonnement. Il n'y a pas entre eux d'opposition relativement à la permanence des propriétés des corps simples dans les combinés chimiques ; car tous admettent que ces propriétés demeurent. Les Scolastiques enseignent que les propriétés des corps élémentaires sont altérées, modifiées et qu'il s'en forme une résultante, *proprietas media*, comme l'appelle saint Thomas ; d'après les modernes, ces propriétés ne sont pas anéanties mais neutralisées. Evidemment, toute la différence est dans la manière de s'exprimer. La controverse porte donc toute entière sur la permanence des principes spécifiques des corps simples dans les corps composés. Dans les combinaisons chimiques, disent les modernes, les corps élémentaires ne subissent pas de transformation substantielle ; ils restent ce qu'ils étaient avec leur nature spécifique ; les Scolastiques au contraire

1. *Composé humain*, c. VIII, a. 6.

tiennent que dans les véritables mélanges chimiques, il y a corruption ou destruction des formes substantielles, et par conséquent de la nature des corps simples, et production d'un nouveau principe formel, essentiellement différent, qui actue et spécifie le corps mixte dans son espèce. Examinons les preuves que l'on fait valoir de part et d'autre.

La démonstration des partisans de l'Atomisme chimique se réduit à l'argument suivant: Les corps simples qui entrent dans la composition du corps mixte, reparaissent intégralement lorsque ce corps se dissout. Or, cela ne pourrait pas avoir lieu, si les corps simples n'étaient pas contenus en *acte*, avec leur propre nature, dans le corps composé. Donc, ces éléments, en se combinant, ne subissent pas de changement substantiel. Tout se borne à une juxtaposition différente des corps simples et à une variation de leurs forces.

Le raisonnement peut paraître spécieux, mais il est certainement sans valeur démonstrative. D'abord, le fait sur lequel s'appuient les chimistes est loin d'être sans exception; il ne se vérifie pas dans la chimie organique, et tous les savants en conviennent. La chimie peut décomposer une plante ou une partie d'une plante, mais elle est absolument incapable de rien recomposer dans cet ordre;

ces corps simples conservent *après* la combinaison tout leur être *actuellement* plutôt que *virtuellement* dans le corps mixte. Définir une pareille question n'appartient point à l'expérience, qui se concilie avec une hypothèse aussi bien qu'avec l'autre, mais au raisonnement seul [1], parce que l'expérience n'atteint pas immédiatement la substance des corps. Et de fait, les défenseurs de la chimie, comme les Scolastiques, résolvent la question par voie de raisonnement. Il n'y a pas entre eux d'opposition relativement à la permanence des propriétés des corps simples dans les combinés chimiques ; car tous admettent que ces propriétés demeurent. Les Scolastiques enseignent que les propriétés des corps élémentaires sont altérées, modifiées et qu'il s'en forme une résultante, *proprietas media*, comme l'appelle saint Thomas ; d'après les modernes, ces propriétés ne sont pas anéanties mais neutralisées. Evidemment, toute la différence est dans la manière de s'exprimer. La controverse porte donc toute entière sur la permanence des principes spécifiques des corps simples dans les corps composés. Dans les combinaisons chimiques, disent les modernes, les corps élémentaires ne subissent pas de transformation substantielle ; ils restent ce qu'ils étaient avec leur nature spécifique ; les Scolastiques au contraire

1. *Composé humain*, c. VIII, a. 6.

tiennent que dans les véritables mélanges chimiques, il y a corruption ou destruction des formes substantielles, et par conséquent de la nature des corps simples, et production d'un nouveau principe formel, essentiellement différent, qui actue et spécifie le corps mixte dans son espèce. Examinons les preuves que l'on fait valoir de part et d'autre.

La démonstration des partisans de l'Atomisme chimique se réduit à l'argument suivant: Les corps simples qui entrent dans la composition du corps mixte, reparaissent intégralement lorsque ce corps se dissout. Or, cela ne pourrait pas avoir lieu, si les corps simples n'étaient pas contenus en *acte*, avec leur propre nature, dans le corps composé. Donc, ces éléments, en se combinant, ne subissent pas de changement substantiel. Tout se borne à une juxtaposition différente des corps simples et à une variation de leurs forces.

Le raisonnement peut paraître spécieux, mais il est certainement sans valeur démonstrative. D'abord, le fait sur lequel s'appuient les chimistes est loin d'être sans exception; il ne se vérifie pas dans la chimie organique, et tous les savants en conviennent. La chimie peut décomposer une plante ou une partie d'une plante, mais elle est absolument incapable de rien recomposer dans cet ordre;

toute causalité au changement local, c'est-à-dire nier toute activité proprement dite.

Mais, reprennent les défenseurs de la chimie, d'où vient donc que lorsqu'un corps mixte se dissout, son principe spécifique ne tend à céder la place qu'aux principes formels des corps simples qui ont servi à le former ? Cela vient, d'après les Scolastiques, de ce que les corps simples demeurent *virtuellement* dans le corps composé. Nous l'avons dit plus haut, quand il y a combinaison chimique, les propriétés des corps élémentaires ne sont pas détruites, mais altérées et modifiées ; il s'en forme une résultante qui concourt, sous l'action des agents naturels, à la production de la forme substantielle du corps mixte et dont elle reste la propriété. Les principes formels des corps simples existent donc *virtute* dans cette résultante et dans la forme substantielle du nouveau composé, c'est-à-dire qu'ils y sont comme dans un principe physique capable de les produire, pourvu qu'il soit placé dans des conditions favorables. Ainsi, v. g. quoique la semence ne renferme pas formellement la plante, elle renferme cependant un principe réel et physique en vertu duquel les agents naturels, en altérant telle semence donnée, ne détermineront la production que de telle espèce de plante. Si donc le corps mixte vient à se décomposer, les qualités des corps simples qui étaient demeurées

dans ce corps mixte, bien qu'altérées et modifiées, tendront naturellement à recomposer ces corps simples et non pas d'autres corps ; il n'y aura pas une pure séparation d'éléments, mais une véritable génération[1]. La synthèse chimique avait produit un corps différent des corps combinés ; à son tour, l'analyse reproduit ces éléments. Il n'y a pas plus de difficulté d'un côté que de l'autre ; puisqu'on a les mêmes causes, on doit obtenir les mêmes effets. Donc, il n'est nullement impossible d'expliquer la réapparition des corps simples dans l'analyse chimique des corps mixtes ; par conséquent, l'argument des partisans de l'Atomisme chimique ne prouve pas. Passons maintenant à l'examen de quelques-unes des preuves que les Scolastiques apportent en faveur de leur théorie.

IV. Preuve positive de la doctrine scolastique. — Et d'abord, si les corps simples persévéraient *actu* dans le composé chimique, avec leur nature dans toute son intégrité, ils manifesteraient leur présence par leurs propriétés et leurs opérations. Nous n'avons pas d'autre moyen de connaître les essences des êtres que leurs qualités et leurs opérations constatées par l'expérience ; car nous ne percevons pas les essences immédiatement. Par conséquent,

1. *Cfr.* Ziglara, *De Mente Conc. Vien.* n° 82.

toutes les fois que les caractères spécifiques de telle substance n'apparaissent pas, on est en droit de nier la présence de cette substance, à moins que des raisons évidentes ne démontrent le contraire. Or, rien ne prouve l'existence *in actu* des corps simples dans les corps mixtes et des chimistes de grand renom en conviennent. Il ne sert de rien de dire que les corps élémentaires sont dans le combiné chimique, mais neutralisés. Les corps inorganiques sont des agents nécessaires, qui agissent selon toute l'énergie de leur nature. Donc, ou les forces des corps simples sont contraires et inégales ; ou elles sont contraires et égales ; ou elles sont semblables ; ou enfin elles sont différentes. Si elles sont contraires et inégales, la résultante sera de même genre que la force prédominante ; si elles sont contraires et égales, l'effet produit sera purement négatif et rien n'apparaîtra extérieurement ; si elles sont semblables, l'action produite sera le résultat de toutes ces forces réunies ; enfin, si ces forces sont différentes, elles devront toutes agir selon leur nature et l'expérience manifestera leur présence dans le composé. Pourquoi ne voyons-nous rien de semblable dans les corps mixtes, si les corps élémentaires y demeurent dans leur intégrité substantielle ? Il est donc évident que le mot de *neutralisation* n'explique rien. Combien n'est-

il pas plus rationnel de conclure, de l'altération si profonde des propriétés des corps simples, à l'altération de leur essence? Or, il n'y a pas de métaphysicien qui ne sache que toute altération dans les essences en change l'espèce. Les essences, selon la belle comparaison d'Aristote, sont comme les nombres ; toute addition à un nombre, de même que toute soustraction, en change nécessairement l'espèce ; un nombre modifié n'est plus le même.

En second lieu, le combiné chimique manifeste de nouvelles forces et de nouvelles propriétés ; c'est donc un signe évident que, par la combinaison, il a acquis un être nouveau en vertu d'un nouveau principe spécifique. L'opération suit l'être, elle en est le germe naturel. Si donc l'action du corps mixte produit par la combinaison est différente de celles des corps simples combinés, manifestement l'être lui-même de ces corps est changé. Il n'est pas cependant changé dans toute son intégrité, autrement le corps mixte ne serait pas formé d'éléments simples combinés ensemble, mais créé ou produit de rien. Donc, le changement n'a eu lieu que pour une partie seulement de l'être, pour celle qui spécifie et détermine chaque subtsance, et qui est dans chacune la source de l'activité, en d'autres termes, pour le principe formel. C'est ce

principe formel qui est nouveau ; il spécifie le corps mixte et explique les opérations de ce corps.

Enfin, si les corps simples demeurent en acte dans le corps mixte, ou ils occupent le même espace ou non. Si l'on suppose qu'ils occupent le même espace, on admet donc la compénétration naturelle des corps, ce qui n'est pas moins contraire à l'expérience qu'à la raison, et que d'ailleurs les atomistes rejettent. Mais la seconde hypothèse n'est pas plus admissible, car elle est absolument en opposition avec l'expérience qui atteste la parfaite homogénéité des corps composés. Il est impossible d'assigner un point de l'espace, si petit qu'on le suppose, dans lequel on trouve un élément à l'exclusion de l'autre ; en sorte que même les rayons les plus subtils de la lumière n'arrive pas à les séparer. Les corps élémentaires qui entrent dans le combiné chimique forment un tout d'une unité parfaite, et rien absolument ne révèle qu'ils demeurent distincts en quelque manière. Cela est si vrai que quelques physiciens en sont venus à nier l'impénétrabilité naturelle des corps et à admettre que, dans le composé chimique, chaque molécule de l'un des composants occupe le même point de l'espace occupé par chaque molécule de l'autre composant. C'était manifestement tomber dans une erreur pour en éviter une

autre ; mais cela prouve du moins qu'il est indifférent à la chimie que les corps simples demeurent ou ne demeurent pas *actu*, avec leur nature spécifique, dans les corps mixtes. Nous avons donc le droit de nous en tenir à la doctrine scolastique : « Les formes des corps élémentaires demeurent dans le corps mixte, non pas actuellement, mais virtuellement : *Formæ elementorum manent in mixto non actu, sed virtute*[1]. »

1. 1a q. LXXVI, a. 4, ad 4.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

CHAPITRE XIV.

Accord du système scolastique avec les sciences naturelles.

I. Prétendue opposition entre le système scolastique et la physique et la chimie. — II. Témoignage de S. S. le Pape Léon XIII. — III. Accord du système scolastique avec la physique. — IV. Avec la chimie. — V. A quelle condition un cours de physique et de chimie peut être mis en harmonie avec les principes fondamentaux de la philosophie scolastique.

I. Prétendue opposition entre le système scolastique et la physique et la chimie. — Comme nous l'avons insinué dans le chapitre précédent, la plus grave accusation portée contre la théorie de la Matière et de la Forme, celle sur laquelle on insiste le plus, c'est sa prétendue opposition avec les sciences naturelles, telles qu'elles existent aujourd'hui. Cette opposition serait si grande et si complète, au dire de certains savants, que l'admission de cette théorie équivaudrait au renversement de la science moderne. Plusieurs fois déjà, nous avons rencontré cette objection sur notre route, et nous avons montré que, sinon toutes les théories des savants modernes, du moins tous les faits acquis à l'expérience, non seulement ne sont pas opposés au système scolas-

tique, mais trouvent dans cette doctrine seule une explication parfaitement rationnelle. Nous distinguons à dessein les faits, que personne ne saurait détruire, des théories qu'on bâtit sur ces faits et des explications qu'on en donne. Les faits sont le point de départ des sciences expérimentales; là-dessus, tout le monde est d'accord. Mais autre chose sont les faits, autre chose l'explication des faits ; et qui oserait soutenir que toutes les théories décorées du beau nom de science sont vraiment scientifiques! Des hommes éminents, adonnés par profession à l'étude de la physique et de la chimie, n'ont trouvé que dans le système scolastique un fondement solide à ces sciences ; ils l'ont embrassé sans se croire obligés de sacrifier aucune donnée incontestable. On ne peut donc pas condamner la théorie de la Matière et de la Forme au nom des sciences naturelles, parce que, entre les principes fondamentaux de cette théorie et les données certaines de la physique et de la chimie, il n'y a pas d'opposition véritable. Mais, avant d'examiner la chose en elle-même, écoutons une parole qui domine toute parole humaine.

II. Témoignage de S. S. le pape Léon XIII. — Dans son immortelle encyclique « *Æterni Patris* », l'illustre pape Léon XIII, le Pontife de toutes les gloires, parle en ces termes des

avantages que les sciences naturelles sont appelées à retirer de la restauration de la philosophie scolastique : « Aussi les sciences physiques elle-mêmes, si appréciées aujourd'hui, et qui, enrichies par tant de magnifiques découvertes, provoquent de toute part une admiration extraordinaire, loin d'y perdre, gagneraient singulièrement à une restauration de l'ancienne philosophie. Ce n'est point assez, en effet, pour féconder l'étude de ces sciences et assurer leur avancement, que de se borner à l'examen des faits et à la contemplation de la nature ; mais les faits, une fois bien constatés, il faut s'élever plus haut, et s'appliquer avec soin à reconnaître la nature des choses corporelles et à rechercher les lois auxquelles elles obéissent, ainsi que les principes d'où découlent et l'ordre qu'elles ont entre elles, et l'unité dans leur variété, et leur mutuelle affinité dans la diversité. Or, on ne peut imaginer combien la philosophie scolastique, sagement enseignée, apporterait à ces recherches de force, de lumière et de secours.

A ce propos, ajoute le savant Pontife, il importe de prémunir les esprits contre la souveraine injustice que l'on fait à cette philosophie, en l'accusant de mettre obstacle au progrès et à l'accroissement des sciences naturelles. Comme les Scolastiques, en effet, suivant en cela la doctrine des Saints Pères, enseignent à

chaque pas, dans l'anthropologie, que l'intelligence ne peut s'élever que par les choses sensibles à la connaissance des êtres incorporels et immatériels, ils ont compris sans peine l'utilité pour le philosophe de sonder attentivement les secrets de la nature, et d'employer un long temps à l'étude assidue des choses physiques. Et c'est ce qu'ils ont fait ; car saint Thomas, le B. Albert le Grand, et les autres princes de la Scolastique, ne s'absorbèrent pas tellement dans la contemplation philosophique, qu'ils n'aient aussi apporté un grand soin à la connaissance des choses naturelles. Bien plus : dans cet ordre de connaissances, il est plus d'une de leurs assertions, plus d'un de leurs principes, que les savants actuels approuvent, et dont ils reconnaissent la justesse. En outre, à notre époque même, plusieurs docteurs dans les sciences physiques, hommes fort distingués, témoignent publiquement et ouvertement que, entre les conclusions certaines et bien prouvées de la physique moderne et les principes philosophiques de l'École, il n'existe, en réalité, aucune contradiction proprement dite : *Quapropter etiam physicæ disciplinæ, quæ nunc tantum sunt in pretio, et tot præclare inventis; singularem ubique cient admirationem sui, ex restituta veterum philosophia non modo nihil detrimenti, sed plurimum præsidii sunt habituræ. Illarum*

enim fructuosæ exercitationi et incremento non sola satis est consideratio factorum contemplatioque naturæ ; sed cum facta constiterint, altius assurgendum est, et danda solerter opera naturis rerum corporearum agnoscendis, investigandisque legibus quibus parent, et principiis unde ordo illarum et unitas in varietate et mutua affinitas in varietate proficiscuntur. Quibus investigationibus mirum quantam philosophia scholastica vim et lucem et opem est allatura, si sapienti ratione tradatur.

« Qua in re, et illud monere juvat, non nisi per summam injuriam eidem philosophiæ vitio verti, quod naturalium scientiarum profectui et incremento adversetur. Cum enim Scholastici, Sanctorum Patrum sententiam secuti, in anthropologia passim tradiderint humanam intelligentiam non nisi ex rebus sensibilibus ad noscendas res corpore materiaque carentes evehi, sponte sua intellexerunt nihil esse philosopho utilius quam naturæ arcana diligenter investigare, et in rerum physicarum studio diu multum que versari. Quod et facto suo confirmarunt : nam S. Thomas, B. Albertus Magnus, aliique Scholasticorum principes, non ita se contemplationi philosophiæ dederunt, ut non etiam multum operæ in naturalium rerum cognitione collocarint ; imo non pauca sunt in hoc genere dicta eorum et scita, quæ recentes magistri probent, et cum veritate congruere fa-

teantur. Præterea, hac ipsa ætate, plures iique insignes scientiarum physicarum doctores palam aperteque testantur, inter certas ratasque recentis physicæ conclusiones et philosophica Scholæ principia nullam veri nominis pugnam existere.»

Donc, bien loin d'être en opposition avec les conclusions démontrées des sciences expérimentales, la théorie scolastique sur la nature des corps est très utile à ces sciences; elle en est le seul fondement rationnel. Entrons dans quelques détails.

III. Accord du système scolastique avec la physique. — La physique divise les corps en corps pondérables et corps impondérables; elle les étudie dans leurs différents états et décrit leurs propriétés tant générales que particulières; elle constate les lois qui régissent les phénomènes qu'ils produisent. Tel est son objet et son domaine. Or le système scolastique ne contredit en rien ce que l'expérience atteste sur ces différents points. La raison en est simple, c'est qu'il ne peut y avoir opposition entre une science qui suppose les corps déjà constitués et en activité et une théorie qui a pour objet les principes qui constituent la nature des corps eux-mêmes. La physique et la cosmologie philosophique, quoiqu'elles étudient toutes deux les corps, ne les considèrent pas au même point de vue; elles ne se rencon

trent donc pas sur le même terrain, et par conséquent la lutte entre elles est impossible. Au contraire, le système scolastique, admettant dans les corps, outre la matière première, un principe spécifique doué d'activité, sert admirablement à rendre raison et de la variété des corps et des phénomènes si divers qu'ils produisent. Voilà pourquoi, comme nous l'avons dit plus d'une fois, les tenants de la philosophie scolastique, et avec eux des savants illustres dans les sciences physiques et chimiques, sans sacrifier une théorie qu'ils croient vraie, ne rejettent aucun des faits constatés par l'expérience ni aucune des lois qui régissent ces faits. La physique n'a pas pour objet la nature des corps ; elle les prend tels qu'ils existent, à l'état de substances matérielles d'espèce déterminée : ces corps sont-ils ou ne sont-ils pas composés substantiellement et de quels principes, elle n'a pas à le décider ; c'est affaire à la philosophie, science supérieure qui étudie l'essence des choses. Or, le raisonnement appuyé sur l'expérience conduit à cette conclusion inéluctable, la seule qui soit en harmonie avec les faits et qui en donne une explication satisfaisante : les corps sont composés de deux principes essentiels, incomplets, substantiellement unis, dont l'un est passif et source de l'étendue, l'autre actif, spécifique et source de la diversité, de l'activité et de l'unité. Ces deux

principes, matière et forme, constituent les corps, objet de la physique. Donc, la théorie scolastique n'est pas en opposition avec la physique ; elle ne l'est pas et elle ne peut pas l'être. Passons à la chimie.

IV. Accord du système scolastique avec la chimie. — La chimie traite des changements intimes des substances matérielles. Quand elle étudie des substances non vivantes, elle s'appelle inorganique, et organique lorsque ces substances sont douées de vie. Cette science a donc pour but de déterminer : 1° quelles sont les substances élémentaires qui composent les corps mixtes ; 2° à quelles conditions est soumise la formation et aussi la dissolution des substances composées ; 3° enfin quels sont les caractères et les phénomènes des corps simples et des corps mixtes. La chimie pénètre ainsi plus avant que la physique dans la nature des corps. Il n'en est pas moins vrai cependant qu'elle n'atteint pas et ne peut pas avoir la prétention d'atteindre jusqu'aux premiers principes constitutifs de l'essence des corps. La raison en est que les derniers éléments de ses analyses et le résultat de ses synthèses sont toujours et nécessairement des corps. Or, des corps ne peuvent pas être les premiers principes de la nature des corps en tant que corps ; ces principes doivent être des éléments, des

parties de cette nature, mais non des corps. Il est impossible d'aller à l'indéfini dans la décomposition de l'essence des composés matériels ; il faut nécessairement s'arrêter à des *composants*, qui ne soient pas des corps, à des parties qui ne soient pas le tout qu'elles constituent. C'est évident.

Le système scolastique se concilie parfaitement avec la chimie, car, sans abandonner aucun des principes fondamentaux de ce système, on peut adopter toutes les données vraiment certaines de cette science. Et d'abord la chimie enseigne que les corps se divisent en corps simples (chimiquement et non métaphysiquement) et en corps composés, et que ces corps diffèrent entre eux. Mais la théorie scolastique soutient précisément la même chose, sauf qu'elle ne se borne pas à affirmer cette diversité, elle en donne la raison scientifique. L'opération suit l'être, ne cessent de répéter avec vérité les Scolastiques, elle dérive de l'essence spécifique, comme le fruit dérive de l'arbre. Donc, des substances qui produisent des opérations diverses, sont substantiellement, essentiellement diverses. C'est l'application pure et simple du principe de causalité : de l'existence de l'effet on remonte à l'existence de la cause ; de la nature de l'effet, à la nature de la cause. Or, non seulement les corps simples, mais aussi les corps chimiquement composés pro-

duisent des opérations diverses ; les propriétés des corps mixtes ne sont point celles des corps élémentaires qui servent à les former. Par conséquent, les corps simples et les corps mixtes sont substantiellement divers ; ils n'ont pas et ne peuvent pas avoir la même nature ; autrement, ils présenteraient les mêmes phénomènes et seraient doués des mêmes propriétés. Rien en cela qui soit en contradiction avec les principes certains de la chimie moderne.

La chimie enseigne encore qu'il y a affinité entre les corps simples qui peuvent se combiner, et que ces combinaisons n'ont lieu qu'entre des corps élémentaires déterminés et en des proportions constantes. Les défenseurs du système scolastique ont d'autant moins de peine à admettre ces données, qu'ils les trouvent en d'autres termes sous la plume des Docteurs du moyen âge. Pour que la véritable mixtion (la combinaison chimique) se produise, disaient les Scolastiques, il faut que les propriétés des corps simples agissent les unes sur les autres et s'altèrent sous l'influence des agents naturels. Voilà bien les affinités et les réactions de la chimie moderne. Quant aux proportions dans lesquelles se font les synthèses chimiques, les Scolastiques[1] savaient très bien que les corps simples n'entrent pas indifféremment dans la composition des corps mixtes,

1. *In lib. II, de Gen. et Corrupt.*, lect. 8.

et que cette composition est soumise à des lois déterminées, quoiqu'il soit très vrai que leurs connaissances en cette matière n'étaient pas arrivées jusqu'aux admirables formules de la science actuelle. Évidemment, et les Scolastiques ne l'ont jamais pensé, tous les corps n'ont pas également la propriété d'agir chimiquement les uns sur les autres, de manière à déterminer des combinaisons proprement dites. Puisque la combinaison chimique demande l'action réciproque des propriétés des corps simples, si les porportions exigées par la nature entre ces différents corps n'existent pas, la combinaison n'aura pas lieu, ou bien elle se fera de manière à produire une substance autre que celle qui aurait été produite. Encore ici, point de désaccord entre la scolastique et la chimie moderne.

Enfin, d'après les chimistes, dans les combinaisons les corps se résolvent en atomes qui agissent les uns sur les autres pour produire le composé. Mais les Scolastiques n'ignoraient pas cette loi de la nature ; c'était un axiome pour eux que : « *Corpora non agunt nisi saluta : Les corps n'agissent qu'autant qu'ils sont dissous.* » Ils admettaient aussi l'atome ou la molécule, la plus petite quantité sous laquelle la nature d'un corps peut subsister sans changer d'espèce.

« Tous les auteurs admettent, dit le car-

dinal Tolet, que les corps, dans la combinaison chimique, sont dissous jusqu'aux derniers atomes, et que les atomes de l'un des corps combinés sont unis aux atomes de l'autre et qu'ils s'altèrent jusqu'à production d'une nouvelle et troisième forme, qui est la forme du corps mixte : « *Auctores conveniunt quod miscibilia usque ad minima naturalia dividantur, et singula minima sint juxta alterius miscibilis singula, et se mutuo alterent donec una tertia resultet forma ipsius mixti*[1]. » Par conséquent, tout ce que la chimie enseigne concernant le nombre, le poids, la proportion des éléments qui entrent dans la combinaison chimique demeure et n'est point en contradiction avec la théorie de la Matière et de la Forme, pourvu que l'on considère le composé dans l'acte de sa formation, *in fieri*, et non pas dans sa constitution permanente, *in facto esse*. Le corps mixte une fois formé est-il un assemblage d'atomes distincts et séparés, en contact les uns avec les autres, les chimistes ne le prouvent pas et ne peuvent pas le prouver, et les Scolastiques le nient avec raison. Mais encore une fois, la chimie n'a pas besoin de cette hypothèse gratuite pour expliquer ses analyses et ses synthèses. Le continu n'est pas l'indivisible, et les Scolastiques anciens et modernes qui admettent l'unité de continuité

1. *In I lib. De Gen. et Corrupt.*

des corps, n'ont jamais songé à nier leur divisibilité.

S'il en est ainsi, qu'y a-t-il donc en physique et en chimie de contraire au système de la Matière et de la Forme? Pas autre chose que la permanence non *virtuelle* mais *actuelle* des corps simples dans le corps mixte qu'ils constituent. Mais il importe peu aux sciences naturelles que l'on admette que les corps simples persévèrent ou ne persévèrent pas dans le combiné chimique, puisque les phénomènes dont elles s'occupent peuvent très bien s'expliquer sans cette permanence actuelle. L'expérience ne prouve point que les corps simples demeurent *actu*, sans changement substantiel, dans le composé chimique; et les propriétés spécifiquement diverses de ce nouveau corps prouvent le contraire. Sans doute, l'analyse chimique reproduit les corps simples en décomposant le corps mixte; mais, ce qui est vrai aussi, c'est que les corps simples ne réapparaissent qu'*après* la décomposition et non point *avant*, et ils doivent réapparaître, puisqu'ils étaient demeurés *virtuellement* dans le corps mixte. Conclure de ce fait à leur permanence dans l'intégrité de leur nature, est contre toutes les règles de la logique, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent.

V. A QUELLE CONDITION UN COURS DE PHYSIQUE

ET DE CHIMIE PEUT ÊTRE MIS EN HARMONIE AVEC LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA PHILOSOPHIE SCOLASTIQUE. — C'est donc à tort qu'on rejetterait le système de la Matière et de la Forme au nom de la science. La science est la vérité certaine, démontrée, et la philosophie est la première des sciences naturelles. Entre la raison et l'expérience, entre la vérité et les faits, il n'y a point et il ne peut point y avoir de désaccord. L'ignorance et les préjugés dont nous avons indiqué l'origine, voilà la seule cause de la prétendue opposition entre les principes essentiels de la scolastique et les sciences expérimentales. Personne, parmi les tenants actuels des doctrines philosophiques qui ont régné pendant tant de siècles dans toutes les écoles catholiques, n'a la pensée de soutenir toutes les opinions des Docteurs du moyen âge, en physique et en chimie. Ces grands hommes n'étaient certes pas obligés de devancer leur époque dans cette branche des connaissances humaines, et nous applaudissons aux immenses progrès que la physique et la chimie ont faits depuis cent ans surtout. Mais ces progrès ne prouvent point que les théories philosophiques de l'École ne sont pas fondées en vérité. Le refrain tant de fois répété que les sciences naturelles n'existaient pas au moyen âge, outre qu'il est singulièrement exagéré, n'a donc pas de sens quand il s'agit de

philosophie. Est-ce que les physiciens et les chimistes d'aujourd'hui se croient obligés d'admettre toutes les théories de leurs devanciers, sous peine de renverser les sciences qui leur sont chères? A plus forte raison, par conséquent, les disciples actuels des Scolastiques n'ont aucune peine à rejeter tout ce que ces incomparables philosophes ont pu enseigner d'inexact dans des sciences qui ne faisaient pas l'objet propre de leurs études. Que de part et d'autre on ne soutienne comme scientifique que ce qui est vraiment certain et démontré, et la paix s'établira d'elle-même entre des sciences qui descendent toutes de Dieu, le Père des lumières, et qui sont faites pour s'entr'aider et se compléter.

Dans son commentaire sur l'opuscule « *De Mixtione elementorum* »[1], de saint Thomas, le P. Cornoldi se demande ce qu'il y a à retrancher d'un cours de chimie moderne pour le mettre d'accord avec les principes fondamentaux du système scolastique, et le savant Jésuite répond : uniquement ce qui n'est pas nécessaire à ce cours, ce que l'on affirme gratuitement et sans le prouver ni par la raison ni par l'expérience, ce qui est faux et en contradiction avec la partie vraiment scientifique du cours. Que l'on corrige les notions générales sur les corps qui ouvrent le cours;

1. *La Sintesi chimica.* Rome, 1882.

que l'on s'abstienne d'appliquer aux composés chimiques une fois constitués les formules qui expriment le mode dont ils se forment, formules qui ne leur conviennent que *in fieri*, dans l'acte de leur combinaison, et non pas *in facto esse*, c'est-à-dire lorsque la combinaison chimique est une fois accomplie ; que l'on cesse d'affirmer que dans les corps mixtes les corps élémentaires conservent leur nature spécifique et que les atomes sont divisés, séparés, agités de mouvements divers, et le cours sera de ce fait parfaitement en harmonie avec le système de la Matière et de la Forme. L'union des sciences ne peut se faire que dans la vérité.

CHAPITRE XV.

Des rapports du système de la Matière et de la Forme avec les sciences naturelles et avec le dogme catholique.

I. Nature de la science. — II. Connexion du système scolastique avec l'ordre logique. — III. Avec l'ordre réel dans les règnes végétal, animal et humain. — IV. Avec le dogme catholique.

I. Nature de la science. — La science est l'expression idéale des choses connues, et par conséquent elle n'a de réalité que dans l'intelligence qui connaît. Par le fait de la connaissance, l'intelligence est comme tranformée, elle devient idéalement l'intelligible, selon le mot si profond d'Aristote : « *Intellectus fit omnia.* » Quand les choses sont perçues telles qu'elles sont, et que leur être idéal est bien l'expression de leur réalité, la connaissance est vraie et la science existe véritablement, car la vérité et la science sont une seule et même chose. Mais, évidemment, la science n'est pas un amas confus de connaissances, même démontrées ; elle doit reproduire les choses avec leurs relations naturelles et montrer les conclusions dans les principes d'où elles dé-

coulent. On définit ordinairement la science : la connaissance des choses par leurs causes ; connaissance certaine, démontrée, bien ordonnée, déduite de principes incontestables et conformément aux lois de la saine logique. Or, les causes se ramènent toutes à quatre genres : la cause efficiente ou la raison suffisante de l'existence des êtres, leur fin et leurs principes intrinsèques, soit dans les choses substantiellement composées, la cause matérielle et la cause formelle. Si l'intelligence n'atteint pas ces causes telles qu'elles sont et dans leurs relations véritables, la connaissance n'est pas vraiment scientifique. La constatation des faits, leur coordination, la détermination des lois qui les régissent, sont tout autant de choses très précieuses, mais elles ne sont pas encore la science dans le vrai sens du mot ; il faut que la raison s'empare de ces données et descende aux principes des choses, à leurs causes soit intrinsèques soit extrinsèques. La science est à cette condition.

II. Connexion du système scolastique avec l'ordre logique. — Mais s'il en est ainsi, si la science n'est que la reproduction idéale des choses, quel sera le principe générateur, le critérium de tout l'ordre logique? Ce principe, il ne peut être que l'expression vraie de l'objet

propre de l'intelligence humaine unie au corps. Toute la science y est contenue en germe, il en est le point de départ, et si la raison se trompe sur ce principe, elle se trompera nécessairement dans ses déductions, et ses errements seront d'autant plus funestes qu'elle ira plus loin dans le champ ouvert à ses investigations. « *Parvus error in principio*, dit saint Thomas après Aristote, *magnus est in fine*[1]. » Or, l'objet proportionné à l'esprit humain dans l'état d'union de l'âme avec le corps, est l'essence des substances matérielles. Tel est son objet propre, celui qu'il perçoit en premier lieu et d'où il s'élève ensuite à la connaissance des choses immatérielles. Donc, manifestement, sans la vraie notion de la nature des corps, il n'y a pas de science parfaite, pas de véritable et solide philosophie. Et cela est vrai, soit que l'on considère la science en elle-même, dans l'intelligence qui la possède, soit que l'on examine les choses qui en sont l'objet. Dans l'ordre logique, impossible de se faire une idée juste de la science sans la notion de la puissance et de l'acte, de la matière et de la forme. Toute science, en effet, est composée de deux éléments, l'un indéterminé et matériel, et l'autre déterminant et spécifique. L'élément matériel de la science sont les objets qu'elle étudie, v. g. pour la philoso-

1. *De Ense et Essentia*, *Prœmium*.

phie, les dernières causes des êtres ; l'élément formel est le principe qui constitue un ensemble de connaissances à l'état de science de telle espèce, et distingue cette science de toutes les autres. Par conséquent, si l'on n'a pas la notion exacte du principe matériel et du principe formel qui constituent tout composé, on ne peut connaître *scientifiquement* ni les choses en elles-mêmes, ni leur reproduction idéale dans l'intelligence.

Et ce n'est pas seulement dans son ensemble que toute science est essentiellement composée de matière et de forme, c'est aussi dans ses détails. Partout, on trouve ces deux principes, jouant précisément le rôle que la philosophie scolastique leur assigne dans la constitution des corps. Sans la notion de la matière et de la forme, il n'est pas possible de coordonner les idées universelles en genres et en espèces, parce que le genre et la différence qui forment l'espèce sont entre eux comme l'indéterminé et le déterminant, comme la matière et la forme. Quel est le logicien qui ne sache que le jugement, et par conséquent la définition, le raisonnement sous toutes ses formes sont composés de matière et de forme ? Donc, si l'on n'a pas une connaissance vraie de ces deux principes, on ne pourra point se faire une idée juste de la nature du jugement et des relations qui rattachent entre eux les

éléments qui le constituent. On ne comprend pas non plus en quoi consiste le raisonnement démonstratif, et en quoi il se distingue du syllogisme simplement probable et du syllogisme sophistique. Dans tous ces emplois de la pensée, se retrouvent toujours les deux éléments du système scolastique, la puissance et l'acte, l'indéterminé et le déterminant, la matière et la forme.

III. Connexion du système scolastique avec l'ordre réel dans les règnes végétal, animal et humain. — Si maintenant, de l'ordre logique nous passons à l'ordre réel, il ne sera pas moins évident que tout repose sur les deux principes constitutifs des substances matérielles. Nous l'avons déjà dit, sans les notions de la matière et de la forme, on ne peut point distinguer scientifiquement les unes des autres les différentes espèces de causes et déterminer la manière dont elles concourent à produire leurs effets. La matière et la forme constituent l'essence même des êtres substantiellement composés, et quand la cause efficiente est finie, sa causalité consiste à transformer la matière sur laquelle elle agit, c'est-à-dire à tirer la forme de l'effet de la puissance de la matière. Les causes secondes ne produisent pas leurs effets selon l'intégrité de leur être ; elles supposent la matière comme le sujet qui

reçoit leur action et qu'elles actuent dans telle classe de réalité déterminée par le principe spécifique qu'elles produisent avec le concours de cette matière. Le fameux principe : « *Forma educitur de potentia materiæ* », marque la différence qui distingue la causalité de Dieu de celle de la créature, la création de la simple production. Si l'on ne comprend pas ce principe, il n'est pas possible de se faire une idée exacte de la manière dont les causes secondes agissent. « Le système scolastique, dit le P. Liberatore, est le fondement et la clef de voûte de tout l'édifice philosophique, et, en le rejetant, la science ne peut être qu'un monceau de ruines éparses ou un assemblage de parties sans aucun lien qui les relie entre elles[1]. » Seul, ce système harmonise les sciences, soit qu'elles se rapportent au monde inorganique, soit qu'elles se rapportent au monde organique dans ses trois règnes, végétal, animal et humain, parce que la loi ontologique de tous les composés naturels est la même, et que plus l'on monte sur l'échelle des êtres, plus la loi devient évidente.

Comme le corps brute, la plante est composée dans son essence de deux principes substantiels incomplets, l'un indéterminé et l'autre déterminant et spécifique. Le principe formel de la plante, qui la constitue dans sa nature de

1. *Composé humain*, c. IX, a. 10.

végétal et qui est en elle la raison de son activité si différente de celle du minéral, s'appelle âme, car, selon la définition de saint Thomas, « l'âme est le premier principe de vie dans les composés naturels qui en sont doués. » A un degré plus élevé encore, nous trouvons l'animal, lui aussi composé essentiellement d'un principe indéterminé, qui de sa nature n'est point sensitif, la matière, et d'un principe spécifique qui fait l'animal ce qu'il est, substance vivante et sensitive. L'animal est plus parfait que la plante, parce que la forme substantielle qui le constitue, l'âme sensitive, contient virtuellement toute la perfection des formes inférieures, et quelque chose de plus, *aliquid amplius*, selon le mot de saint Thomas, c'est-à-dire le sentiment. Enfin, au sommet des composés naturels, se dresse le plus parfait de tous, celui qui les résume tous dans son unité substantielle, le composé humain ou l'homme. De même que les autres êtres de la nature sensible, l'homme est une seule nature, et, à cause de la raison dont il est doué, une seule personne. Mais cette nature unique, cette personne, ce n'est pas le corps seul ou un assemblage mieux ordonné d'atomes, comme l'enseignent les matérialistes, ce n'est point non plus l'âme seule, ainsi que l'ont pensé Platon, Descartes, Kant, Rosmini et d'autres ; l'homme est le composé substantiel de l'âme et du corps unis de ma-

nière à former une seule essence, une seule substance complète, c'est-à-dire comme matière et forme. Telle est la véritable nature de l'homme. Seul, parmi les philosophes de l'antiquité, Aristote a connu la nature du composé humain, ou, en d'autres termes, le mode dont l'âme et le corps de l'homme sont unis ; ce qui suffirait à la gloire de ce grand homme. Tous les Pères et les Docteurs de l'Eglise ont adopté l'enseignement du Stagirite sur ce point. Le corps de l'homme, par lui-même, n'est pas humain, ou, pour mieux dire, la matière dont notre corps est formé n'est pas humaine *ex se* ; elle est indifférente à être partie de telle ou telle espèce de corps naturel. C'est l'âme qui, en s'unissant à cette matière, lui donne l'être de corps humain et le principe premier de toutes les opérations auxquelles elle participe. « L'homme, dit le Docteur angélique, reçoit de l'âme rationnelle tous ses degrés de perfection ; c'est elle qui le fait corps, corps vivant et animal raisonnable : *Homo ab ipsa anima rationali perficitur secundum diversos gradus perfectionis, ut scilicet sit corpus, et animatum corpus, et animal rationale*[1]. » Or, cette doctrine de la composition substantielle du composé humain n'est qu'une application à l'homme de la grande théorie de la Matière et de la Forme. Comment donc pourrait-on

1. *Quæst. Disp., De Anima*, a. 9.

comprendre la nature de l'homme sans la connaissance de ce système ? Aussi, il n'est pas étonnant que l'anthropologie moderne soit pleine des erreurs les plus grossières et que cette belle science, que les Scolastiques avaient portée à un degré de perfection incomparable, soit devenue un amas de ruines depuis la funeste réforme cartésienne.

Mais ce n'est pas tout encore. De la nature des êtres émanent leurs facultés, qui sont les principes immédiats de leurs opérations. Entre la nature, les facultés et les opérations, il y a nécessairement proportion ; les facultés procèdent de la nature, et les opérations, des facultés. Si donc le système scolastique est la seule expression vraie des composés naturels à tous les degrés de la hiérarchie des êtres, seul aussi il pourra nous donner une notion scientifique de leurs diverses facultés et de leur mode d'agir. L'Ange de l'Ecole décrit admirablement ces conséquences de la diversité des principes spécifiques des composés naturels. Citons, en partie du moins, cette page qu'on a pu appeler le plus sublime cantique que l'intelligence humaine ait jamais chanté à l'infinie bonté du Créateur :

« Plus un être ressemble à Dieu, plus parfait il est ; aussi, dans les formes, la différence consiste uniquement en ce que l'une est plus parfaite que l'autre. C'est pour cela qu'Aristote

(*Metaphys.*, VIII, c. III) assimile les définitions, qui expriment la nature et les formes des choses, aux nombres, dont l'espèce varie quand on y ajoute ou qu'on en retranche une unité ; voulant par là nous donner à entendre que la diversité des formes suppose divers degrés de perfection. Et cela est évident pour tout homme qui examine les natures des êtres. Car, pour peu qu'on y prenne garde, il est facile de remarquer que la diversité des choses est graduée. En effet, au-dessus des corps inanimés, nous trouvons les plantes ; au-dessus des plantes sont les animaux sans raison, et ceux-ci ont au-dessus d'eux les substances intelligentes. Dans chacune de ces séries, il y a encore diversité, parce que certains êtres sont plus parfaits que d'autres, à tel point que les premiers d'un genre inférieur paraissent toucher le genre plus élevé, et réciproquement. Ainsi les animaux privés de mouvement ressemblent aux plantes. C'est ce qui fait dire à saint Denys que « la divine Sagesse unit les derniers des êtres supérieurs aux premiers des êtres inférieurs ». (*De divin. nomin.*, c. VII.) Il est donc évident que la diversité des êtres exige que tous ne soient pas égaux, mais qu'il y ait entre eux ordre et gradation.

Or, de la diversité des formes qui constitue la diversité des espèces des êtres découle la différence des opérations. En effet, tout agent agit

selon qu'il est en acte ; car les êtres en puissance, en tant que tels, sont privés d'activité, et tout être est en acte par sa forme ; par conséquent, son opération est proportionnée à la nature de sa forme. Donc, là où les formes sont diverses, nécessairement les opérations sont aussi diverses. Et parce que chacun des êtres atteint sa fin propre par son opération naturelle, il faut de toute nécessité que les fins propres des êtres soient encore différentes, bien qu'ils aient tous la même fin dernière.

De la diversité des formes découlent aussi diverses aptitudes de la matière pour les choses. Et de vrai, les formes se diversifiant entre elles en tant que les unes sont plus parfaites que les autres, il y en a quelques-unes qui sont tellement parfaites qu'elles subsistent par elles-mêmes et parfaitement, sans avoir nul besoin du support de la matière ; d'autres, au contraire, ne peuvent subsister parfaitement par elles-mêmes, mais elles ont besoin de la matière comme fondement ; en sorte que ce qui subsiste n'est ni la forme seule, ni la matière seule, qui par elle-même n'est pas un être en acte, mais le composé des deux. Or, la matière et la forme ne pourraient pas être réunies pour constituer un être essentiellement un, une seule nature, s'il n'y avait pas entre elles quelque proportion. Mais si elles doivent être proportionnées, nécessairement des matières

diverses doivent correspondre à des formes diverses. De là vient que telle forme demande une matière simple, et telle autre, une matière composée ; et, à raison des formes diverses, la composition des parties doit varier aussi pour être en rapport avec l'espèce de la forme et son opération naturelle.

Or, de la diversité des aptitudes relativement à la matière, il suit que les agents et les sujets qui en subissent l'action doivent aussi différer. En effet, puisque tout agent agit à raison de sa forme et qu'un être ne souffre l'action d'un autre et n'est mû qu'à raison de la matière, il faut que les êtres dont les formes sont plus parfaites et moins matérielles agissent sur les plus matériels, dont les formes sont moins parfaites.

De plus, de la diversité des formes, des matières et des agents découle la diversité des propriétés et des accidents. Car, comme la substance est la cause de l'accident, de même que le parfait est la cause de l'imparfait, des principes substantiels divers doivent être cause d'accidents propres qui soient aussi divers.

De même encore, parce que des agents divers produisent des impressions diverses dans les sujets qui en subissent l'action, les accidents doivent différer avec les divers agents qui les produisent :

« *Quanto aliquid propinquius ad divi-*

nam similitudinem accedit, perfectius est; unde in formis differentia esse non potest nisi per hoc quod una perfectior existit quam alia; propter quod Aristoteles[1] *definitiones per quas naturæ rerum et formæ signantur, assimilat numeris, in quibus species variantur per additionem vel substractionem unitatis; ut ex hoc detur intelligi quod formarum diversitas diversum gradum perfectionis requirit. Et hoc evidenter apparet naturas rerum speculanti. Inveniet enim, si quis diligenter consideret, gradatim rerum diversitatem compleri; nam supra inanimata corpora inveniet plantas, et super has irrationabilia animalia, et super hæc intellectuales substantias; et in singulis horum inveniet diversitatem, secundum quod alia sunt aliis perfectiora, in tantum quod ea quæ sunt suprema inferioris generis videntur propinqua superiori generi, et e converso, sicut animalia immobilia sunt similia plantis; unde et Dionysius ait quod « divina Sapientia conjungit fines primorum principiis secundorum*[2] *». Unde patet quod rerum diversitas exigit quod non sint omnia æqualia, sed sit ordo in rebus et gradus.*

« Ex diversitate autem formarum, secundum quas rerum species diversificantur, sequitur et

1. *Metaphys.*, VIII, 3.

2. *De Div. nom.*, C. VII.

operationum differentia; quum enim unumquodque agat secundum quod est actu: quæ enim sunt in potentia, secundum quod hujusmodi, inveniuntur actionis expertia, est autem unumquodque ens actu per formam, oportet quod operatio rei sequatur formam ipsius. Oportet ergo quod, si sint diversæ formæ, habeant diversas operationes. Quia vero per propriam operationem res quælibet ad proprium finem pertingit, necesse est et proprios fines diversificari in rebus, quamvis sit finis ultimus omnium communis.

Sequitur etiam ex diversitate formarum diversa habitudo materiæ ad res. Quum enim formæ diversæ sint secundum quod quædam sunt aliæ aliis perfectiores, sunt inter eas aliquæ in tantum perfectæ quod sunt per se subsistentes et perfectæ, ad nihil indigentes materiæ fulcimento; quædam vero per se perfecte subsistere non possunt, sed materiam pro fundamento requirunt, ut sic illud quod subsistit non sit forma tantum nec materia tantum, que per se non est ens actu, sed compositum ex utroque. Non autem possent materia et forma ad aliquod unum constituendum convenire nisi esset aliqua proportio inter ea. Si autem proportionata oportet ea esse, necesse est quod diversis formis diversæ materiæ respondeant. Unde fit ut quædam formæ requirant materiam simplicem, quædam vero materiam compositam; et

secundum diversas formas, diversam partium compositionem oportet esse congruentem ad speciem formæ et operationem ipsius.

Ex diversa autem habitudine ad materiam sequitur diversitas agentium et patientium. Quum enim agat unumquodque ratione formæ, patiatur vero et moveatur ratione materiæ, oportet quod illa quorum sunt formæ perfectiores et minus materiales agant in illa quæ sunt magis materialia et quorum formæ sunt imperfectiores.

Ex diversitate autem formarum et materiarum et agentium sequitur diversitas proprietatum et accidentium. Quum enim substantia sit causa accidentis, sicut perfectum imperfecti, oportet quod ex diversis principiis substantialibus diversa accidentia propria consequantur.

Rursus, quum ex diversis agentibus sint diversæ impressiones in patientibus, oportet quod, secundum diversa agentia, diversa sint accidentia quæ ab agentibus imprimuntur[1]. »

Ainsi parle saint Thomas. Oh ! la merveilleuse philosophie ! Quelle lumière éblouissante jetée sur l'ensemble de la création, sur l'unité des êtres, sur leur diversité, sur leur nature, leurs facultés, leur mode d'agir, leur fin et leurs relations ! Il est donc bien vrai que la théorie de la Matière et de la Forme est

1. *Contra Gentiles*, lib. III, c. XCVII.

le fondement de toutes les sciences naturelles, qu'elle en est la vie et le lien d'unité.

IV. Connexion du système scolastique avec le dogme catholique. — Mais cette théorie étend plus loin encore ses racines ; elle touche au domaine de la théologie. Inutile de rappeler que l'Église distingue deux parties dans les sacrements, la matière et la forme, et que, par conséquent, sans la notion du rôle que jouent ces deux éléments dans le composé il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de se rendre compte de la nature des sacrements. Non pas, sans doute, qu'il y ait identité de composition entre les sacrements et les corps. Dans les corps, la composition est physique, tandis que, dans les sacrements, elle n'est que morale. Mais il n'en est pas moins vrai cependant que dans les sacrements comme dans les composés naturels, il y a deux éléments distincts : l'un indéterminé, et l'autre déterminant, les choses et les paroles, « *res et verba* »; et de même que, dans le composé physique, la forme, en s'unissant à la matière, la spécifie, la perfectionne et la constitue dans telle espèce d'être; dans les sacrements, les paroles ajoutées aux choses les spécifient et leur donnent l'*être sacramentel*. Aussi, dès le XIIIe siècle, les théologiens et l'Église elle-même ont-ils employé les termes de *matière* et de *forme* pour

désigner les parties des sacrements, et l'on ne pourrait point sans témérité s'écarter de cette manière de s'exprimer.

Le système scolastique sur la constitution substantielle des corps se lie à deux vérités dogmatiques : l'auguste mystère de la sainte Eucharistie et la définition conciliaire que l'âme intellective est d'elle-même et essentiellement, la forme du corps humain. « Le premier de ces rapports, dit le P. Liberatore, a été remarqué surtout par Leibnitz. L'illustre philosophe observe que la répugnance de plusieurs protestants à admettre la présence réelle et la transubstantiation venait de ce qu'ils croyaient que l'essence des corps consistait dans l'extension, et cela, pour nous servir de ses propres expressions, d'après une philosophie esclave de l'imagination, *blandientis imaginationi*. Il prouve en peu de mots que cette doctrine est fausse et conclut en admettant la doctrine scolastique de la Matière et de la Forme, comme principes constitutifs de l'essence corporelle. Il en déduit, avec les Scolastiques, que l'extension et les qualités actives qui lui sont inhérentes se distinguent de la substance des corps, et que, partant, elles peuvent en être séparées et se soutenir d'elles-mêmes par la vertu divine[1]. »

1. *Composé humain*, c. IX. a 9.

La séparation réelle des accidents eucharistiques de la substance du pain et du vin est un fait attesté par le témoignage des sens, une vérité enseignée d'un commun accord par tous les Pères et les Docteurs de l'Église et par l'Église elle-même. Mais, avec le Dynamisme, qui réduit l'extension à un pur phénomène, et l'Atomisme d'après lequel l'extension est essentielle aux corps, ce fait est absolument inexplicable. Certes, les accidents de la sainte Eucharistie ne sont pas une illusion, mais quelque chose de réel. « *Accidentia sine subjecto in eodem (sacramento) subsistunt*, » dit l'Église dans l'office du Saint-Sacrement. D'autre part, il est évident qu'il n'est pas possible de séparer une chose d'elle-même. Si donc les accidents ne sont pas réellement distincts de la substance des corps, contrairement à ce qu'enseigne l'École, non seulement la permanence des accidents du pain et du vin dans la sainte Eucharistie est inexplicable, mais elle est impossible. Voilà la conséquence qui s'impose nécessairement aux tenants du Dynamisme et de l'Atomisme. On n'échapperait pas à cette conséquence rigoureuse en disant qu'ici il y a intervention de la toute-puissance de Dieu. Le miracle est un fait qui dépasse les forces de la nature, il n'est pas un fait impossible.

Le système de la Matière et de la Forme se

ST. MICHAEL'S COLLEGE LIBRARY

rattache à un autre dogme de l'Église, au dogme de l'union substantielle de l'âme avec le corps. Nous avons plusieurs fois montré quel est le rôle de l'âme par rapport au corps et en quoi consiste la nature du composé humain. Mais, pour déterminer ce point de doctrine d'une si haute importance, la philosophie n'est pas réduite à ses seules lumières ; l'Église catholique, la maîtresse infaillible de la vérité, a parlé, et cela dans trois circonstances différentes. La première déclaration est du Concile général de Vienne, tenu sous Clément V, en 1311 ; elle est contenue dans le décret suivant : « Toute doctrine ou assertion qui aurait la témérité de nier ou de mettre en doute que la substance de l'âme raisonnable ou intellectuelle soit, vraiment et par elle-même, la forme du corps humain, nous la condamnons, avec l'approbation du saint Concile, comme erronée et opposée à la vérité de la foi catholique ; et nous définissons, pour que tous connaissent l'exacte vérité et que la porte soit fermée à toutes les erreurs, que quiconque à l'avenir, aurait la présomption d'affirmer et de soutenir avec pertinacité que l'âme raisonnable ou intellectuelle n'est pas par elle-même et par son essence la forme du corps humain, doit être tenu pour hérétique : *Doctrinam omnem seu propositionem temere asserentem aut vertentem in dubium quod substantia animæ*

rationabis seu intellectivæ vere ac per se humani corporis non sit forma, velut erroneam ac veritati catholicæ inimicam fidei, prædicto sacro approbante concilio reprobamus; definientes, ut cunctis nota sit Fidei sincera veritas ac præcludatur universis erroribus aditus ne subintrent, quod quisque deinceps asserere, seu tenere pertinaciter præsumpserit quod anima rationalis seu intellectiva non sit forma corporis humani per se et essentialiter, tanquam hæreticus sit censendus. »

Plus tard, le ve Concile de Latran, tenu sous Léon X, de 1512 à 1517, confirme le décret du Concile de Vienne et définit de nouveau que l'âme rationnelle « est vraiment, par elle-même et essentiellement, la forme du corps humain : *Vere, per se et essentialiter humani corporis forma existat* ».

Enfin, l'immortel Pie IX a rappelé ces déclarations de l'Église dans deux occasions différentes, la première fois, dans la condamnation des ouvrages de Günther, et la seconde fois, dans la condamnation de ceux de Baltzer, disciple de Günther. Écrivant au cardinal-archevêque de Cologne au sujet des ouvrages de Günther, le saint Pontife lui disait : « Nous savons que ces livres portent atteinte au dogme et à la doctrine catholique sur l'homme, qui se compose du corps et de l'âme ; de telle sorte que l'âme, et l'âme en tant que raisonnable, est

vraiment, par elle-même et immédiatement, la forme du corps : *Noscimus iisdem libris lædi catholicam sententiam ac doctrinam de homine, qui corpore et anima ita absolvatur, ut anima eaque rationalis sit vera, per se, atque immediata corporis forma* [1]. »

Le bref qui condamne les erreurs de Baltzer est adressé à l'évêque de Breslau. Le Souverain Pontife s'exprime ainsi : « En outre, il est notoire que Baltzer, dans son libelle, ayant ramené toute la controverse au point de savoir s'il y a pour le corps un principe de vie propre et distinct de l'âme raisonnable, a poussé la témérité jusqu'à taxer d'hérétique la doctrine contraire et à essayer de prouver longuement qu'elle doit être tenue pour telle. Or, nous ne pouvons ne point condamner hautement une pareille audace ; d'autant que la doctrine, qui ne reconnaît dans l'homme qu'un principe de vie, l'âme raisonnable, de laquelle le corps reçoit et le mouvement. et la vie à tous ses degrés, et le sentiment, est une doctrine très commune dans l'Église de Dieu, doctrine qui a été regardée par la plupart des Docteurs, et en particulier par les plus éminents et les plus autorisés, comme tellement liée avec le dogme catholique, qu'elle en est la légitime et seule vraie interprétation, et que, par conséquent, on ne peut la nier sans erreur dans la

1. 15 juin 1857.

foi : *Notatum præterea est, Batlzerum in illo suo libello cum omnem controversiam ad hoc revocasset, situe corpori vitæ principium proprium ab anima rationali reipsa discretum, eo temeritatis progressum esse, ut oppositam sententiam et appellaret hæreticam et pro tali habendam multis verbis argueret. Quod quidem non possumus non vehementer improbare, considerantes hanc sententiam, quæ unum in homine ponit vitæ principium, animam scilicet rationalem, a qua corpus quoque et motum et vitam omnem et sensum accipiat, in Dei Ecclesia esse communissimam, atque Doctoribus plerisque, et probatissimis quidem maxime, cum Ecclesiæ dogmate ita videri conjunctam ut hujus sit legitima solaque vera interpretatio, nec proinde sine errore in fide possit negari*[1]. »

Telle est la doctrine de l'Église relativement à la nature de l'homme. L'âme rationnelle est donc unique dans l'homme, et elle est la forme substantielle du corps, car le Concile de Vienne dit : « *Substantia animæ rationalis.* » Ou la substance n'est forme d'aucune matière, comme l'Ange ; ou si elle est forme, elle ne peut être que forme substantielle, parce que la forme accidentelle est un accident et suppose la substance comme sujet. Mais dans quel sens l'âme rationnelle est-elle la forme substantielle du corps qu'elle anime ? — S'il était

1. 30 avril 1860.

permis à chacun d'interpréter à sa guise les définitions de l'Église, il en serait bientôt fait des dogmes de notre sainte foi. L'Église a vraiment voulu porter une définition dogmatique ; elle le dit en propres termes, *definientes*. Ce qu'elle a défini, ce n'est pas l'unité de l'âme humaine, qui n'était pas niée par Pierre D'Olive contre lequel est dirigé le décret du Concile de Vienne, mais le mode d'union de l'âme avec le corps. Il est encore évident, et on ne saurait supposer le contraire sans faire injure à la divine Maîtresse de la vérité, que l'Église, en enseignant que l'âme rationnelle est la forme du corps, a donné à ces termes le sens qui leur était communément donné au temps où elle a porté ses définitions. Or, à l'époque des conciles de Vienne et de Latran, il n'y avait pas d'autre terminologie en usage dans les écoles du monde catholique que la terminologie scolastique, et, d'après tous les Docteurs du moyen âge, d'après les théologiens qui ont assisté aux conciles de Vienne et de Latran, et dont les écrits existent encore, ces mots : « *Substantia animæ rationalis seu intellectivæ est forma per se ac vere, essentialiter, vera atque immediata* », signifient que l'âme rationnelle est le principe constitutif de l'homme *in specie humana*, et la source première de toutes les opérations qu'il produit, « *a qua corpus et motum et vitam omnem*

et sensum accipiat. » Cette interprétation est hors de toute contestation, comme on peut s'en convaincre en lisant la troisième partie du magnifique ouvrage du cardinal Zigliara : « *De Mente Concilii Viennensis in definiendo dogmate unionis animæ cum corpore.* »

Il est donc de foi que l'âme humaine est la forme substantielle du corps. De cette définition de l'Église, Suarez, comme nous l'avons vu, a conclu que tous les êtres naturels inférieurs à l'homme sont également composés de matière et de forme : « *Homo constat forma substantiali ut intrinseca causa ; ergo et res omnes naturales.* » Nous avons montré la parfaite légitimité de la conclusion tirée par le grand théologien, qui était en même temps un philosophe de premier ordre. Est-ce à dire que la conclusion de Suarez soit de foi, et que par conséquent le système scolastique soit une doctrine révélée ? Non, sans doute ; ce serait donner aux définitions de l'Église une portée qu'elle ne leur a point donnée elle-même. Interrogé sur ce point par un professeur de l'Université catholique de Lille[1], Pie IX a répondu que l'Église n'avait pas entendu définir le système scolastique ni condamner les systèmes qui lui sont opposés. Il est très vrai, la théorie de la Matière et de la Forme, en tant qu'elle regarde les composés naturels au-

1. 5 juin 1877.

tres que l'homme, n'est pas un dogme de foi. Mais ce qui est vrai aussi, c'est que cette théorie, philosophiquement démontrée, est une conséquence logique du dogme de l'union substantielle de l'âme et du corps dans l'homme, et, qu'en la rejetant, on se met dans l'impossibilité d'entendre les définitions de l'Église. Suarez a donc eu raison de dire de ce système : « *Est ita consentaneum veritati Fidei Christianæ, ut ejus certitudo non parum inde augeatur* [1]. »

Nous terminerons sur ces paroles du Docteur excellent, « *Eximii Doctoris.* » Loin de nous la pensée d'avoir fait un traité complet sur l'important sujet de la constitution substantielle des corps. Nous n'avions point d'ailleurs cette prétention. Notre but était de donner à ceux qui ne le connaissent pas, un aperçu du système de la Matière et de la Forme, système formellement loué par le Saint-Siège[2], et dont le célèbre théologien que nous venons de citer disait encore « qu'on ne saurait le rejeter sans faire preuve d'une grande ignorance ». Puisse ce modeste travail atteindre la fin que nous nous sommes proposée, et faciliter ainsi l'intelligence des immortels ouvrages du Docteur angélique.

1. *Disp. Metaphys.*, xv, a. 1, 1.
2. Voir l'épigraphe de cet écrit.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-Propos VII

CHAPITRE I.

Notions préliminaires 1

I. Corps inorganiques et corps organiques, leurs différences ; corps simples et corps mixtes. — II. Objet de la question de la nature des corps. — III. Son importance. — IV. Appartient-elle à la philosophie ou à la physique ? — V. Méthode à suivre pour arriver à la véritable solution.

CHAPITRE II.

De la puissance et de l'acte 14

I. Difficulté de la question de la nature des corps. — II. Composition de puissance et d'acte. — III. La puissance et l'acte. Leurs espèces. — IV. Relations de la puissance et de l'acte.

CHAPITRE III.

Du composé substantiel 31

I. Autre division générale de l'être. — II. La substance et l'accident. — III. Substance complète et substance incomplète. — IV. Substance simple et substance composée. — V. Union substantielle et union accidentelle. — VI. Le continu.

CHAPITRE IV.

Pages.

De la diversité spécifique des corps..... 46

I. Premier fait à expliquer : la diversité spécifique des corps. — II. Opinion des Atomistes et des Dynamistes anciens et modernes. — III. Doctrine des Scolastiques. — Preuve de cette doctrine.

CHAPITRE V.

Des changements substantiels des corps..... 52

I. Autre fait à expliquer : les changements substantiels des corps. — Notion du changement ; — ses éléments ; — ses espèces. — II. Réalité de changements substantiels dans la nature. — Explication de ce fait d'après les Atomistes et les Dynamistes ; — d'après les Scolastiques.

CHAPITRE VI.

De l'Atomisme..... 61

I. Systèmes divers inventés pour expliquer la nature des corps. — II. L'Atomisme et ses espèces. — III. Examen de ce système : l'appui de l'expérience lui manque ; — la raison le condamne ; — conséquences auxquelles il conduit. — IV. Objection tirée de la porosité des corps.

CHAPITRE VII.

Du Dynamisme..... 80

I. Notion du Dynamisme. — II. Critique de ce système : il nie la divisibilité de la matière à l'indéfini ; — détruit la réalité de l'étendue et l'unité du corps naturel ; — suppose l'action à distance ; — n'explique pas la diversité spécifique des corps et leurs transformations substantielles ; — enfin conduit à des conséquences funestes.

CHAPITRE VIII.

Pages.

Du système de la Matière et de la Forme..... 86

I. Origine historique du système de la Matière et de la Forme. — II. Notion générale de ce système. — III. Difficulté de se faire une idée juste de la Matière et de la Forme; d'où vient cette difficulté. — Saint Augustin.

CHAPITRE IX.

De la matière première..... 100

I. Notion de la matière en général; — matière première; — matière seconde. — II. Définition de la matière première par voie d'analogie: — négativement; — positivement. — III. En quel sens la matière première est une pure puissance. — IV. Unité de la matière première. — V. Existence de la matière première.

CHAPITRE X.

De la forme substantielle..... 117

I. Notion générale de la forme. — II. Ses espèces: forme extrinsèque et intrinsèque; — forme subsistante et non subsistante; — forme informante et non informante: — forme assistante; — forme accidentelle et forme substantielle. — III. Définition de la forme substantielle et conditions. — IV. Unité de forme substantielle dans chaque composé naturel.

CHAPITRE XI.

Des relations de la Matière et de la Forme dans le composé naturel..... 130

I. Relations de la matière et de la forme considérées d'une manière abstraite. — II. Relations

Pages.

de la matière et de la forme considérées dans l'ordre réel, *in facto esse*. — III. Relations de la matière et de la forme considérées par rapport à la production des corps, *in fieri*. — IV. En quel sens la forme substantielle est tirée de la puissance de la matière.

CHAPITRE XII.

Démonstration du système scolastique..... 144

I. Preuves tirées de la fausseté des autres systèmes. — II. Preuve tirée de la composition substantielle de l'homme. — III. Preuve tirée des transformations substantielles des corps. — IV. Preuve tirée des propriétés des corps. — V. Preuves *a priori*.

CHAPITRE XIII.

De la permanence des corps simples dans les corps composés ou mixtes..... 161

I. Une objection. — II. Remarques préliminaires. — III. Que l'analyse chimique ne démontre pas que les corps simples demeurent *actu* dans les corps mixtes. — IV. Preuve positive de la doctrine scolastique.

CHAPITRE XIV.

Accord du système scolastique avec les sciences naturelles..... 182

I. Prétendue opposition entre le système scolastique et la physique et la chimie. — II. Témoignage de S. S. le Pape Léon XIII. — III. Accord du système scolastique avec la physique. — IV. Avec la chimie. — V. A quelle condition un cours de physique et de chimie peut être mis en harmonie avec les principes fondamentaux de la philosophie scolastique.

CHAPITRE XV.

Pages.

Des rapports du système de la Matière et de la Forme avec les sciences naturelles et avec le dogme catholique..... 198

I. Nature de la science. — II. Connexion du système scolastique avec l'ordre logique. — III. Avec l'ordre réel dans les règnes végétal, animal et humain. — IV. Avec le dogme catholique.

D. S. B.

Saint-Etienne, Imp. BOY, rue de la Loire, 13.

losophie
8770
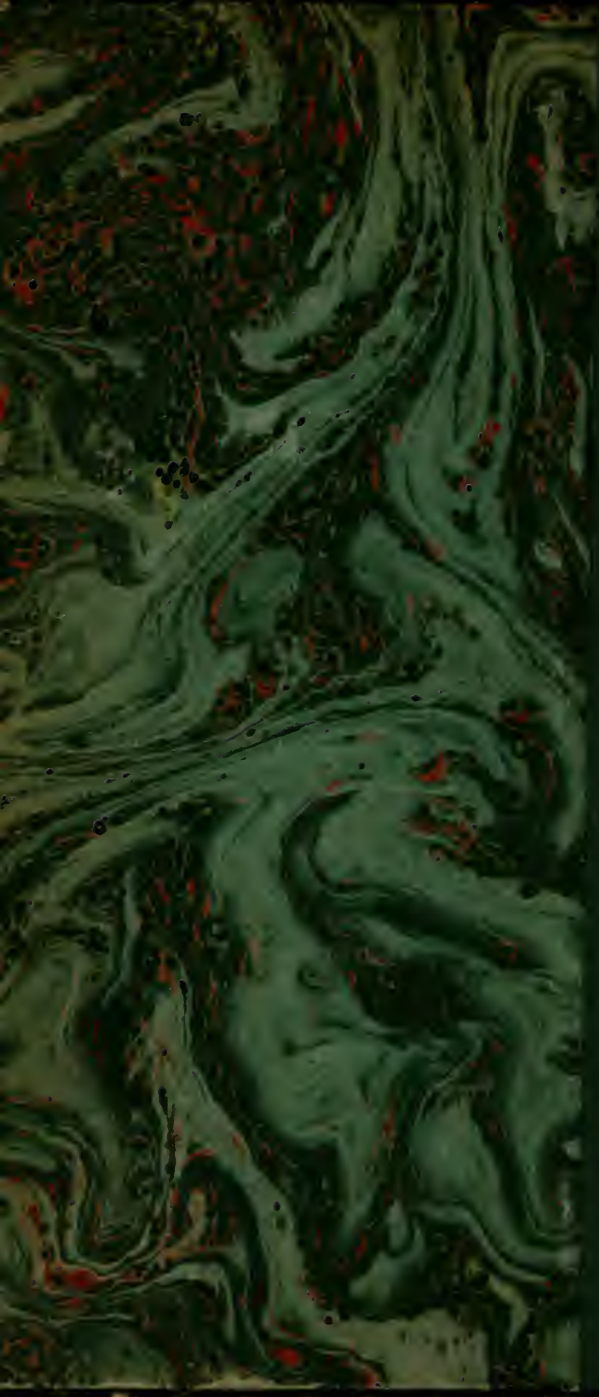
THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.
8770.